

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

Google This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you:

- + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + Maintain attribution The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

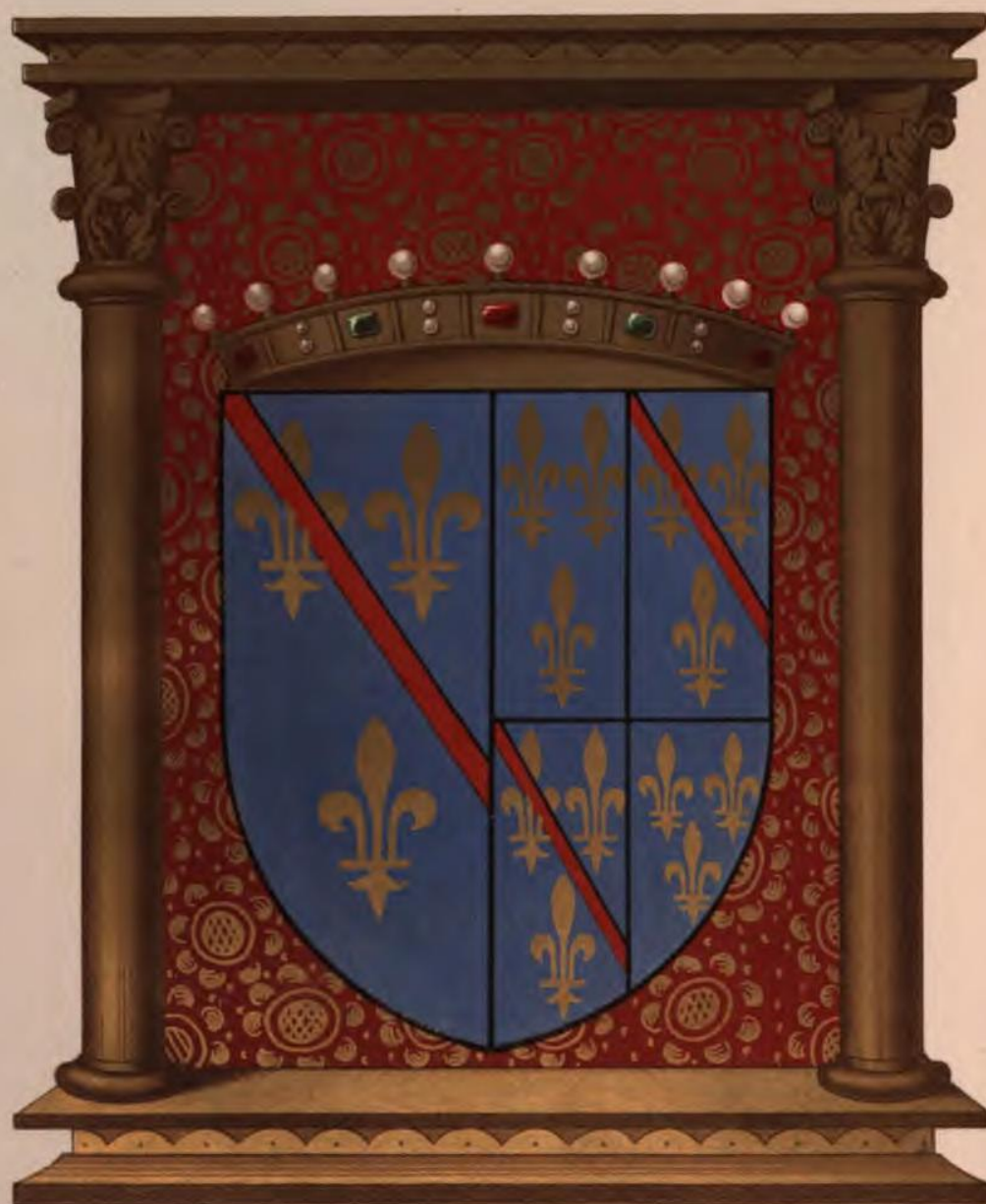
ouuuuovoow t



b.

The text on this page is estimated to be only 0.50% accurate

LES ENSEIGNEMENTS DANNE DE FRANCE A SA FILLE
SUSANNE DE BOURBON



LES ENSEIGNEMENTS
D'ANNE DE FRANCE

DUCHESSE DE BOURBONNELLE DE L'ANNOUÉE

1. N° 1044

SUSANNE DE BOURBON

ÉCRIVAIN DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ANNOUÉE
D'ANNOUÉE D'ANNOUÉE D'ANNOUÉE D'ANNOUÉE
D'ANNOUÉE D'ANNOUÉE D'ANNOUÉE D'ANNOUÉE
D'ANNOUÉE D'ANNOUÉE D'ANNOUÉE D'ANNOUÉE
D'ANNOUÉE D'ANNOUÉE D'ANNOUÉE D'ANNOUÉE

PAR M. CHAZARD, ARCHIVISTE

REPRODUCTION DU MANUSCRIT ORIGINAL D'ANNOUÉE

DE M. A. QUINCY



MOULINS

E. DESROSNIERS, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

MDCCCLXXXIII

287

1/2

243



The text on this page is estimated to be only 22.08% accurate

LES ENSEIGNEMENTS D'ANNE DE FRANCE DUCHESSE
DE BOURBONNOIS ET D'AUVERGNE A SA FILLE S U S A N N K D E
H O U R H () N EXTRAIT 0*UNE ÉPISTRE CONSOLATOIRE A
KATERINE DE NEUFVILLE, DAMOISELLE DE FRESNE, SUR LA MORT DE
SON PREMIER ET SEUL FILZ, TEXTE ORIGINAL PUBLIÉ d'APRÈS le
MS. unique de SAINT-PÉTERSBOURG, ET SUIVI DES CATALOGUES
DES BIBLIOTHÈQUES DU DUC DE BOURBON EXISTANT AU XVI^e
SIÈCLE TANT A AIGUEPERSE QU'AU CHATEAU DE MOULINS, ET
D'UN GLOSSAIRE, PAR A.-M. CHAZAUD, archiviste de l'allier REPRO-
DUCTION DES MINIATURES ORIGINALES d'APRÈS LES DESSINS
DE M. A. QUEVROV. SOUS LA DIRECTION DE G. DESROSIERS, IMPRIMEUR
-ÉDITEUR MDCCCLXXVIII n. 2

INTRODUCTION :0MP*RA1S0N DU ■) E manuscrit original des Enseignements de la duchesse de Bourbon, Anne de France, à sa fille Susanne, se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque publique de SaintPétersbourg, où il a été déposé depuis peu avec le reste de la collection Dubrowski, conservée jusqu'à au palais de l'Ermitage. Selon toute apparence, ce curieux volume a dû être donné pour étrennes à la dernière duchesse de Bourbon par sa mère, en janvier 1504 ou 1505, fort

II — peu de temps, en tout cas, avant son mariage, qui est du mois de mai 1505. Voici la description qu'en fait le Livret de l'Ervitage, page 83, sous la cote 5 (2.42), XV^e siècle : « La parfaite amour, instructions de la dame de Beaujeu à sa fille » » Susanne; extraï» trespas de son premier et seul fils (il est fait mention dans ce mss. » » de la défense de Brest, mais ce n'est point le vrai titre). » Petit in-40 (0,139 ^hc large sur 0,206 de haut de m fP. velin. » » 2 grandes miniatures et 17 petites ; lettres ornées : Dans la première •> grande miniature, ecusson armorié de la dame de Beaujeu, assise, M instruisant sa fille Susanne. » Mss. exécuté, sans doute, sous les yeux de l'auteur. Les armes » de Bourbon- Beaujeu figurent au v^o du i^{er} feuillet. On lit sur la » garde la signature de Susanne de Bourbon, suivie de vers en son » » honneur. On voit sur la seconde garde les chiffres et monogramme >• de cette princesse avec des devises latines et françaises : » Quocumq^{ue}te v^orgat sol primus ero. M - - yc paye Vinterest de mon plus surpasse. M Une note à la fin du volume, datée du 31 décembre 1732, nous M apprend que ce mss. a été envoyé de Dreux .sans doute de la célèbre » » bibliothèque du château d'Anet, «[^] Paris. >» Reliure du temps, en veau brun, à compartiments dorés, avec la » » devise de la dame de Beaujeu, Espérance, et en haut le nom de » » sa fille Susanne. » Les portraits sont rares en général dans les mss. La présence » des noms sur celui-ci y ajoute un intérêt particulier. >» Dt'B. »

— m — Cette description, quoique faite avec soin, n'est pourtant pas d'une rigoureuse exactitude. D'abord, à l'époque de son veuvage, Anne de France avait, depuis longtemps, cessé de s'appeler dame de Beaujeu, étant devenue en 1488 duchesse de Bourbon par la mort de Jean II, son beau-frère (i^e avril). Brantôme nous apprend que jamais elle ne signa ainsi, mais simplement Anne ou Anne de France. Sur la feuille de garde on lit, au lieu de la signature de Susanne, ces mots significatifs : Ce livre est à moy, Susanne de Bourbon, et Vey eu de la meson de Bourbon. (Voir ci-après, planche n^o i.) Quant aux lignes, rimées tant bien que mal, qui se trouvent ensuite, c'est peut-être s'avancer beaucoup que d'y reconnaître des vers en l'honneur de Susanne ; on pourrait, ce nous semble, y retrouver plutôt les fragments d'une déclaration d'amour disjecti membra poetæ, ébauche imparfaite et anonyme d'une main sans doute plus habituée à manier la lance et l'épée qu'à tenir une plume. Malgré l'absence de signature, nous n'hésitons pourtant guère à les attribuer au futur connétable, au mari désigné de l'héritière des ducs de Bourbon. A cette place, immédiatement au dessous des deux lignes tracées de la main de Susanne, lui seul a pu se

— IV — permettre impunément, et peut-être même sans trop risquer de déplaire, une pareille liberté, que la fille de Louis XI n'eut sans doute pas tolérée de la part de tout autre. Sur la seconde feuille de garde (planche n°¹), se trouvent les initiales de Susanne et de Charles son mari, entre deux palmes : d'abord, quatre S barrés, placés autour d'un objet que je ne trouve pas facile à reconnaître, chacun entre deux flèches, et plus bas quatre C accolés deux à deux et séparés par une moitié d'A, avec cette devise latine : Q HOC unique vergat sol prévins ero. Où que le soleil diirde ses rayons, pirai les attendre au passage. Au-dessous se trouvent quatre C accolés deux à deux, à chaque bout desquels est accroché l'S barré, que nous avons vu déjà dans la première figure, et que nous retrouvons encore entre le corps des deux C ; une sorte de double M (Montpensier) sépare l'un de l'autre les deux groupes de C accolés, dont le second n'a qu'un seul S barré dans le vide laissé par les deux C accolés. Au-dessous est une figure informe à la suite de laquelle on lit, d'une écriture à peu près semblable à celle des vers de la première page, ce vers un peu boiteux : « ye paye en se lieu rintérest du plaisir »,

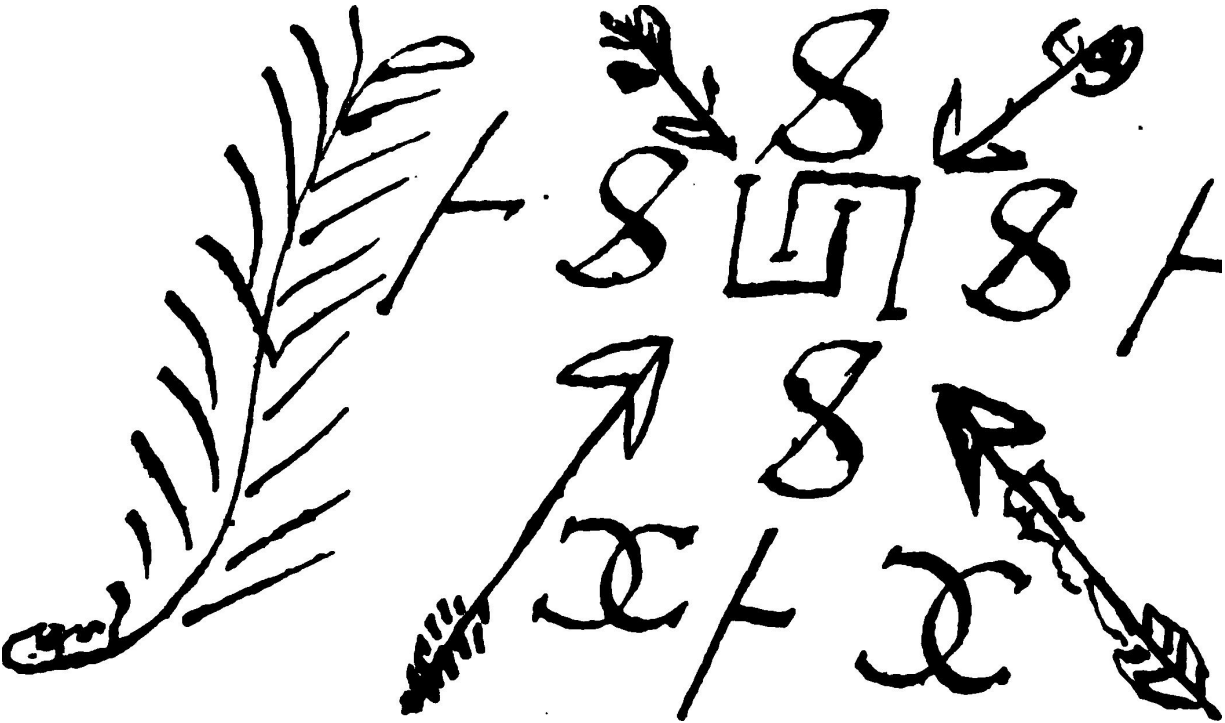
The text on this page is estimated to be only 3.10% accurate

■■'/« ni . <>■ ^'7' ./ ii: " 'jifnfn /ct>encf7i-e

Se livre est à moy Susanne de Bourbon Et l'ey eu de la mezon de
Borbon. Si j'ay vescu cinq ou six ans avant l'^ibre comme le poulain qui va
l'hebe foulant Sans passion et sans aucune envye Ou mon désir guidoit ma
fantesye Mais ce meschant guetteur de pas Qui m'attrapa avec son matras Il
me ravit tellement mon ame Me contregpian de servir une dame Ou
j'aperceu qu'amour et passion Vivent ensemble avec telle union Si la beaulté
la grâce et Thonneur Si le ciel vous a fait tant d*heur De vous doner beaulté
grâce et honneur Reconnoissez du grand dieu ce bénéfice Croyez que c'est
en intention Ne soyez donq de ce beau don ingratte.

The text on this page is estimated to be only 0.70% accurate

j Mûa^y^taH^ nJkraM J ^J^ffi a: i' Jtf^f- A^^*^^ t^fi>*^^^



— V — qui est devenu, au moyen d'une correction assez mal exécutée : « ye paye Viniérest de mon plaisir passé »». Devine qui pourra ! Le premier feuillet du mss. est rempli tout entier, au recto, par les portraits des deux princesses occupées à quelque lecture pieuse : les femmes de leur suite sont groupées, derrière elles, dans le fond de la salle. (Voir plus loin page i.) Au verso, se trouve un parti de Têcusson ducal de Bourbon, d*azur à trois fleurs de lis d'or posées deux et une, à la bande de gueules, avec un écartelé aux i" et 4*^ de Bourbon, et aux 2*^ et 3® de France, qui est^ à proprement parler, rêcusson d^Anne de France, (voir en tête de ce volume.) A la fin du mss. se trouvent, non pas une, mais bien deux notes distinctes, non signées, et placées Tune et Tautre sur la même feuille de garde; elles sont datées, non de 1732, mais de 1632. Toutes deux ont été raturées avec soin, dans Tintention bien évidente de n'en plus laisser lire le contenu. Heureusement pour les curieux, ce n'est là qu'un exemple de plus de la précaution inutile : l'encre ancienne se détache en noir sous les ratures, et rien

— VI — n'est plus facile à lire que nos deux inscriptions, pourvu qu'on ait soin de présenter le feuillet sur lequel elles se trouvent à la lumière du jour ou à celle d'une bougie. Les voici : i*^ Au haut du feuillet, la première note ainsi conçue : Ce dernier jour du mois et an 1632 j'ai receu ce présent livre, que Monsieur Baillet, hoste de Sainte- Barbe, m*a faiét tenir en toute franchise. 2" Au-dessous, de la même écriture et couverte de ratures comme la première : Dans Paris, rue du Chantre, ce dernier jour du mois et an mil six cents trente deux, j'ai receu le présent livre que M^ B. de Sainte Barbe [A Dreux] m'a faicl tenir icy en toute franchise. Loué soit Dieu! Notre manuscrit, bien que non porté sur le catalogue de la librairie du château de Moulins, a dû, comme les autres volumes saisis sur le connétable, devenir la propriété du roi, et faire partie de la Bibliothèque déposée, après 1527, à Fontainebleau.

— VII — Plus tard il a pu être offert par le roi à Diane de Poitiers, et entrer ainsi dans la bibliothèque du fameux château d'Anet, où doit avoir pris ce M. Baillet de Dreux, qui en a si généreusement gratifié son correspondant de la rue du Chantre pour ses étrennes. Des mains de ce dernier, il ne dut guère tarder à tomber dans celles du chancelier Séguier, si amateur de beaux livres, et Ton peut voir, dans le savant ouvrage consacré par M. L. Delisle au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale (tome H, pag. 47 et suivantes), comment notre manuscrit a successivement passé de la bibliothèque du chancelier Séguier, dans celle de Mgr de Coislin, évêque de Metz* son petit-fils, puis dans celle de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, d'où un vol l'ayant fait sortir en 1791, il a fini par arriver jusqu'à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg, avec tout le reste de la collection de P. Dubrowski (probablement le Browiski de la note de Leprince, Delisle, *ubi supra* ^ p. 48, not. 8.) Nous avons tenu à reproduire exactement, grâce au talent si consciencieux de M. A. Queyroy, les dix-neuf miniatures de l'original, ainsi que les devises, emblèmes, et inscriptions qui se trouvaient sur les feuillets de garde en tête et à la fin du vo

— vni — lume ; les deux dernières comme pouvant aider à retrouver le nom du bibliophile de la rue du Chantre. La reliure même de l'original a été reproduite dans la couverture de ce volume avec la plus scrupuleuse exactitude, ainsi que les ornements, d'un caractère si particulier, dans tous leurs moindres détails; le nom de Susanne avec sa devise Espérance, qui depuis longues années était celle de la maison de Bourbon; et les trois noms de Jésus, Marie, Joseph. Nous aurions bien désiré pouvoir donner au lecteur des indications précises sur l'auteur des miniatures qui décorent le manuscrit de Saint-Pétersbourg : la destruction des comptes de la maison de Bourbon en 1793, ne nous permettant à ce sujet que des conjectures, nous hasarderons celle-ci : parmi les peintres et enlumineurs employés par Louis XI, père d'Anne de France, se trouve Jean Bourdichon, né en 1457, et domicilié à Tours, comme il résulte de sa déposition dans le procès-verbal de canonisation de Saint-François de Paule en 1513. Cet artiste, souvent mentionné avec Jean Perréal (Jean de Paris) dans les comptes des dépenses du roi (de 1484 à 1520), avait souvent travaillé pour Anne de France, en 1484 notamment il avait fait faire pour elle « deux grans chaires tourneisses par luy painctes

IX — et toutes dorées de fin or pour le service de la difte dame », qui furent payées 24 liv. 15 sous. En 1490 et 1491, il avait été chargé de divers ouvrages pour le roi, entre autres des suivants : « la génologie (stcJ des ducs de Bourbon, avecques les épitaffes, en huit histoires, faites de blanc et de noir. It, le patron d'une crosse et d'une mitre, aussi des baings de Bourbon l'Archembault, trois pings (stcJ {probablement pour peints) et trois grisles. It. le patron de la vraye croix, et de six lampes en diverses manières, du dit Bourbon T Archembault. (Arch. nat. Reg. KK. 76 fol. 92 v**, d'après les Archives de l'art français, tom. IV, p. 8-23). Enfin, en 1480, il « avoit faift escrire (pour Louis XI) ung livre en parchemin nommé /a Papaliste, enluminé d'or et d'azur et fait en icelluy dix neuf histoires riches, et l'avoit fait relier et couvrir», travail qui avait été payé XXX écus d'or. Ne pourrait-il pas aussi avoir été chargé de faire enluminer d'or et d'azur, comme ils le sont, les Enseignements d'Anne de France, ^X. d'y joindre les dix-neuf histoires qui en font l'ornement? Ajoutons que ce nom de Bourdichon est loin d'être tout à fait inconnu dans le Bourbonnais ; qu'à Gannat, II

— X — • notamment, il a été porté jusqu'au XVIII^e siècle par plus d'une famille. Si ces conjectures et rapprochements ne sont pas absolument dépourvus de quelque vraisemblance, peut-être y aurait-il là de quoi rehausser encore, au point de vue du patriotisme local, la valeur de notre manuscrit. Nous Tavions d'abord cru inédit, et nous avons commencé de l'imprimer comme tel; ce n'est guère qu'après l'impression de la plus grande partie du texte des enseignemens, que nous avons su qu'ils avaient été publiés au XVI^e siècle, à la requête de la duchesse Susanne, par conséquent avant 1521, du vivant et sans doute avec le consentement de sa mère, Anne de France. On peut voir (ci-contre) le fac-similé du titre de cette édition; l'exemplaire unique de cette rarissime plaquette appartient à un honorable amateur de Lyon, M. H. de la Garde, qui a bien voulu nous le communiquer avec une complaisance dont nous ne saurions trop le remercier. C'est un tout mignon volume contenant 4 cahiers de 12 feuillets, recto et verso, mesurant 0,062 de large sur 0,132 de haut. Il y manque environ 4 feuillets (pages 128-133). Chaque page porte 27 lignes de 0,0425 chaque et contenant d'ordinaire vingt-cinq lettres du caractère gothique alors générale

The text on this page is estimated to be only 0.31% accurate

âlarequede faute piinttfft ma m me ^nfSnt htTbcm 6(m/fhitmr bc
fttfif !^ fttftt jcpit^^)>ttt^ CRIttfftjBfttftlt fXiCXf f(r0bitcbf)&ontW9/ c(
i&attnfrjinc/ re bf tic|fa0fe/pcr/{rC(^^ fctfrbrfrarframr/ boc^c bcfKc((6 bu
c^:fta!rc(fntrbc6 n>MJt0M«2^j*(îC\$at CiDQfteS2Saf]^ô c0Q(rpîtficr«

XI ment employé. Au bas de ce frontispice, entouré d'une bordure qui rappelle assez les ornements typographiques de rinvention de Geoffroy Tory, célèbre graveur et typographe, dont les relations avec Lyon depuis 15 lo ont été mises hors de doute par notre regrettable ami Auguste Bernard dans son Geoffroy Tory, (p. 8, 2« édit. in-8**. Paris, lib. Tross), on voit que les Enseignements se vendaient à Lyon, chez Le Prince. Quel en avait été Timprimeur? On Tignore. Serait-ce par hasard G. Tory lui-même ? bien que selon son biographe il ait d'ordinaire employé de préférence les caractères romains. C'est là un problème que nous n'essayerons pas de résoudre, laissant aux érudits lyonnais, mieux placés que nous pour cela, le mérite et la peine de cette recherche difficile. Tout ce que nous pouvons dire c'est que cette édition fait bien certainement honneur à l'imprimeur qui l'a exécutée, au double point de vue de la netteté de l'impression, de la beauté des caractères, et de la correction du texte ; nous n'avons pu y relever, après un examen des plus minutieux, plus de cinq à six fautes d'impression comme on le verra ci-après (pag. XI v). Cette publication paraît avoir été faite d'après un manuscrit présentant avec celui de Saint-Pétersbourg certaines différences : la plu

XII part consistent dans l'addition de certains mots qui ne se trouvent pas dans le texte que nous avons eu sous les yeux, et qui du reste ne modifient que trèsfaiblement, quand ils le modifient, le sens de chaque passage ; d'ordinaire ils ne servent guère qu'à le compléter ou à donner au membre de phrase un peu plus de précision ; plus rarement enfin les variantes offertes par l'imprimé ne sont tout simplement que des mots mal lus. Le plus grand nombre des variantes que nous avons relevées dans l'imprimé du XVI* siècle, ne sont que des différences d'orthographe, comme au/cuns pour aucuns ; protiffiter pour profiter ; powvre ou pauvre pour povre ; doiévent pour doivent; fojvspour fois; cujvdent pour cuident ; dang/ers pour dangers, etc. Nous n'avons pas cru nécessaire de les donner toutes ici. VARIANTES DE L'ÉDITION PRINCEPS : Page 6 lig17 foible « meschant » et subject. de 8 7 devocion, « aux commandemens de Dieu et notre aux articles de la foy » et. édition. 10 i3 « aussi », a 2/ lieu de ; car. H 6 et « aussi » que. 15 5 « oncque » manque dans l'imprimé. 25 4 tant que vous « vous ». 49 10 contre « Dieu » droié^. 50 10 « est ^ au lieu de : auroient.

— ^\| — ^"^- 53 ^'i"- ^' ceulx « et celles » qui. lo g M nostr.»
seigneur Jesu-Christ » au lieu de « Dieu » » lo 1 1 « et qui se exaltera sera
humilié, et ». 59 1 2 A tous « et à toutes ». id. 14 a chacun « à ung chescun
». id. 18 autre « simple » honneste. 62 5 qu'ils dettyroient* voulentiers «
leur lignaige » s*irz^ pouvoient. 71 12 que « le seigneur » Dieu. 72 4 ma «
très-chière » fille. id. 12 l'amour « du seigneur » Dieu. 78 3 en festoyant «
tous » ceulx. 79 8 et dit ce mesme philosophe « que » qui. 82 6 leurs «
follies et » faultes. 86 9 l'imprimé donne : leur prouffit, au lieu de : leur
honneur et prouffit. 88 6 l'imprimé donne : de gens envieux, au lieu
d'envieux. 94 6 N et debvez sçavoir que aulcuns cuydent », au lieu de :
cuident aucuns. matière « plaisante et » joyeuse. sont « très- » fort. si « clair
» semez. ont de très grans dommaiges ; et pourtant. « vous tiendrez »
tousjours. « avez affaire », au lieu de : ont A besongner. « Et bien », au lieu
de : car après. ses « parens et » amys. la « grand » multitude. « Et aussi »,
au lieu de : car il n ou • au lieu de : soit du. si « le seigneur » Dieu. 98 II 98
15 IOI 18 114 I 115 2 116 14 117 18 119 5 120 8 122 18 123 II 12K 10

notre 31 8 « philozophe » édition. 36 16 « invisible » 87 2 « infectez » 97 3 « signe d'enfance » — XIV — TAUTES d'impression DE l'ÉDITION PRINCEPS. Page 29 lig. 2 « sa on ne » au lieu de : sa personne. de id. 15 « avoir corps » — mouvoir corps. philosophe, nuisible, en fainéle. signe de défiance. Le texte des enseignements de la duchesse Anne a encore été reproduit, nous dit-on, dans Touvrage suivant qu'il ne nous a pas été possible de nous procurer : « Enseignements moraux adressés à Marguerite de France reyne de Navarre, » par Jehan Barril. Tholose 1535, in-4°. (Voir le manuel de Brunet 6^e édition, Paris, Didot, 1865, tome vi, page 199, col. 2, n° 3872.)

— XV — II TEXTES OU L* AUTEUR A TU PRENDRE l'idÉE
DE SON LIVRE : LE ROSIER DES GUERRES, LES ENSEIGNEMENS
DE SAINT LOUIS A SA FILLE. — TEXTE ET TRADUCTION DE CET
OPUSCULE. — CE dUE LA DUCHESSE A EMPRUNTÉ AU TEXTE DE
SAINT LOUIS , CE qu'elle y a AJOUTÉ : AUTRES ÉCRITS QU'ELLE A
DU AVOIR SOUS LES YEUX. — DATE PROBABLE DE LA
COMPOSITION DE l'oUVRAGE. LES Enseignemens de la duchesse Anne
à saïlle ne sont pas une œuvre originale, une création spontanée et sans
précédents dont on puisse dire, comme Montesquieu de T Esprit des lois :
prolem sine matre creatam. C'est au contraire l'accomplissement d'une tâche
obligatoire et, pour ainsi dire, d'un devoir de famille, dont le père d'Anne de
France et son bienheureux aïeul lui avaient laissé à la fois le modèle et
l'exemple. Le Rosier des guerres, rédigé par ordre de Louis XI pour son fils
Charles VIII, et les Enseignemens de saint Louis a sa fille Isabelle, n'ont
certainement jamais cessé

— XVI d'être présents à l'esprit d'Anne de France lorsqu'elle écrivait les pages qu'elle voulait laisser à sa fille pour son instruction., Si ces deux ouvrages ne sont portés ni l'un ni l'autre au catalogue de la bibliothèque du- château de Moulins, pas plus du reste que celui de la duchesse elle-même, nous n'en sommes pas moins en droit de croire et d'affirmer qu'ils ont dû figurer dans la bibliothèque des ducs de Bourbon, soit à Paris, soit dans quelque autre de leurs nombreuses résidences. Pour le Rosier des guerres^ il est impossible de supposer qu'il ait pu en être autrement, et pour les Enseignements du saint roi, il suffit de citer le passage suivant de Ducange (Observations sur Vhistoire de saint Louis, p. 1 16) : « Claude Ménard les a insérez (les Enseignements » de saint Louis à son-fils) plus au long dans ses » Mémoires, et [ils] se voient en plusieurs mss. de » la Chambre des comptes de Paris, dans l'un des» quels on lit ce qui suit : [.'original de ces Enseignemens, lequel estoit écrit d'une grosse lettre, qui n'estoit mie trop bonne, fut trouvé par moy Gérard de Montagu, secrétaire du roy, ou trésor de ses privilèges, chartes et registres, (dont il estoit garde , et le baillai au roy (Charles V, en sa tour du bois de Vincennes, l'an 1376, lequel le bailla lors à Monsei

— XVII —
gTieur le duc de Bourbon (Louis II), frère de la reyne (Jeanne de Bourbon», lesquels estoient descendus du roy Saint Louis dessus dit. Et me commanda le roy que j'en retenisse autant pour garder en son dit trésor : et aussi pareillement bailla lors le roy audit duc de Bourbon l'original des enseignemens qui ensuivent, lesquels aussi furent trouvez au trésor dessus dit. Ainsi, Toriginal des enseignements de saint Louis à son fils se trouvait encore au trésor des Chartes en 1376, et Charles V en faisait don à son beau-frère dont le goût pour « les gestes des très renommés princes, jadis rois de France » nous est attesté par son historien C. d'Orreville (chap. LXXXVII, p. 273, édition de la Société d'histoire de France.) Quant à ces autres « enseignemens qui ensuivent », n'est-il pas au moins probable qu'on y doit reconnaître les enseignements du saint roi à sa fille Isabelle? Quoi qu'il en soit, toute trace de ces précieux mss. est aujourd'hui perdue, et il ne reste guère d'espoir de retrouver les originaux ; fort heureusement, on en a conservé et imprimé le texte. Peut-être y a-t-il lieu d'identifier les enseignements du saint roi avec ce livret du preudhom[^]ne de sainâl Lis, dont parle notre auteur (pag. 8), et il nous faudrait en ce cas reconnaître dans ce passage une erreur du copiste, qui se retrouve également et III

— XVIII — dans le mss. de Saint-Pétersbourg, et dans l'édition de Lyon faite pour la duchesse Susanne (fol. A iij v*.) Rien de plus aisé que de constater les emprunts faits par Anne de France à son père. Comme lui, elle a voulu laisser à sa fille des enseignements pour la guider plus tard au milieu des périls de la vie (i). On peut encore rapprocher des pages 3 et 5 de notre édition les citations suivantes (2-3), bien que l'on doive reconnaître que la destination des deux ouvrages, composés l'un pour un jeune prince, l'autre pour une princesse, devait forcément mettre entre eux une différence notable tant pour le fond que pour la forme. Cette différence disparaît dès que (i) « Désirans que ceulx qui après nous viendront et régneront, spécialement nostre très chier et très aimé fils, Charles Dauphin de Viennois, puissent bien prouffiter, régner.... nous avons voulu faire rédiger, et assembler en ung petit volume, plusieurs bons et notables enseignemens.... que nous avons nommés le Rosier des guerres. (Bibl. nat. y mss. français, n° 442.; (2) « Du monde. — La plus grant cure que Tomme saige doit avoir en ce monde transsitaire, est de son ame qui est perpétuelle, et laquelle portera la charge et le faix des euvres du corps, qui porra quand la mort viendra >• (/ô., f^o 56 v^o.) 3) « On ne doit amer ce monde fors en bien faisant : car la vie de ce monde est briefve, et la paine sans fin, qu'il conviendra porter h ceulx qui n'auront bien vescu ». (fb. f^o 57 r^o.)

— XIX — nous n'avons plus sous les yeux que les enseignements de saint Louis à sa fille Isabelle. Si notre duchesse, en fille bien avisée, n*a cru devoir reproduire de Tœuvre paternelle que ce qu'elle en pouvait conserver dans des leçons destinées à sa fille, elle n'a pas même eu Tidée de prendre avec Tœuvre du saint roi une pareille liberté de choisir. Il n'est peut-être pas un seul de ses conseils qu'elle ait négligé de reproduire , et nous avons pensé qu'il n'y avait pas de meilleur moyen de prouver le fait au lecteur que de mettre sous ses yeux les paroles mêmes du saint roi, en les accompagnant d'une traduction uniquement destinée à en faire comprendre le texte aux personnes qui ne sont pas familiarisées avec le français du XIII® siècle.

XX — A SA CHIÈRE ET AMÉE FILLE YSABEL ROYNE DE NAVARRE, SALUT ET AMOUR DE PÈRE (I) 1. Chicre fille, pour ce que je quit que vous retendrez plus volentiers de moy, pour ramour que vous avez à moy, que vous ne feriez de pluisours autres ; j'ai pensé ke je vous fâche aucuns enseignemens escrits de ma main. 2. Chièrre fille, je vous enseigne que vous amez nostre Seigneur de tout vostre cuer et de tout vostre pooir : car sans chou, nus ne puet rien valoir, nule cose ne puet bien estre amei ne si droiturierement ne si proufitablement. Ch'est li sire a qui toute créature puet dire : Sire, vous estes mes diex, vous n'avez mestier de nul de mes biens. Chou est li sires qui 1. Chère fille, pour ce que je pense que vous retiendrez plus volentiers de moi , pour l'amour que vous avez à moi, que vous ne feriez de plusieurs autres, j'ai pensé à vous faire quelques enseignemens écrits de ma main. 2. Chère fille, je vous enseigne que vous aimiez Notre-Seigneur de tout votre cœur et de tout votre pouvoir : car sans cela nul ne peut rien valoir, et nulle cho^e ne peut être bien aimée, ni si droiturièrement, ni si profitablement. C'est le Seigneur à qui toute créature peut dire : Sire, vous êtes mon Dieu, vous n'avez besoin de nul de mes biens. C'est (I) Nous suivons ici la collection des Historiens de France, continuée par V Académie des Inscriptions, qui donne (Tome XX, pag' 82-86 et J02, note 2) deux textes différents ; nous avons reproduit avec fidélité celui qui passe pour le meilleur, (A) en donnant en note les principales variantes de 1* autre (B). Nous avons de plus indiqué entre parenthèses les pages de notre édition, ou se trouvent reproduits les principaux préceptes du saint Roi.

— XXI — envoya son fill en terre, et le livra le Seigneur qui envoya son fils à mort pour nous délivrer de r en terre, et le livra à mort, pour la mort d'infer. nous délivrer de fe mort d'enfer. 3. Chièrre fille, se vous l'aniez, H pour fît en sera vostres. Moût est la créature desvoye (2; qui aillors met l'amour de son cuer, fors en luy ou desous luy. 4. Chièrre fille, la mesure dont le devons amer, si est amer (3) sans mesure. Il a bien deservi que nous l'amons, car il nous ama premiers. Je vaurroï que vous seussiez bien penser as œvres que H benoiet fîus dieu fîst pour nostre raenchon. 5. Chièrre fille, ayez grant dessiner comment vous li puissiez plus plaire, et metez grant (4) entente à eschiver toutes les coses que vous cuiderez qui lui doivent desplaire. Espéciaument vous devez avoir cheste volenté que vous ne ferriez péchié mortel pour 3. Chère fille, si vous l'aimez, le profit en sera votre. Bien est la créature hors du bon chemin qui ailleurs met l'amour de son cœur, sinon en lui ou sur lui. 4. Chère fille, la mesure dont nous le devons aimer, c'est de l'aimer sans mesure. Il a bien mérité que nous l'aimions, car il nous aima le premier. Je voudrais que vous sussiez bien penser aux œuvres que le béni fils de Dieu fit pour notre rédemption. 5. Chère fille, ayez grandement à cœur comment vous lui pourriez davantage plaire, et mettez grande attention à éviter toutes les choses que vous penserez qui lui doivent déplaire. Et spécialement vous devez avoir cette volonté, que vous ne feriez (i) Des peines. (2) Hors voie. (3) B ajoute le. '4) Cure et diligence.

— XXII nule cose qui peust avenir, et que vous vous laisseriez anchois les membres couper et la vie tolir par cruel martyre, que vous le (i) fesissiez à ensient. 6. Chièrre fille , accoustumezvous souvent à confesser, et eslisiez tousjours confessours qui soient de sainte vie et de souffisant lettrure, par qui vous soyez enseignée et doélrinée des coses que vous devez eschiever, et des coses ke vous devez faire. Et soyez de tel manière par quoy vostre confessours et vostre autre ami vous osent enseigner et reprendre. 7. Chièrre fille, oyez volentiers le service de sainte [église, et quant vous serez au moustier, gardez vous de muser et de dire vaines paroles. Vos orisons dites en pais, ou par bouche ou par pensce, et espéciaument, entrués con li corps nostre signour Jhesus Cris sera présens à la messe, péché mortel pour nulle chose qui pût advenir, et que vous vous laisseriez plus tôt les membres couper, et la vie ôter par cruel martyre, que de le faire à escient (le péché mortel . 6. Chère fille , accoutumezvous à vous confesser souvent, et choisissez toujours des confesseurs qui soient de sainte vie et de suffisante instruction, par qui vous soyez enseignée et instruite des choses que vous devez éviter, et des choses que vous devez faire. Et montrez-vous telle que vos confesseurs et vos autres amis vous osent enseigner et reprendre. 7. Chère fille, prenez plaisir à entendre l'office divin, et quand vous serez à l'église, gardez vous de muser et de dire vaines paroles. Dites vos prières avec recueillement, soit de bouche soit en pensée, et spécialement, dès l'instant où le corps de Notre-Scigneur Jésus-Christ sera présent I ; Vous fessissiez pechié a ensient.

— XX m — soyez plus en pais, et plus ententive à orison, et une pièche devant. 8. Chièrre fille, oyez volentiers parler de nostre signour en sermons et en privez parlemens. Toutevoie privez pariemens eschivez que de gens moult eslevez en bontez et en sainte[t]ez. Pourcachiez volentiers les pardons. à la messe, suycz recueillie et plus fervente dans vos prières, et un peu auparavant (p. 64-65'. 8. Chère fille, prenez plaisir à ouïr parlei de Notre-Seigneur, soit en sermons soit en causeries familières. Foutes fois évitez les causeries familières, sinon avec gens très éminens en bonté et sainteté. Gagnez volentiers les pardons. 9. Chièrre fille, se vous avez aucune persécution ou de maladie ou d'autre cose, en quoy vous ne puissiez mettre conseil en bonne manière, souffrez le debonnairement, et en merchyez nostre signour, et l'en sachiez bon gré, car vous devez quider que ch*est pour votre bien, et devez quidier que vous l'avez deservi, et plus, se il vausist, pour chou que vous l'avez pou amé et pou servi, et avez maintes choses faiôes (i) contre sa volonté. 9 Chère fille, si vous avez aucune aflfliéiion (p. 72, 73, 74, 75), soit de maladie, ou d'autre chose en quoi vous ne puissiez remédier par conseil en bonne manière, souffrez le débonnairement, et en remerciez Notre-Seigneur, et lui en sachez bon gré, car vous devez penser que c'est pour votre bien. Et devez penser que vous l'avez bien mérité, et plus s'il voulait, parce que vous l'avez peu aime et peu servi, et que vous avez fait maintes choses contre sa volonté. I ; Fet motif de choses confrères à

XXIV lo. Se vous avez aucune prospérité ou de santé de cors ou d'autre cose, merchyez ent nostre signour, humelement, et l'en sachiez bon-gré, et vous prenez bien garde, que de chou n'empiriez ne par orgueil, ne par autre mesprison. Car chou est moût grans péchiez de guerroyer nostre signour pour l'occoison de ses dons. lo. Si vous avez quelque heureuse chance ou de santé de corps ou d'autre chose (p. 72-73 \ remerciez en Notre-Seigneur humblement, et sachez lui en bon gré, et prenez bien garde que pour cela vous ne deveniez pire soit par orgueil soit par autre aveuglement. Car c'est bien grand péché que de guerroyer NotreSeigneur à l'occasion de ses dons. II. Se vous avez aucune malaise de cuer ou d'autre cose, dites le à votre confesseur, ou à aucune autre personne que vous quidiez qui soit loyaus, et qui vous doive bien cheler, pour chou que vous le portez plus en pais, se chest cose que vous puissiez dire. II. Si vous avez aucun malaise, soit de cœur ou d'autre chose, dites le A votre confesseur, ou à quelque autre personne que vous saurez loyale et capable de bien garder votre secret, afin de le pouvoir supporter plus aisément, si c'est chose que vous puissiez dire p. 96;. 12. Chièrre fille ayez le cuer piteux vers toutes gens que vous entenderez qui soient A meschief ou de cuer ou de cors, et les secourez volontiers ou de confort ou d'aucune aumosne, selon chou ke vous le porrez faire en bone manière. 12. Chcre fille, ayez le cœur touché de pitié pour toutes gens que vous entendrez être dans le malheur, soit de cœur soit de corps, et les secourez volontiers, soit de consolations qui les réconfortent, soit de quelque numAne, selon que vous le pourrez mieux faire (p. 60-61).

— XXV — 13. Chièrre fille, amez toutes bonnes gens, soit de religion soit du siècle, par qui vous entenderez ke nostres sires soit hounerez et servis. Les povres amez et secourez, et especiaument cheux qui pour Tamour nostre signour se sont mis à povreté. 14. Chièrre fille, pourvéez vos a votre pooir que les femmes, et les autres mesniees qui avec vos conversent plus privéement et secréement, soient de bonne vie et de sainte, et eschivez à vostre pooir toutes gens de maie renommée. 15. Chièrre fille, obéissez hume lement à vostre marit et à vostre père et à votre mère. Es coses qui sont selonc Dieu, vous devez chou volentiers faire pour l'amour que vous avez à eux, et assez plus pour l'amour nostre signour qui ensi l'a ordené (i) à cascun selonc qu'il affiert, contre Dieu ne devez A nului obéir.

13. Chère fille, aimez toutes bonnes gens, soit de religion soit du siècle, par qui vous entendrez que Notre-Seigneur est honoré et servi. Aimez et secourez les pauvres, et surtout ceux qui pour l'amour de Notre-Seigneur se sont mis à pauvreté. 14. Chère fille, veillez selon votre pouvoir, à ce que les femmes et autres gens de service, qui ont avec vous les rapports les plus intimes et les plus secrets, soient de bonne vie et sainte, et fuyez de tout votre pouvoir toutes gens de mauvaise réputation. 15. Chère fille, obéissez humblement à votre mari, à votre père, et à votre mère. Dans les choses qui sont selon Dieu, vous le devez faire volontiers pour l'amour que vous avez à eux, et bien plus encore pour l'amour de Notre-Seigneur, qui ainsi l'a ordonné à chacun, selon qu'il appartient; contre Dieu vous ne devez obéir à personne. (i) Et encore leur de^cs vos ?niex faire pour Vاتفwr nostre seigneur qui a ce ainsi or de né. IV

XXVI — i6. Chièrre fille, mettez grant peine que vous soyez si parfaite que chil qui orront parler de vous et vous verront, i puissent prendre bon exemple. Il me semble qu'il est bon ke vous n*ayez mie trop grant seurcrois de reubes ensemble, ne de joaux, selonc Testât ou vous estes; ains me semble miex que vous fâchiez vos aumosnes, au mains de chou qui trop seroit, et que vous ne metez mie trop grant tans ne trop grant estuide en vous parer ne achesmer. Et prenez garde que vous ne fâchiez outrage en votre atour, mais toujours vous enclinez au choiz devers le mains que devers le plus. 17. Chièrre fille, ayez un desirier en vous ke jamais ne se départe de vous, ch*est à dire comment vous puissiez plus plaire à nostre signour, et metez votre cuer A chou ke se vous estiez chertaine que vous ne fuissiez jamais guerredonnce de bien que vous fesissiez, ne punie de mal que vous fesissiez. si vous devriez 16. Chcre fille, mettez grand peine à ôtre si parfaite, que ceux qui entendront parler de vous, et vous verront, y puissent prendre bon exemple. Il me semble qu'il est bon que vous n'ayez trop grand surcroît de robes ensemble ni de joyaux, selon l'état où vous êtes ; au contraire, il me semble mieux que vous en fassiez vos aumônes, au moins de ce qui trop serait (de votre superflu^ et que vous ne mettiez ni trop de tcms ni trop d'étude à vous parer ni à vousatourner (p. 27;. Et prenez garde qu'il n'y ait aucun excès en vos atours (mot* à mot que vous ne fassiez excès en vos atours , mais toujours par choiz inclinez plutôt vers le moins que vers le plus fp. 9 . 17. Chère fille, ayez en vous un ferme propos, sans vous en départir jamais : je veux dire de savoir comment vous pourrez toujours plaire de plus en plus à Notre-Seigneur , et mettez-vous bien dans le cœur ceci, que quand même vous seriez certaine de n'être jamais ni récompensée du bien, ni punie du mal que vou5

— XXVII vous garder de f«iire cose qui despleust à nostre sigpiour, et entendre à faire les coses qui lui plairoient, à vostre pooir, purement pour l'amour de lui, i8. Chière fille, pourcachiez volontiers orisons de bones gens, et m*i accompagniez. 19. Et se il avient k'il plaise à nostre bignour que jou trespasse de cheste vie devant vous, je vous pri que vous pourcachiez messes et orisons et autres bienfaits pour m'ame. 20. Je vous commant que nus ne voit chest escrit sans mon congiet, excepté votre frère. 21. Nostre sire Diex vous fâche bone en toutes coses autant comme je désire^ et plus assez ke je ne saroie desirrer. Amen. auriez fait, vous n'en devriez pas moins vous garder de faire chose qui pût déplaire A Notre-Seigneur, et vous efforcer, selon vos moyens, de faire les choses qu* lui pourraient plaire,' tout simplement pour l'amour de lui. 18. Chère fille, recherchez volontiers prières de bonnes gens, et m'en faites part. 19. Kt s'il advient qu'il plaise à Notre-Seigneur que je trépasse de cette vie avant vous, je vous prie de fonder messes oraisons et autres bonnes œuvres pour le salut de mon âme. 20. Je vous recommande que nul ne voie cet écrit sans mon congé, excepté votre frère. 21. Que notre Seigneur Dieu vous fasse bonne en toutes choses autant que je le désire , et plus encore que je ne saurais désirer. Amen.

— XXVIII — t Saint Louis, dans ses enseignemens à sa fille, semble s'être volontairement renfermé dans le point de vue chrétien : il n'a songé qu'au ciel, laissant presque entièrement de côté tout ce qui touche aux affaires de ce monde, tout ce qui n'est que sagesse purement humaine et terrestre. La fille de Louis XI, la régente qui avait gouverné la France pendant toute la minorité de son frère Charles VIII, ne pouvait pas se détacher aussi complètement des choses de la terre. L'immense héritage, la position princière qu'elle comptait bien laisser à sa fille et à son gendre, lui inspiraient d'autres pensées, lui commandaient, je dirai même lui imposaient forcément quelque chose de plus : il lui fallait tracer à sa fille un plan de conduite en harmonie avec ses droits et ses devoirs de princesse du sang, si rapprochée du trône. De là ces conseils où la prudence, l'humilité, la courtoisie, et l'affabilité avec les étrangers, les savants, et même le peuple, ce qui n'exclut pas l'habileté, sont expressément, j'allais presque dire impérieusement recommandées. Obligée de se mettre au service de quelque princesse, Susanne devra en choisir de préférence une qui soit « de bonne renommée, non muable, et de parfait bon sens M ; en tout cas, il faudra toujours faire consciencien »

— XXIX — cieusement son devoir, quoi qu'il en doive coûter,, en évitant autant que possible de froisser et mécontenter personne, de faire aucun rapport « qui puisse être à nulluy préjudiciable, et en gardant avant tout sa conscience honneur franchise loyauté, non autrement ». Si au contraire, grâces à Dieu, Susanne arrive à quelque haute position, c'est alors surtout qu'elle devra redoubler d'humilité. C'est l'orgueil qui a perdu Lucifer, c'est aussi l'orgueil qu'il faut s'attacher à éviter par dessus tout, si l'on veut « avoir bon bruit, et complaire autant aux petis que aux grans ». Dans tous ces conseils de sagesse mondaine et de politique pratique à l'usage des « femmes de grant façon », comme on disait alors, on reconnaît l'esprit sagement avisé de la princesse qui sut si longtemps conserver, presque sans atteinte, son crédit personnel et la puissance de sa maison, après avoir perdu, par la mort de son frère et celle de son mari, ce qui devait sembler la base réelle de sa fortune, l'appui le plus solide de son crédit et de toute sa puissance. Sa tâche cependant ne s'arrête pas là : Susanne se mariera : sa mère lui trace, par le menu, toute une ligne de conduite à l'égard de son mari, et de tous ses parents et amis, à chacun desquels^

— XXX — selon son degré, elle devra se mettre en peine de complaire, ce qui est, après tout, le plus sûr moyen de retenir à soi son mari, et d'acquiescer et conserver son amour « sans se bouter es las de jalousie », ni jamais lui être en rien rebelle. Quant à ses enfants, son principal souci devra être de « les bien enseigner et apprendre, car en ce monde n'a telle joie au père et à la mère que avoir enfans saiges et bien endoctrinez » ; mais surtout il faut s'attacher « au moyen estât et le bailler à ses filles en les tenant honnestement de leurs habits ». Au milieu de tous ces conseils, notons en passant quelques traits où il nous semble trouver un retour de la fière duchesse sur elle-même. Par exemple (p. 23) la défense de faire nuls rapports : « car plusieurs en ont fait de bien justes et raisonnables, et à bonne intencion, qui depuis en ont été hays, et [en ont] eu beaucoup à souffrir » ; de même (pag. 32 et 33) l'anecdote du chevalier qui ne tint pas son serment plus de quatre heures, « bien que prêté sur l'autel et messel ou tous les jours on chantoit messe » ; on pourrait en citer d'autres. Contentons-nous, pour en finir d'appeler l'attention sur ces lignes de la page 129, dans lesquelles Anne de France semble nous avoir tracé en quelques mots, sinon son por

— XXXI — trait réel, du moins celui de la femme qu'elle aurait voulu être, et qu'elle présentait à sa fille comme un modèle à imiter : « toujours en port honorable, en manière froide et assurée, humble regard, basse parole, constante et ferme, toujours en ung propoz sans fléchir ». Notre auteur, pour composer son ouvrage, a dû sans nul doute s'inspirer des meilleurs livres sur le même sujet qu'elle trouvait dans la riche bibliothèque du château de Moulins, créée et successivement enrichie depuis deux siècles et plus par ses prédécesseurs et par elle-même et son mari. On trouvera (page 8) l'indication de quelques-uns, auxquels il faut sans doute ajouter : le Régijne des prmces, n° 49 et 57 (pag. 237), la Cité des dames, n° 77 (pag. 238), le Livre du chevalier de la Tour Landry à r enseignement des dames n° 89 (p. 239) et 252 (pag. 250), t Information des rois et princes j n° loi (pag. 240) et 115, 116, 117 (pag. 241), les trois Vert us y à V enseignement des daines, n° 133 (pag. 242), et enfin le Triomphe des dames n° 285 (pag. 253). C'est peut-être à quelqu'un de ces ouvrages que nous ne connaissons pas qu'aura été empruntée la vive et piquante histoire des trois filles du seigneur

XXXII de Poitiers, si cavalièrement dédaignées par trois princes allemands , ce dont « leur mère fut tant confuse et déplaisante qu'elle n'eut oncques puis joye, et ne vesquit guères après. » Les Enseignements d'Anne de France ont dû être écrits entre la mort de son mari Pierre II, (10 octobre 1503) et le mariage de leur fille Suzanne, qui est du mois de mai 1505. Née le 10 mai 1491, la jeune princesse était sur le point d'entrer dans sa quinzième année, son éducation allait finir, et la duchesse Anne en mère prévoyante dut songer à lui assurer la possession durable des trésors de son expérience. C'était, dit Brantôme, (tom. VI II, pages 103-105 de l'édition de la Société d'histoire de France), « une maistresse femme... Si a-t-elle fait de très-belles nourritures, et n'y ha guères heu dames et filles de grand maison de son temps qui n'ayt appris leçon d'elle. » Ces leçons que l'altière princesse avait si longtemps imposées soit de gré, soit de force aux nobles damoiselles dont elle agréait les services, elle voulut les laisser par écrit à sa fille, pour lui servir plus tard de guide quand elle-même n'y serait plus. Nous avons là le testament intellectuel et moral pour ainsi dire de la fille de Louis XI, le dernier mot de sa sagesse, le résumé de toute

— xxxni — son expérience. Embrassant d'un regard calme et assuré, toutes les éventualités de l'avenir, elle trace à sa fille bien-aimée un vaste plan de conduite pour toutes les circonstances de la vie. Rien n'y est oublié, les devoirs envers Dieu et le monde, les nuances à observer dans les rapports avec les supérieurs, les inférieurs et les égaux, les amusements permis, et les distractions de bon goût, jusqu'aux petits travers à la mode, dans lesquels on doit éviter de tomber, sans toutefois aller jusqu'à les reprendre aigrement dans autrui, tout cela est noté d'un mot, indiqué en passant d'un trait net et précis, sans affectation pourtant, dans un langage ferme et vigoureux, où l'on retrouve ce sens froid et attempé de la maîtresse-femme qui sut, à vingt ans, prendre en main sans embarras ni hésitation la direction des affaires, et mener heureusement à bien l'œuvre difficile de préserver la France des malheurs de toute sorte, dont la menaçait une réaction féodale, que la mort de Louis XI semblait devoir inévitablement amener.

— XXX IV III SUPrLK'E d'un KNFANT LIVRK en OTAIÎE
PAR SON PKRR, CARiTAINE DU CHATEAU DE BREST :
CARACTERE LKGENDMRR DE CR RÉCIT. — PASSAGE DE
FROISSART QUI EN PEUT EXPLIQUER l'oRIGINR. LES

Enseignements sont suivis d'un extrait d'une « épistre consolatoire transmise à une dame nommé Katerine de Neuville, dame de Fresne, sur la mort et trespas de son premier et seul fils » On voit dans cette légende, émouvante et patriotique^ mais peut-être un peu bien naïve, comment une dame de haut parage doit trouver en elle-même la force de concilier avec ses devoirs et ses sentiments de mère et d'épouse, les dures et pénibles obligations que lui imposent sa naissance, son rang, et la situation élevée de son mari. Après la théorie la pratique, après le précepte l'exemple, qui a pour but de montrer l'application de la règle dans toute sa rigueur.

— XXXV — Voici le fond de la légende : Le Prince de Galles arrive en France, et met le siège devant le fort château de Brest, défendu pour le roi de France par le sire du Chastel. A la longue les vivres finissent par manquer à Tassiégé, qui entre en composition, et prend jour pour rendre la place, s'il n'est secouru avant un terme fixé. Pour garantie le capitaine, au refus de tous ses parents et amis de lui servir d'otages, est contraint de remettre au prince son fils unique, âgé de treize ans. Puis il envoie au roi de France pour lui exposer la situation. Le secours demandé arrive, sous forme de vivres et de munitions, quatre jours avant l'expiration du délai convenu, et le capitaine tout joyeux, réclame son otage, comme ayant été secouru en temps utile. Le prince n'est pas de cet avis, et après bien des pourparlers, bien des allées et venues des hérauts, l'enfant est mis à mort. Le capitaine ne peut que se venger par de cruelles représailles, et enfin le ciel lui-même se mettant de la partie, le terrible prince de Galles est abîmé dans les flots avec tous les siens, qui le chargent de malédictions. Le véritable sujet pour notre auteur c'est de montrer dans la femme du capitaine du Chastel, le devoir de l'épouse et les délicates susceptibilités de la fidélité féodale

— XXXVI en lutte avec l'amour maternel ; ce sentiment si puissant et si énergique qui porte partout les mères à mettre au-dessus de tout le salut de leur enfant, ne peut cependant triompher ici des implacables nécessités du point d'honneur féodal. Le fait spécial qui sert de base à notre légende paraît exact : Froissart nous raconte comment des otages remis pour garantie de la parole du gouverneur d'un château, qui avait promis de rendre la place à jour fixe, s'il n'était pas secouru avant un terme convenu, furent impitoyablement mis à mort, faute par le gouverneur d'avoir tenu sa parole, et comme dit notre légende fait honneur à son scellé. Les suites de cet emportement sauvage sont les mêmes dans les deux récits, seulement dans Froissart, comme on le verra plus loin, ce n'est pas le prince de Galles, qui a terni sa gloire par un si cruel abus de la force, c'est un prince des fleurs de lys, le propre frère de Charles V, ce duc d'Anjou, dont le rôle équivoque pendant la minorité de Charles VI, son neveu, n'a pas toujours été digne de son nom, ni de son rang. Cuique suum.

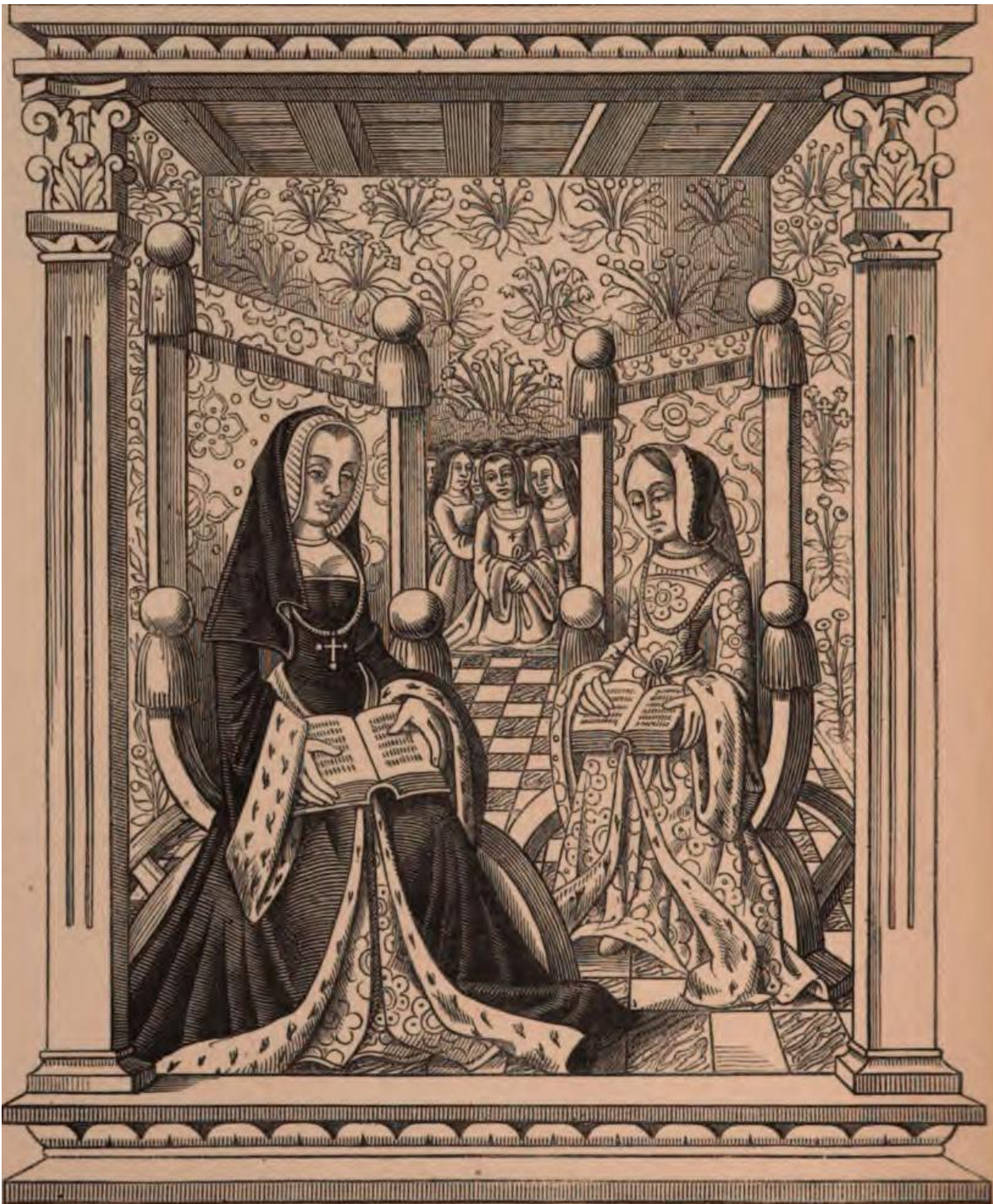
XXXVI l Comment les otages que ceux de Derval avoient baillés furent décollés; et comment M^essire Robert Canolles fit décoller les prisonniers qu'il tenoit. Le duc d'Anjou, le duc de Bourbon, le connétable de France, et tous les barons qui là estoient, tenoient le chastel de Derval à avoir pour eux, par deux raisons. La première estoit que messire Hue Broec et son frère avoient juré et scellé et promis, et de ce livré bons ostages, chevaliers et escuyers, que ils ne povoient ni dévoient nullui recueillir en leur forteresse, qui ne fust aussi fort comme ils estoient. La seconde raison estoit que, dedans quarante jours, ils dévoient rendre le chastel de Derval aux seigneurs de France, si les Anglois ne venoient là en la place, si forts que pour eux combattre, et lever le siège, desquelles choses ils estoient tout en deffaute. Monseigneur Robert Canolles s'excusoit, et mettoit tousdis en avant, que ses gens ne povoient faire nuls traités sans son accord, et que tous les traités que fait avoient estoient de nulle vaille, ni de lui on ne pouvoit extraire autre réponse. Et mandoit bien au duc d'Anjou et au connétable que ils n'avoient que faire de là séjourner pour son chastel, car jà

XXXVIII tant qu'il vivoit, ils n'en seroient en saisine. Le duc d'Anjou de ces réponses estoit tout mélancolieux : si avisa une fois qu'il essaieroit Monseigneur Robert par une autre voie ; et lui manda bien à certes que, s'il ne lui rendoit le châtel, ainsi que droit et raison le vouloient, il fust tout segur qu'il feroit mourir ses ostagiers. Messire Robert lui remanda que bien estoit en sa puissance de faire ainsi tout ce qu'il disoit ; mais il fut segur [que] s'il les fesoit mourir, il avoit laiens en son chastel de bons chevaliers François prisonniers, desquels il pouvoit avoir grant rançon, mais il les feroit mourir aussi. Cette response prit le duc d'Anjou en si grand despit, que, sans point d'attente, il manda les ostages qui issus de Derval étoient, deux chevaliers et deux escuyers, bien gentils hommes, et les fit mener du plus près du chastel qu'il put, et là furent descolés; ni pour prière ni parole, que aucuns barons de l'ost pussent ni sceussent, ils n'en furent point desportés. Quant messire Robert Canolles, qui estoit amont aux fenêtres de son chastel, vit ce, si fut moult courroucé, et ainsi que tout forsené, il fit incontinent une longue table lancer hors des fenestres, et là amener trois chevaliers et un escuyer, que il tenoit prisonniers, dont il avoit refusé dix mille francs. Si les fit monter

— XXXIX — sur celle table l'un après l'autre, et par un ribaut
couper les têtes, et renverser ens es fossés, le corps d'un lez et les testes de
l'autre. De quoy vraiment tout considéré, ce fut grand pitié, quand pour
l'opinion d'eux deux, huit gentils hommes furent ainsi morts; et depuis en
furent moult courroucés et Tune partie et l'autre. Froissart. — Edition
Buchon. — Trome I«^ pag. 682-3, i»vre I^^ partie ii*^.'

The text on this page is estimated to be only 28.34% accurate

ERRATA. ^age. ligne. au lieu de : 22 15 au sur plus 29 14 quelles
48 II neccessitéfz 54 13 quelle 106 5 supprimer le chiffre XX v 135 I e^itre
154 17 arfvons 198 17 pardon ne5 '-^35 ï3 derrenier 239 18 et 19 eypitres
242 12 if. lat.) 26g 10 quelquefois 302 16 accognitar ^2-1 18 né lisez : au
surplus qu'elles neccessitcz qu'elle • epistre avons pardonner derrenier.)
epistres (f. lat. 913. 1 quelquefois accognitarc ne.





A parlas le amour mien-
nelle que j'ay à vous ma
fille, considerant l'en-
de nostre pauvre sage-
et meschante vie présente, com-
rables et grant dangers, en ce monde
transitoire, sont à passer ainsi agités,
reconnoissent la très-brève et
daine et hastive mort que à l'es-
heure j'attens, nonobstant mon pauvre
rude et débile engin, me donne cou-
raige et vouloir de vous faire, tandis
que je vous suis présente, aucuns petits
enseignemens, aduertissans vostre
ignorance et petite jeunesse, esperant



A parfaïele amour naturelle que j'ay à vous, ma fille, considérant
Testât de nostre povre fragilité, et meschante vie présente, (innumérabtes et
grans dangiers, en ce monde transsitaire, sont à passer) aussi après,
recongnoissant la très-briefve subdaine et hastive mort que à toute heure
j'attens, nonobstant mon povre rude et débile engin, me donne couraige et
vouloir de vous faire, tandis que je vous suis présente, aucuns petis
enseignemens , advertissans vostre ignorance et petite jeunesse, espérant

que en aucun temps en aurez souvenance, et vous pourraient
quelque peu profiter; doncques, sans vous faire nulz longs prologues, ne
aussi de peu de chose grans parlemens : II LE premier et principal point, sur
tous les autres, est que affeélueusement, et de tout vostre léal et plain
pouvoir, vous gardez de faire, dire, ne penser chose, dont Dieu se puisse à
vous courroucer, quelques tentacions subtiles que le monde, la chair ny le
Dyable vous puissent jamais bailler. Dont, et pour plus chastement

3 vivre, et vous mieulx . garder de pécher, aiez, comme dit sainel Augustin, en mémoire tousjours, que, sans avoir de seureté une seulle heure, il fault que ce meschant corps meure, qu'il pourrisse, et soit mangé de vers, et que sa povre ame désolée incontinant reçoive le guerdon de la desserte de sa vie. Pensez parfaidamente, au secret de votre cueur, aux terribles merveilleuses et infinies peines d'enfer, et aussi aux grans et inestimables gloires et joyes qui à jamais sont en paradis, craignant sur toutes choses, et en grant douleur de cueur, la journée tant redoubtée du jugement général que incessamment aélendent bons et maulvaix. Et vous

souviengne de saintl Bernard, qui dit que à toute heure, où qu'il fust, y luy sembloit qu'il oyoit ce terrible son, tant fort merveilleusement le redoubtoit. Las! or pensez donc, ma fille, à ceulx qui sont rnondains, et usent toute leur vie en vanitez délices et folles plaisances , comment, ne combien ilz le doivent doubter, quant luy, qui tant estoit parfait , en avoit si merveilleuse crainéle. III APRÈS , ma fille , pour ensuyvir nostre propos, en grant humilité de cueur pensez et recongnoissez en

5 vous, qui vous estes, et dont vous venez, à vostre pbyre et corrompable création, quant au corps, et à la trèsexcellente et noble quant à lame, laquelle, comme dit sainél Thomas, est créée à l'ymage et semblance de Dieu. Dont, pour la digne et non pareille création , et aussi pour le grant loyer que nous adlendons avoir d'icelle, devrions mieulx aymer, comme dit sainél Ambroise, mourir de mille mors, si possible estoit, que, de nostre franche liberté , l'abandonner une fois à pécher. Hélas ! ma fille, nous devons donc bien penser les grans dangers, douleurs, et regretz, que. doivent souvent avoir ces povres et meschans obstinez, examinans

secrètement leurs très-maulvaises et trop larges consciences. Mais bien heureux sont ceulx, dit saint Bernard, à qui Dieu donne la grâce de, avant leur mort, en avoir vraie et parfaite connoissance ! Car, comme dit le bon philosophe Boèce, ceste vie transitoire est fort briefve au pris de celle qui sans fin durera. Et dit de rechef que ce monde n'est rien, fors toutes déceptions, vanitez, et tentations, et que bien bestes sont ceulx et celles qui, en rien qui y soit, y cuident trouver félicité parfaite. Car, comme il dit de rechef, il n'y a si puissant, si noble, ne si franc, qui n'y soit souffreteux, foible, et subiect. Et dit encores, que ceulx ou celles

qui y Guident estre les plus saiges, et qui mieulx le pensent
congnoistre, y sont souvent les plus folz, et qui s'i abusent et dévoyent plus.
Et dit de rechef que, par folle espérance d'y longuement vivre, ou la trop
grande fiance sur la grâce divine, que le diable nous donne, y sommes tous
aveuglez des cueurs, et sours d'entendemens de fai(5lz et de couraiges, ce
qui se monstre en plusieurs lieux si plainement qu'il est comme tout notoire.
III ET pour tant, ma fille, ne vous y fiez en riens qui soit, ne en sens force
ne entendement nul, qu'il vous

8 semble que vous aiez, mais y vivez en grant crainéle, et tous] ours sur vostre garde, que vous n'y soiez déceue, et vous gardez d'y estre oyseuse, et par especial d'esperit. Occupez le tousjours en bonnes œuvres , comme de penser de cueur , en grant dévotion, à la sainde et digne passion de nostre doulx Sauveur Jhésus, en luy rendant grâces, et le louant affeélueusement. Et, pour mieulx vous sçavoir vivre et conduire en dévotion, je vous conseille que lisiez le livret du preudhomme de saindl Lis, celui de sainél Pierre de Luxembourg , les sommes le roy, l'orologie de Sapience , ou aultres livres de vie des Sain61:s, aussi les didlz des philosophes et anciens

— 9 — saiges, lesquelles doélrines vous doivent estre comme droiële reigle et exemple, et c'est très-honneste occupation et plaisant passe temps. En oultre , touchant vostre jeunesse, laquelle on ne doit aucunement laisser vague ne oyseuse , mais la doit on occuper, et emploier à toutes choses honnestes, et sans trop grans curiositez , comme d'aulcuns petis et gracieulx ouvraiges d'eschez, de tables, marrellez , ou autres menuz esbatemens, sans y user de trop grant subtilité, ne nouvelleté, car les couraiges d'aucunes s'enclinent aucunes fois si fort à telz choses, qu'elles n'ont pouvoir ne entendement de ailleurs penser, qui n'est pas signe de bon sens, ne

IO fait de femme de grant façon, car de telles choses on en doit user et en prendre attrempéement, c'est assavoir en lieu de rien faire y passer le temps. Car, comme dit le docfleur Lyénard, toutes femmes qui désirent avoir bon bruit, et estre dicfles femmes de bien , doivent avoir les couraigês les vouloirs et les entendemens tant grans et si haultement eslevez , que toutes leurs principales œuvres doivent estre de tousjours acquérir vertus. Car, comme dit le philosophe , c'est le plus prouffitable euvre, le plus grant et noble trésor que nous puissions jamais acquerre ne avoir tant au sauvement de l'âme , comme à la parfaidle renommée du corps.

1 1 V ET pour tant, ma fille, emploiez vostre entendement du tout à acquérir vertus, et faiéles tant que vostre renommée soit digne de perpétuelle mémoire, et quoy que vous fassiez, sur toutes riens, soiez véritable franche humble courtoise et léalle, et croiez fermement que si petite faulte ne mensonge ne pourroit estre trouvée en vous, que ce ne vous fust un grant reprouche. Car, comme dit le docteur Liénard, en ung argument qu'il fait ou il parle de mensonge, c'est le pire de tous les vices, et qui plus est puant et deshonneste, à Dieu

12 et au monde. Or donc, ma fille, si vous vouliez estre au nombre des femmes de bien , et avoir bon et honneste bruit, gardez-vous bien d'y encheoir. Et, comme dit Socrates, ne ressemblez pas à ces folles musardes, qui, par leurs besteries, cuident estre bien saiges et renommées, quant, par leur maudite et venimeuse finesse, déçoivent et abusent plusieurs gens, qui est chose à Dieu détestable et au monde abhominable. Et dit ledit dodleur Liénard, que oncques homme ne femme de grant fasson, ne qui eust bon sens, ne désira avoir ce bruit. Et dit de rechief, que combien que plusieurs nobles, et venans de bon lieu, soient au monde de ceste

— 13 — deshonneste et meschante sorte, et qui à présent sont ceulx ou celles, qui d'aucuns ont la plus grant audience, mais, à parler franc et à la vérité, ce n'est que des folz, ou de ceulx desquelz on a affaire. Et soies seure, comme dit ledit docteur, que si, en leur présence on les blandist, en leur absence on les maudit. Finablement, comme dit Saindl Ambroise, quoy qu'il tarde , à la parfin telz gens ne sont aymez de Dieu ne du monde, quelque semblant que on leur fasse. Et dient les saiges , que on les doit fourir comme choses venimeuses, quelque plaisant bel accueil ne gracieux passetemps qu'on y puisse jamais trouver, et que la fin en est

— 14 — trop périlleuse. Et pour tant, ma fille , gardez- vous d'eulx et de leurs déçepvables acoincSlances. VI EN oultre , ma fille , si d'aventure la mort me prenoit , avant que eussiez quelque provision, et que, par le conseil et adVis de noz seigneurs et amyz , advinst que fussiez mise à la court , ou en quelque aultre grant hostel, quoy que vous fassiez, au moins s'il vous est possible, meniez -vous en service de dame ou damoiselle qui soit bien renommée, non muable, et qui ait bon sens. Car, comme dit le

.— 15 — dodleur Liénard, il n'est point de si grant vice en la personne, qui, par ceste noble vertu de sens, ne soit corrigé attrempé et anéanty. Et dit ung philosophe que oncque de homme ne de femme qui eust parfait ne bon sens, quelque mauvaise inclination qu'ilz eussent, ne de quoy ilz se meslassent, ne vy, ne n'ouy oncques parler, en histoire ne en livre, que la fin n'en fust honneste, et bonne, et digne de mémoire. Et dit ung aultre philosophe, que bien est mauldite la terre dont le seigneur est enfant, laquelle comparaison est entendue des folz. A ce propos dit ung aultre philosophe, que la plus grant fortune meschance et pitié qu'il soit au monde, est quant il

i6 fault que le saige soit en la subgeélion et gouvernement du fol. Et pourtant, ma fille, gardez vous, à vostre pouvoir, d'y estre subge⁵le, car, comme dit le dodleur Liénard, souvent advient que les serviteurs ou servantes, voire aucunes fois les plus parfaitz, portent les charges et pugnitions des grans dérisions faultes soubdaines et folles entreprises que les folz maistres ou maistresses, font de leurs desraisonnables vountés, et sans y vouloir user de nul bon et juste conseil. Par quoy donc, on doit eschever le service de telles gens , car il n'en peult nul bien venir. Mais si, d'aventure, advenoit qu'il conveint y estre, on s'i doit acquitter de tout son pouvoir, et leur

— 17 — doit on remontrer leurs fautes et les blasmer, et non pas en manière de les oser ne vouloir reprendre ne corriger, mais par subtiles manières , en douceur et signe d'amour, comme en comptant à de propos nouveaulx et gracieux comptes, ou en louant aultres, et donnant bruyt de cas et faitz contraires, et tousjours revenant à la juste et morale vérité, en eulx ramantevant tout doucement que , quant toutes oppinions seroient accomplies à volentez , si fauldroit il mourir, et que, doncques, puisque ainsi est, qu'il fait bon aprendre à bien vivre, affin que quant l'heure viendra de bien savoir mourir ; sans leur tenir longs comptes , car ce n'est pas la

i8 coustume de telz gens, de vouldentiers ouyr parler de mourir.

VII ET, combien que le propos soit neccessaire et propice, et de quoy l'on doit le plus souvent et vouldentiers parler, par espécial , à ses amys, si n'est il pas bon de leur en trop parler, pour doubte de les ennuyer ce qui ne se doit pas faire. Car, quelz qu'ilz soient, on leur doit complaire puis qu'on est en leur service, c'est assavoir en choses raisonnables , et non aultrement. Et dit le docteur Liénard, qu'on ne doit pas faire comme beaucoup de folz adulateurs, qui, pour avoir

— 19 — ung peu d'honneur d'audience ou de pecune, flattent et blandissent à tout propoz, louent, accordent, controuvent, rapportent, soit tort ou droit, ne leur chault de quoy, ne contre qui, sans rien qui soit à compter, ne à honneur, ne à conscience , tant sont de bestialles et mauldidles condicions. Sainél Pol dit que telz gens dényent la foy, et sont beaucoup pires que infidèles, et. ne pourroient, selon la raisonnable loy, souffrir ne porter trop grant pugnition. VIII OUR tant, ma fille, quelque maistrise que vous aiez, gardez-vous

20 d'estre semblable à eulx, en rien qui soit, croiant parfaidamente que, quoy qu'il tardast, en la fin vous en repentiriez, en ce monde ou en l'autre. Car, comme dit Boéce, Dieu qui est parfaicflement juste, quoy qu'il tarde, ne laisse rien impugny. Aussi, ma fille, au regard de la court, il n'apartient à femme jeune de soy mesler ne embesongner de plusieurs choses, et dient les saiges que on doit avoir yeulx pour toutes choses regarder, et rien veoir, oreilles pour tout ouyr et rien sçavoir, langue pour respondre à chascun, sans dire mot qui à nully puisse estre en rien préjudiciable. Et dient de rechef que ce n'est pas grant sens de demander le plus grant

21 bruit, de doubte tous] ours des envies qui y sont grandes
merveilleusement. Et dit ung philosophe, que celuy ou celle auroit bien bon
sens, qui s'en sçauroit garder. Mais nonobstant ce, qui peult doit peine
mettre de les eschever, et à ceste cause , je vous conseille, pour le mieulx,
que, après tout service acomply deu à vostre maistresse, que vous medlez
peine de complaire à chascun selon son estât, et faire l'honneur qui leur
appartient, et par especial à ceulx ou celles, qui ont les plus grans
audiences, et qui sont tenuz à plus saiges, voire en gardant vostre
conscience , honneur, franchise , loyaulté , et non aultrement.

22 IX EN oultre, soiez à chascun humble, tant au petit comme au grant, douce , courtoise , et amyable , et en toutes choses véritable et attrempée. Et s'il advenoit que, par envye ou hayne, aucun parlast, ou controuvast quelque chose sur vous, contre vostre honneur, ou autrement, souffrez le pasciement , faignant de le non croire en complaisant tousjours, car, comme dit le doéleur Liénard, il n'est point de si grand ire ne envye , que par la vertu de douceur et d'humilité ne soit adoulcie. Au sur plus, gardez vous, à qui que

— 23 — ce soit, de faire nulz rapportz, car aulcunes fois, plusieurs en ont fait de bien justes et raisonnables, et à bonne intencion , qui , depuis , en ont esté hays, et eu beaucoup à souffrir. Pour tant , je vous conseille , se n'est en toute douceur, que ne vous meslez que de vous , sans rien enquerre , ne désirer à sçavoir, du fait ne gouvernement des autres, et si d'avanture advenoit que vous en sceussiez quelque chose , gardez bien que par vous ne soit décelé, quoy qu'on vous en enquière, ne fasse force de le sçavoir. Car, comme dit Socrates, oncques homme ne femme de grant fasson ne descouvrist le secret d'autrui, au moins, s'il ne touchoit à trop

— 24 — grant préjudice' de le celer, et, par especial , contre l'honneur de vostre maistre ou maistresse, laquelle chose, si ainsi en advenoit , ne devoit , par raison , estre celé , ains secrètement , par manière de confession, en devriez advertir son confesseur, non autrement. Car, comme je vous ay dit dessus , tout ce qui est fait ou dit à bonne intencion n'est pas tousjours de chascun congneu. X AUSSI, ma fille^ touchant ces habitz et atours, je suis assez contente, tant que serez jeune, et en estât pour

— 25 — les porter, que, selon la coustume du païs ou vous serez ,
et le plaisir de vostre maistresse, que vous les portez. Et faidles tous jours
tant que vous habillez le mieulx et plus nedlement que pourrez. Car, au
regard du monde, croiez pour vray qu'il est mal séant et fort deshonneste de
voir une fille ou femme noble nicement habillée et mal en point. Et ne peult
homme ou femme de fasson estre trop gent ou trop net à mon gré ; mais que
ce soit sans trop grant curiosité, et qu'on n'y medle pcis tant son cueur,
qu'on en laisse à servir Dieu. Et dit le dodleur Liénard, que pour eschever
aucunes temptacions, qui à ceste cause pourroient survenir, qu'il est bon de
sou

26 vent prier Dieu. Et conseille fort, entre aultres prières , dire au matin , en soy levant, trois fois « Pater noster», et autant « Ave Maria », la première, en pensant à la doloireuse passion de nostre rédempteur Jhésus ; la seconde, en pensant à sa grant humilité de daigner descendre es abismes d'enfer, pour, sans plus, reconforter ses amys ; la tierce, en pensant à la joye inestimable de sa glorieuse mère quant elle le vit ressuscité. Ces trois patenostres prouffitent beaucoup à dire au matin et au soir contre mauvaises tentations. Pour tant, ma fille, il se fait bon acoustumer à les dire souvent.

•-- 27 — XI MAIS, pour abrégér, et revenir à nostre propoz, touchant habillemens , je vous conseille que ne les portez pas les plus oultrageux , trop estroitz, ne fort chéans, et ne ressemblez .pas aucunes , à qui il semble qu'elles sont fort gentes, quant elles sont fort ouvertes , et just chaucées , et vestues tant que, par force de tirer, sont souvent leurs vestemens désirez, dont elles sont mocquées , et au doy monstrées de ceulx qui le sçavent, et en oyent parler. Ma fille, ne soiez pas aussi de celles qui, pour sembler plus gentes et menues, se vestent en yver

28. si ligèrement qu'elles en gellent de froit, et en sont souvent jaualnes et descoulorées , et tant que, par les secrètes froidures qu'elles y prennent, ou pour estre trop serrées, en engeur drent plusieurs griefves maladies, et plusieurs sont qui en ont encouru la mort ; et ne fault point doubter que ce ne soit ung merueilleux péché, car on est homicide de soy mesmes. Et ne excuse point ignorance en ce cas, car, qui n'est saige, dit le philosophe, si croie conseil , ou ensuyve les faitz de ceulx qui le sont. Et dit le dodleur Liénard , que celuy doit estre réputé saige, qui uze de telz choses attrempéement, et y sçait tenir la reigle et le milieu, sans soy desvoier, ne faire

— 29 — moquer. Et doit -on faire que la manière soit tousjours sa personne ensuivant, et selon son estât. Car combien qu'il soit bien séant à chascun, si appartient il principalement à hommes ou à femmes nobles, avoir beau port hault et honorable, douke manière bien moriginée et asseurée en toutes choses ; et, par especial , à toutes femmes de façon qui désirent avoir bon bruit, à cause de leurs féminines et doulces condicions, lesquelles doivent estre tant honteuses et craintives de mesprendre, quelles ne doivent mouvoir corps ne membre sans besoin, et par droit ordre de doulceur compassée en toute raison. Et dit ung philosophe parlant à ce pro

— 30 — poz que la plus deshonneste chose qui puisse estre au monde, en espécial aux hommes de façon , est de veoir une jeune femme yssue de bon lieu volage et effrénée. Et, au fait contraire , dit ung autre philosophe que le plus noble et plaisant trésor qui puisse estre en ce monde , est de veoir une femme de grand façon belle, jeune, chaste, et bien moriginée. XII ET pour tant donc, ma fille, puisque vertus et bonnes œuvres sont aussi bien louées, aymées, et cher tenues, en ce monde cy comme en

— 31 — l'autre, vous vous devez tant plus fort mecsire en peine d'estre vertueuse, affin de faire tousjours tant, que vostre conversation soit honneste et bonne, et en toutes choses courtoise et amyable , que vous soiez à tous plaisante, et de chascun aymée, voire d'amour dont parle le philosophe, c'est assavoir que honnesteté en soit la fondation. Car autre amour n'est que faulce deablerie et ypocrisie, laquelle je vous commande fouyr, de toute l'auélorité et puissance que mère peult et doit avoir sur fille. C'est assavoir de semblans , regardz , parolles , couraiges, pensées, désirs, voulentez, et puissances. Car, comme dit Saindl Pol, de toutes les tentacions et sub

— 32 — tilles déceptions qui soient au monde, c'est une des pires, et dont on voit advenir grans maux, tant deshonnestement en use l'on à présent ; car, comme dient plusieurs docteurs, il n'y a si homme de bien , tant noble soit , qui n'y use de traïson , ne à qui ce ne semble bon bruit, d'y abuser ou tromper femmes de façon, soient de bonne maison ou autres, ne leur chault où. Et dit le docteur Liénard, qu'il n'y a si parfait, qui en ce cas use de vérité , ne qui tiengne promesse , tant soit forte ne grande, la quelle chose, certainement, je tiens véritable. Car je ouys une fois raconter à une femme noble et de grant façon, qu'elle avoit congneu gentilhomme et che

— 33 — valier qui , en ce mesme cas , de sa franche volenté , avoit fait serment, en foy de noble homme , sur l'autel et messel où tous les jours l'on chantoit messe, lequel chevalier ne teinst pas son serment plus de quatre heures. Et si estoit , à ce qu'elle me compta, bien raisonnable, et sauf son honneur et sa conscience , n'avoit excuse aucune de le rompre , sinon son lasche et failly couraige, et soubdaine muableté. Par quoy, ma fille, quelques blandissemens, ou grans signes d'amours, que nul vous puisse monstrar, ne vous y fiez en riens. Car, comme dit le douleur Liénard , les plus saiges , et qui y cuident aller le droit chemin,

— 34 — sont souvent les premiers trompez. Et dit de rechef que, par la congnoissance qu'ilz ont de leurs léaulx et bons couraiges, pensent trouver autres en faitz et en ditz semblables , dont , à ceste cause , souvent se trouvent deceuz. Et dit encores le dit dodleur, que Dieu ne veult point consantir, que couraiges fermes francs et loyaulx en ce cas trouvent leur semblable, de doubte que l'amour, qui doit estre principalement à luy, n'y fust ajoinée et aétribuée. Aussi certainement, il ne fault pas doubter, que si telles vertueuses conditions s'abordoient ensemble, par ceste manière ou aultres, que l'amour n'y fust merveilleusement grande , et la fin bonne et honneste.

— 35 — A ce propos, dit le docteur Liénard, en la fin d'un argument qu'il fait, ou il parle d'amour parfait, que l'ennemy qui est plein de venimeuse subtilité, de sa puissance se efforce de rompre et eslongner telle amour pour les grans biens et honneurs qui s'en peuvent ensuivre. Mais nonobstant, ma fille, comme je vous ay dit dessus, ne vous fiez en chasteté, force ne perfection que vous croyez connoistre en vous ne en aultre, carant que une entre mille n'en eschappe pas sans estre chargée de son honneur ou déceue, tant soit l'amour bonne ou parfaite, soit en une manière ou en aultre. Dont, pour la plus grant seurété, je vous conseille que vous

36 VOUS gardez de toutes privées et gracieuses acoindlances telles qu'elles soient, car on a veu, en ce Ccis, plusieurs honnestes commencemens , dont la fin a esté depuis deshonneste et préjudiciable. Et aussi, quant il en viendrait tout au mieulx, si doit l'on craindre les folz et légiers jugemens, qui, au préjudice et charge des dames, se font souvent; car, comme dit le doéleur Liénard, le monde est, en ce cas et autres, tant vil et si corrompu, que bien peu en est , à présent, dont ceste parfaitle amour soit véritablement ne au vif congneue. Car, comme dit un philosophe , chose nuisible est non congnoissable à ceulx qui n'ont engin habille ne vertueux : par quoy

— 37 — on juge souvent ce qui ne fut oncques. Pensez donc que plusieurs dames et damoiselles ont eu beaucoup à souffrir, et aucunes en ont perdu honneurs et aventaiges, tant en mariage, que d'autre manière, que je vous laisse à dire, pour nostre compte abrégé. XIII D ONCQUES, ma fille, qui est saige doit tous telz dangers fuyr et eschever, doubtant les maulx qui s'en peuvent ensuivre. Et, pour vous parler de mariage, c'est une ordre tant belle et si prisée, mais qu'elle soit honnestement maintenue , ainsi qu'il appar

- 38tient, que on ne la pourroit trop honnorer ne assez louer. Et pour y parvenir on ne si peult trop emploier, ne soy conduyre trop saigement , ne en trop grant douceur, crainte, et chasteté, tant en manières comme en fait, et ne doit on avoir, en ce cas, aucun choïs , désirs , ne souhaitz , ne user en riens de sa propre et seulle voulenté, mais s'en doit-on du tout attendre à la prudence bonne grâce et ordonnance de ses amys; et dit ung philosophe que celle qui aultrement en use doit estre tenue pour parfaiéle folle. Pour tant, ma fille, fichés ces choses en vostre mémoire, et vous y conduysez si saigement que vous ne soiez point cause d'empes

— 39 — cher quelque bon eur, s'il plaisoit à Dieu, de sa grâce, le vous envoyer. XIII ET ne ressemblez pas à trois demoiselles, jadis filles au seigneur de Poitiers, qui lors estoit très noble et très puissant, lesquelles demoiselles estoient de si excellente beaulté, que par tout le monde estoit renommée d'elles, et, à ceste cause, furent demandées de plusieurs en mariage, par espécial de trois nobles et puissans princes du pais d'Alemaigne et marches d'environ , qui , pour le bruit et renommée d'elles, en estoient fort

40 amoureux. Et, secrètement, à petit estât, et non saichans du fait ne entreprise l'ung de l'autre, arrivèrent tous trois , sur ung mesme jour et à une heure, à Poitiers, et tant advint qu'ilz s'assemblèrent, et se dirent l'ung à l'autre la cause pourquoy ilz estoient là venuz, c'est assavoir pour veoir les damoiselles devant di6les, car la chose estoit desja bastie, ne restoit sinon que la veue d'elles leur pleust. Et fut le seigneur de Poitiers adverty de ces nouvelles, dont il fut moult joyeux, et prestement alla vers eulx, et les amena en son hostel , où ilz furent par la dame et les trois filles honnorablement festoiez. Advint que l'aisnée s'estoit tant serrée et estrainde de

~ 41 — ses habitz que le cueur luy faillit, ainsi qu'elle devisoit à celuy mesme qui la demandoit, dont il fut moult desplaisant de la veoir en ce danger, et voulut sçavoir la cause ; de quoy, depuis, il fut adverty, et sceut que, par l'oultrecuidance et folie d'elle, ce luy estoit advenu. Si pensea qu'elle estoit en advanture de non jamais porter enfant, et conclud en son couraige de ne la point espouser. Le second prince regardoit fort le port et manière de la fille seconde, et l'aperceut estre tant volage et ligère qu'il la teint pour folle, par quoy conclud aussi de jamais ne l'espouser. Le tiers prince se print à deviser avecques la fille plus jeune, laquelle il trouva fine à merveilles.

-- 42 — et parlant très hardiment, et par espécial d'amours , qui la jugea folle , et non chaste de son corps, et eust mieulx aimé morir à celle heure que de jamais l'espouser. Doncques, ma fille, en la manière qu'avez ouy, furent les trois filles deceues, et en perdirent leur bonheur par leurs follies. Car, incontinant, les princes prindrent congié, et se partirent hastivement, et à peu de parolles, sinon que le plus jeune ne se peust tenir de dire à la dame , mère des filles, que la bonne introduction et gracieuse conduite qu'il avoit veu en ses filles, luy estoit une bien grant gloire , et digne de mémoire perpétuel. Lesquelles parolles et reprou

■-■ 43 — ches, la dame entendit bien à quel propos elles servoient , dont elle fut tant confuse, et si desplaisante, qu'elle n'eust oncques puis joye , et ne vesquit guères après. Et pour tant , ma fille, prenez y exemple, et vous gardez, quelque privaulté où vous soiez, de faire nulles lourdes contenances, tant de branler ou virer la teste çà ne là, comme d'avoir les yeulx agus, légers, ne espars. Aussi de beaucoup ne trop rire , quelque cause qu'il y ait ; car il est très mal séant, mesmement à filles nobles, lesquelles, en toutes choses, doivent avoir manières plus pesantes, doulces, et assurées que les autres ; de parler aussi beaucoup , n'avoir langaige trop afilé , comme plusieurs

— 44 — folles coquardes ont, qui cuident avoir bon bruit , et estre de plusieurs aymées, par hardiment et volagement parler, et respondre à chascun et à tous propoz ; laquelle chose est très mal séant à toutes femmes, de quelque estat qu'elles soient, et spécialement à jeunes pucelles, povres ou riches, et s'en doivent garder. Car, à ce, sont elles souvent jugées folles et non castes de leur corps ; et dit un philosophe, que aux yeulx et à la langue est évidamment congneue la chasteté d'une femme. Et pour ce, ma fille, usez tousjours de ces deux choses pesamment et en crainde, c'est assavoir de parler et regarder, et ne soiez jamais la première ne la

— 45 — dernière parlant, ne rapporteresse de nouvelles, au moins qui soient desplaisantes, ou à aulcun préjudiciables. Soiez aussi tardive et froide en toutes vos responces, car, sur aucuns propoz, comme dient les saiges, n'y eschiet point de responce. Gardez vous aussi de courir ne saillir, d'aucun pincer ne bouter. Et pareillement ne souffrez nulz quelconques atouchemens sur vostre corps, de homme quelqu'il soit, serrement de mains, ne marchement de pieds. Pour conclusion, ma fille, ne faidles pas tant que par vostre meschant gouvernement vous soiez cause de ma mort, comme les filles susdiéles furent cause de celle de leur mère.

46 X\ PLUSIEURS aultres enseignemens comptes, et questions vous pourroye faire à ce propoz, mais, pour abrégier nostre compte, et aussi pour entrer plus avant en la matière, s'il advenoit, ma fille, que par la grâce de Dieu , vous fussiez mariée en quelque bon et hault lieu, ou à seigneur de grant puissance, gardez vous bien de trop vous enorguillir ne eslever par outrecuidance , car alors seroit-ce que en vous devroit estre toute humilité. Car, comme dit le docfteur Liénard, il n'est point de si grant seigneur, ne puissant prince, en

— 47 — ce misérable monde, qui ait cause de soy orguillir, s'ilz congnoissent parfaiélement les merueilleux dangiers et grans subgedlions ou ilz se treuvent incessamment, sans repoz avoir; aussi s'ilz se veullent loyaulment acquiéter, tant des grans louenges et grâces qu'ilz doivent à Dieu à cause de leurs grans seigneuries et bénéfices, comme des pesans charges, fetz redoubtables, et dangereuses craindles, qui, à toute heure, leur doivent estre présentes devant les yeulx. XVI o R pensez donc, ma fille, puisque ainsi est, que vous qui estes

-48féminine et foible créature, devez donc bien mecfre
peine,.quelque heureuse fortune que puissez jamais avoir, à vous conduire
gracieusement, en parfaïele humilité, par espécial, envers vostre seigneur et
mary, auquel, après Dieu, vous devez parfaidle amour et obéissance, et ne
vous y povez trop fort humilier, ne trop porter d'honneur, et le devez servir
en toutes ses neccessitéz, et luy estre douce privée et amyable, et aussi à
tous ses parens et amys, à chascun selon son degré ; car en toutes choses
faust tenir ordre, c'est à dire que vous devez beaucoup plus d'honneur au père
et à la mère de vostre mary, s'il en a, que à nul de ses aultres

49 parens, et plus au frère que au cousin, et ainsi à chascun selon son ordre de prochaineté de lignaige, et leur devez faire service selon raison, autant que aux vostres. Et saichez, quelque haultaine aliance où vous puissez jamais parvenir, que, par une folle présumpcion, ne devez despriser vos ancestres, dont vous estes descendue; car ce seroit contre droi⁶l et raison. Et, selon le do⁶leur Liénard, ceulx qui ainsi le font, ressemblent à Lucifer, qui, par son orgueil, se voulut eslever contre Dieu son créateur, et se comparer à luy, lequel, par son outrecuidance, fust tresbuché, et plusieurs de sa bende avecques luy, au puant et abominable puiz

— 50 — d'enfer, et, par avant, il estoit au plus hault excellent et noble lieu de paradis. Advisez donc, ma fille, comment nous devons beaucoup craindre d'encourir l'ire de Dieu par ce maudit péché d'orgueil, quant le plus beau et le plus noble ange, qui feust en paradis, en seuffre étemelle pugnicion. XVII COMBIEN que à plusieurs folles, qui n'ont guères veu, ce leur semble une bien grant gloire et honneur d'estre assises es plus hault lieux que leurs propres mères ou grans mères , et au regard de leurs grans

51 antes, ou seurs aînées, elles n'en tiennent riens, et moins
beaucoup que de maindres d'elles, d'estat et d'honneur, qui ne leur tiennent
d'acointance ne de lignaige, ne à elles ny a leurs maris. Et ay veu, depuis
ung an en ça, en ce cas, nobles femmes, devant leurs mères et grans mères ,
faire de telles coquardises, sans leur porter honneur, ne dire seulement : ne
vous desplaise, au veu de chascun, dont ceulx qui estoient présens
réputoient le cas à grant derrision. Et cecy advint en une niepce , mariée à
ung simple chevalier, laquelle s'avança de prendre place devant une sienne
ante, noble et ancienne , pour ce qu'elle estoit simple damoiselle, qui peu

— 52 — d'occasion estoit. Aussi en fut elle desprisee , et de plusieurs tenue à beste. Car, comme dit le doéleur Liénard, on ne peult mieulx manifester «a follie que , par son orgueil , vouloir ravaller ce dont on est descendu , et que , par raison , on doit honnorer et aymer. Combien que l'aliance pourroit estre telle et si grande qu'elles [auroient] aucunement cause d'aller devant, si d'aventure se trouvoient en place estrange, ou il y eust aucune plus grande d'elles, qui, pour l'honneur ou noblesse de la grant alliance, fussent plus contentes d'aller derrière elles, que au dessoubz nulle des autres de son lignaige, mais, nonobstant ce.

— saquant là viendroit, si ne peuvent elles prendre cest honneur en trop grant humilité, affin que chascun congnoisse que à ce faire ne les contraindl presumption ne liger couraige. Et soiez seure que ceulx qui ainsi en useront y acquerront une grant gloire et bonne renommée, et, après, en auront tant plus d'honneur. Et aussi Dieu le dit en son évangille , que quiconque se humiliera sera eslevé et exalté, et pour tant, ma fille, quelque avancement que puissez avoir, si vous voulez honorable bruit acquérir, gardez vous tousjours de ce présumptueux vice d'orgueil, et croiez qu'il n'est plus plaisante chose, ne de quoy on gaigne autant l'amour des gens, que pour

— 54 — estre humble , doulce , et courtoise. Saindl Jehan bouche d'or dit que ce sont les principales vertus que femmes de bien doivent avoir, et, au fait contraire, dit de ce maulvaix et dampnable vice d'orgueil , qu'il est, entre les autres, le plus déplaisant à Dieu et au monde, et dont à présent viennent grans envyes et maulx. Et dit ung philosophe , qu'il ne fut oncques si saige femme , ne sera, si elle s'aplicque et boute en cest erreur d'orgueil , quelle ne perde sa bonne renommée, et que, à la fin, ne soit tenue pour folle, si elle en use autrement que selon droit et raison. Car je ne veulx pas dire que, en ce cas comme autres, ne doive avoir mesure.

— 55 — par exprès en noblesse , laquelle , selon les termes de raison, ne doit point estre de nulz autres foulée ne amaindrie. Et doivent , en ce cas ou autres semblables, tousjours, les plus grans avancer les autres, sans y user de faveur ne faintise, comme plusieurs font à présent, qui, par leurs mauvaises avarices, font souvent de leurs prochains parentz ou parentes de bien estranges et basses aliances, et puis, par leur oultrecuidance , les veuUent porter et avancer devant nobles et gentilz femmes, et souvent contre aucunes de leur lignaige ce que, de raison, ne se doit faire ; car nulles nobles femmes ne doivent estre reboutées ne ravallées, sinon de leur

56 chef, à qui elles doivent honneur en ce cas et non à autre. Mais, nonobstant, ma fille, à cause des murmures, haines, et envies, qui, pour soustenir et garder son droit, adviennent souvent, je. vous conseille que, envers les autres, de quelque petit lieu qu'elles soient yssues, vous y usez de la plus grant courtoisie et humilité que vous pourrez, en leur portant partout honneur, sans les courroucer, ne leur faire desplaisir aucunement, et, s'il advenoît que vous fussiez à ce faire contrain6le, pour garder votre droiél, faidles le si gracieusement, et par si doulce manière , que nul des regardans n'ait cause d'en faire mal gracieulx jugement. Car, comme dit ung

— 57 — philosophe , pour l'oultrecuidance d'une simple femme, ne se doit noble couraige muer. Et dit ung autre philosophe que gentillesse de lignaige, sans noblesse, de couraige, doit estre comparé à l'arbre sec , auquel n'a verdeur ne fruit, ou au bois qui au feu bruit sans ardoir. XVIII
PAR lesquelles choses devez véritablement savoir, que noblesse , tant soit grande, ne vault riens, si elle n'est aoumée de vertus. Par quoy, donc, ma fille , si vous avez couraige de gentil femme, et que désiriez avoir

58 bon et honorable bruit , si , vous monstrez en toutes choses vertueuse et prudente , et vous gardez bien d'estre surprise en ce, quelque rudesse qu'on vous puisse faire, et croiez que ceulx et celles qui , en ce cas, se cuident avancer, se reculent, et font souvent publicquement ramentevoir de leurs honneurs, estats ou lignaige, ce que, par avant, n'avoit onc esté sceu, et ce de quoy, aucunes fois, ont depuis moins d'honneur. Et, au fait contraire , les nobles et bonnes femmes, par leurs vertueuses patiences, humilitez, et grans constances, sont exaulcées, prisées et honorées de chascun , en especial des saiges. Car, combien que aucuns seigneurs,

— 59 — dames ou demoiselles , veullent souvent avancer et porter non nobles contre nobles , non obstant ce, si ne peult noblesse estre deffaidle ne effacée, oïl qu'elle soit. Et dit le do6leur Liénard, qu'il ne veint oncques de bon ne franc couraige de, contre raison , la voulloir fouler et mectre bas. Et s'il advenoit , ma fille , que vous eussiez hostel , ou plusieurs gens , gardez vous d'y user de faveur ne faintise, mais vous monstrez à tous, léalle, constante, et véritable, en gardant à chascun son bon droit, et en leur donnant bon conseil, à vostre pouvoir, s'ilz le vous requièrent. Et, si vous voiez aucune dame, ou demoiselle, ou autre honneste femme,

60 de voz voisines , desplaisans ou mélencolieuses, medlez diligence de les en oster tant par doulces parolles, que par leur ramener à mémoire les tribulations et grans martires des amys de Dieu. Après aussi leur remontrer les grans biens que nous acquérons pour avoir pascience en noz adversitez ; car c'est une œuvre bien méritoire, et bien plaisant à Dieu, et où l'on acquiert bonne renommée. Et dit le doéleur Liénard que c'est ung des plus parfaitz signes à quoy une femme se monstre plus vertueuse, et pour tant ne vous y faignez pas.

6i XVIII EN oultre aussi , ma fille , en leurs gésines, fortunes, malladies, vous les devez visiter, et envoyer de vostre hostel quelque chose de nouveau, si vous l'avez, que vous pensez que leur soit neccessaire ou plaisant, au moins à celles de vostre congnoissance, et, par espécial , à voz parentes, ou de vostre mary ; car à icelles estes vous plus tenue que aux autres , soient povres ou riches, mais qu'elles soient d'honneste gouvernement. Combien que, à présent, plusieurs seigneurs, dames, et demoiselles, ne tiennent compte de leurs parens de plus sim

62 pie estât qu'ilz ne sont , posé qu'ilz soient saiges et bien renommez, et sans leur porter préjudice. Et y en a de si oultreuidez et présumptueux, qu'ilz denyroient volentiers s'ilz povoient, et s'en medtent en peine, par tout où ilz en oyent parler, tant de faire semblant d'en rien sçavoir, comme de parler d'autre propoz , quant on leur demande de quel costé, qui est contre raison, et leur meult d'ung mauvais et dampné couraige. Et ne fault point doubter que ceulx qui le font n'en doivent recevoir pugnicion , en ce monde ou en l'autre , comme d'ung mauvais péché. Et telz gens ressemblent aux infidèles , lesquelz desnyent nostre foy, et avec

-63fiient leur propre sang et lignaige, lequel ilz sont tenus
aymer, avancer, et honorer sur tous autres, et jusques à la dernière goutte.
Et dit ung philosophe , parlant à ce propoz , que oncques homme ne femme,
aiant bon sens, n'eust la teste enflée de ceste folie d'orgueil. Par quoy, ma
fille, fuyez la, sur toute rien, pensant tousjours à la parfaicSle vérité,
laquelle nous donne vraye congnoissance de ce décepvable monde, qui est,
à dire vray, ung rien. Sainél Jehan Crisostome dit que bien heureux sont
ceulx à qui Dieu donne la grâce de bien meélre à effedl ceste vraye
congnoissance, et pour tant, ma fille, emploiez y vostre entendement, et
faiéles tant

64 que vous soïez aymée de Dieu et du monde. Laquelle souveraine grâce, pour aller le droit chemin, vous acquerrez. Après, ma fille, pour acquerre la grâce du monde , et avoir bonne renommée , soiez tousjours véritable, et en tous vos faitz humble, ferme, gracieuse, et de doulce conversation, principalement à la messe, laquelle devez oyr en grant dévotion et tous jours à genoulx , si possible est , en aïant les yeulx ententiz envers le prestre à l'autel, ou en vostre livre, sans regarder ailleurs, durant la messe. Pareillement ne faidles de vos mains, comme font aucunes jeunes filles, qui, par folle acoustumance, ont tousjours sans cause la main au nez, ou à la

-65 bouche, aux yeulx, ou aux oreilles, qui est très mal séant, mesmement à nobles femmes, qui, volontiers, sont plus regardées que les autres; par quoy elles s'en doivent trop mieulx garder. Car, en toutes choses, elles sont, et doivent estre, le miroer patron et exemple des autres. Ung philosophe dit à ce propoz, qu'il n'est sur noble femme point de si petite faulte qui à tous gens de bien ne soit trèsdesplaisant à veoir. Pour lesquelles causes, et plusieurs autres évidentes raisons, qui seroient trop prolixes, ma fille , faidles tousjours tant que nul n'ait cause d'y prendre mauvais exemple, ne aussi vous donner esclande autre que bon, et meélez peine y -
*,-.>••

66 de complaire à chascun; ainsi nul n'aura cause de vous hayr. Aussi parlez humblement, autant au petit que au grant, et recevez à aussi grant chère les petis dons et présens, si les vous font, pensant que autant estes vous tenue à eulx, selon leurs povres puissances, que aux autres de plus grans dons ; par quoy ne vous devez faindre à les récompancer, et humblement remercier, doucement, et plainement, sans nulles mignotizes ne préciositez, car, après, on s'en pourroit moquer, et dire que ce seroit fierté et non sçavance , et seroit tout le guerdon que vous en auriez ; et aussi, trop grans mignotises ne furent oncques bien séans à femmes , en espé

- 67 cial, aux mariées, lesquelles, en raison, doivent avoir plus d'audience et de franchise en toutes choses que les autres, soit en parler ou autrement. Combien que, par trop parler, plusieurs femmes soient [au doy monstrées] pour ce que leur parler est effréné ou deshonneste, préjudiciable ou hors de l saison. Et ne doivent telles femmes estre nommées entre nobles femmes de façon, mais doit on fouir leur compaignie comme venin ; car, comme dit Cathon, la première vertus de la personne est refraindre sa langue. Aussi n'est-il pas beau à femme de façon estre morne ne trop peu enlangaigée. Car, comme dit Ovide, telz femmes, quelque autre perfection qu'elles aient.

6S ressemblent à ydolles et ymaiges paindles, et ne servent, en ce monde, que d'y faire ombre , nombre et encombre. Et, pour ce, [ma] fille, medlez peine de parler doucement, et gracieusement respondre, et deviser de propos honnestes et plaisans, et à chascun agréables, selon leur estât ; comme, à gens de dévotion, parler de moralitez et choses prouffitables à lame ; à gens saiges, parler modérément de propos honorables ; à jeunes gens et joieux, par fois, pour oster mérencolie et passer temps, on si peult deviser en comptent quelque gracieulx compte nouveau, ou quelques plaisans mots, dont on ayt cause de rire et s'esjouyr; aux mesnagiers.

-69 deviser du gouvernement de la maison. Vous devez aussi honorer estrangers, s'ilz vous viennent voir en vostre hostel, ou ailleurs, si vous les y trouvez, et les devez premier entretenir que nulz autres, et deviser avec eulx, tant en leur demandant des coustumes ordonnances et habillemens de leur pais, comme en leur racontant de Testât des seigneurs et dames de par deçà, en les louant ; et touchant leurs propos , tant en voz demandes qu'en voz responses, leur devez complaire. Aussi, ma fille, vous devez en allant de lieu en autre, quelque part que ce soit, saluer les simples gens et menu peuple, gracieusement, en inclinant la teste envers eulx, affin

— 70 — qu'ilz n'aient occasion de mal penser sur vous, car, si vous vouliez partout avoir bon bruit, il vous fault complaire autant aux petis que aux grans; car de .telz gens vient la renommée et aussi l'esclande, et pour ce se fait il bon tenir en leur amour, laquelle on ne peult mieux acquérir que par humilité, et gracieusement deviser avec eulx de leurs maris, femmes, enfans, et mesnaige, en les réconfortant en leur povreté, et admonnestant d'avoir pascience, car à ceulx qui le font, ce sont oeuvres charitables, et y acquiert l'on la grâce de Dieu et du monde ; et pour tant on n'y doit pas plaindre sa peine, ne espargner son langaige, qui en ce cas est bien propice et

— 71 — prouffitable. Doncques , ma fille , puisque bon langaige est aymé et prisé d'ung chascun, gardez vous d'estre morne , triste, ne pensive, et ne soiez pas de celles qui, par fierté ou desdaing, ne daignent parler aux gens, ne de celles qui parlent si très bas,' que à peine les peult on oyr, et semble que la parolle leur couste bien cher, ou que ce leur soit grant peine que de parler, qui est bien sote manière ; car la plus noble chose que Dieu aye mise en créature, c'est la parolle, et dont il est le plus marry, quant on en use mal , tant en trop parler , comme peu : car l'ung et l'autre est mal séant, en espécial, quant on le fait à ceulx qu'on doit

72 craindre, aymer, et obéir, comme père, mère, ou ancestres, ou autres plus grans, seigneurs et dames. Pour tant, ma fille j quant vostre naturelle condicion seroit de peu parler, si vous conviendrait il mettre vostre effort de courtoisement parler et respondre à ceulx desquelz vous seriez en gouvernement. Et, où que vous soiez alliée, bien ou mal, haut ou bas, faiéles tous] ours tant que vous acquérez l'amour de Dieu et la bonne grâce du monde ; ne, pour quelconque estrange ou mal plaisant alliance ou vous puissiez estre, ne vous en mérencoliez ne desconfortez, ains devez louer Dieu, et croire qu'il est tout juste, et que jamais ne fait rien qui ne soit

— 72^ — raisonnable. Donc, ma fille, s'il advenoit que y fussiez fortunée , et que y eussiez beaucoup à souffrir , aiez parfaite pascience, en vous aélendant du tout à la voullenté et bon plaisir du Créateur. Aussi, pour quelque signe semblant ou occasion, que puissiez jamais congnoistre à l'œil, ne pour rapportz ou autrement, si vouliez vivre en paix de conscience , gardez vous de vous bouter es las de jalousie. Car, posé qu'il y eust cause évidente et notoire à chascun, si le devés vous porter pasciemment, faignant de n'en rien savoir, tant pour l'amour de Dieu, que pour l'honneur de son mary, sans soy en mérencolier, mais en rendre grâces à Dieu, et le louer en luy priant. IO

74 de bon cueur qui luy plaise l'oster de ceste follie, et avoir pitié de son âme. Et affin, ma fille, que, en plus grant ardeur de cueur, aiez plus parfaicfle cause de tousjours le remercier en voz adversitez, considérez songneusement la cause de vostre naissance, la seureté de vostre vie, et la fin de toutes plaisances et voluptez. Car, qui bien pensera ces trois choses, il aura plus cause de désirer l'aspre fortune que la doulce : car, de tant que au commencement la fortune est aspre et dure, de tant est, à la fin , plus doulce ; et aussi est elle au contraire, mais tousjours il fault avoir bonne pascience. A ce propoz dit Boëce , qu'en ce monde n'a point de si grant mal, que

— 75 — aucun bien n'en viengne , et que de délices mondaines la fin en est dampnable ; et dit encores que Dieu, qui est souverainement bon, seuffre la persécution de ses amys, par plusieurs raisons : Premièrement, pour mieulx leurs pasciences esprouver, affin qu'ils aient tant plus de gloire; secondement pour les purifier, et faire semblables aux martirs; tiercement, pour les retirer de mauvais désirs et mondaines volontez , en leur donnant congnoissance de son excellente magesté et de sa doloireuse passion. Par quoy, si nous avons bon et parfaïél sens, nous désirerions avoir, en ce monde, tribulacions plus que autres choses; car tribulacions et adversitez sont la

-76voye de paradis, mais qu'on y ait pas cience. DONQUES,ma
fille, pour ceste grant joye et haulte gloire de paradis acquérir , regraciez et
louez Dieu de bon cueur en toutes vos adversitez, croyant que en pourriez
avoir beaucoup plus si luy plaisoit, et comme ont plusieurs autres
meilleures et plus parfaidles que vous n'estes. Par quoy vous n'auriez
excusacion d'en estre plus rebelle à personne, par exprès à vostre mary, ne
en riens vous y moins emploier, ains luy

— 11 — mieulx complaire et obéir, affin que ne fussiez cause de sa foUie, et que Dieu , ne aussi le monde , ne vous en sceussent que demander ; et semblablement devriez me6lre peine plus que oncques mais , d'acquerre l'amour de ses seigneurs et amys, tant pour eschever les mauvais jugemens, qui, à cause du deshonneste gouvernement des folz maris, sans cause se font sur les femmes souvent; comme pour plus fort complaire à vostre mary, pour le retraire et acquérir son amour, et de ses amys, laquelle vous povez desservir en vous conduisant saigement et chastement, tant en faitz, comme en ditz: car la femme n'est pas chaste pour soy garder du fait

-78 sans plus. Aussi en leur tenant compagnie , si demeuriez avec eulx , accordant à leurs plaisirs, en festoiant ceulx et celles que penserez qui leur seront agréables, en usant de conseil en voz affaires, sans rien faire de vostre teste , car à outrecuidées femmes semble honte et deshonneur de demander conseil et en user, et ne soiez pas de celles folles. Quand ceulx qui les doivent reprendre et conseiller leur dient ou remonstrent quelque chose pour leur bien et honneur, elles le prennent très mal en gré, et n'en tiennent compte, mais font souvent le rebours ou beaucoup pis. Et en y a d'aucunes tant bestialles, qu'elles useroient plutost du conseil des servans

— 79 — ou de quelque voisin aposté, que du plus honorable conseil qui soit. Et, comme dit ung philosophe, qui laisse le conseil de ses amys, il croit de legier celui de ses ennemys, dont souvent luy meschiet, et après s'en repent, mais c'est trop tard. Et dit ce mesme philosophe, qui se eslongne de ses amys, il pert et exile son bien et son honneur. Pour ce, ma fille , tenez vous toujours près d'eulx, usant de leur bon conseil, et en les servant, à vostre pouvoir, en leurs affaires et neccessitez. Et quand ilz seroient d'estranges et merveilleuses condicions , si ne devriez vous pourtant laisser à faire tousjours votre devoir, et gracieusement les supporter en celant

8o leurs faultes; car vous ne les pourriez si peu charger, que ce ne fust griefve charge à l'âme et grant deshonneur ; car, selon ung philosophe, celui pèche mortellement qui desceuvre ce qu'il doit celler. Par quoi on s'en doit garder, car nul bien n'en peult venir. XXI Au surplus, ma fille, gardez vous d'estre oyseuse et en gardez voz femmes. Car oysiveté est fille du dyable, laquelle meine dames à perdicion . Elle n'engendre pas seulement le péché de la chair, ains tous

8i les vices. Par quoy on la doit fouir de tout son pouvoir, et en préserver ses serviteurs, en especial les femmes, lesquelles on doit tous] ours tenir en craindle et subgedlion, ou aultrement elles ne feroient que à leur plaisir, sans rien tenir de leur maistresse, qui seroit grand blasme à elle, et est à toutes femmes de façon grant déshonneur de le souffrir; car, soubz ombre de ceste souffrance, souvent se font faulx jugemens, et principalement sur la maistresse, comme de pencer que, s'il n'y eust quelque chose secrète en la maistresse, les femmes ne l'oseroient faire ne pencer. Par quoy on ne leur en doit rien souffrir. Aussi ne leur doit [on] pas estre trop 1 1

82 rude, ne rebelle, ne de peu les tancer, car c'est fait de folles femmes. XXII ET pour tant, ma fille, si les vostres ne font ainsi qu'il appartient, remonstrez leur doucement leurs faultes à peu de langaiges. Car, selon le proverbe, en peu de parolles gist souvent grant substance, et à bons entendeurs courtes parolles, et encores moins à ceulx qui sont obstinez en leurs perverses et mauidles oppinions, et sont incorrigibles. Par quoy on perdroit temps de les cuider chastier, et n'y a reihedde, si non leur

83 donner congé et s'en depescher soubdain. Car c'est folle de tenir telz gens. Aussi gens trop affilez, rapporteurs, rioteux, ne menteurs pour le danger qui s'en peult ensuyvir. Car souvent tout ce retourne au préjudice du maistre et de la maistresse. Si ne si doit on trop fier; et, si de telz gens vous advenoit avoir, depeschez vous en gracieusement. Aussi devez vous tenir tous jours votre hostel net, et honorable, sans souffrir ne avoir serviteurs diffamez, ne de meschant gouvernement, ne qui soient de leur honneur chargez, et mesmement des femmes, sur lesquelles aiez, en ce cas, tousjours l'œil, car vous ne leur devez aucunement souffrir estre mocqueresses, ne

84 mesdisans, maissubge(!:l;es, crainc5lives, en ordonnance et
reigle , chascune selon son estât, ainsi qu'il appartient en bon hostel, et tous]
ours leur donnez bon exemple, pour votre honneur et leur prouffit. XXIII
EN après, ma fille, pour acquérir hault et honorable bruyt, tel que gentilz
femmes doivent avoir, et affin que personne n'ait jamais cause de vous hayr,
gardez vous principalement de ce mauldit péché d'envye, lequel plusieurs
folles, par leurs mauvais couraiges, ont sur chascun , et

85 par espécial sur les plus parfaïées, et femmes de façon, et ne peuvent ces envyeuses, tant sont outrecuidées , oyr louer ne priser les bonnes et parfaïdes, et, de tant plus qu'elles ont beaulté ou sçavoir en elles , ces envyeuses en ont plus de mal en la cervelle, et le cueur plus fort enflé ; et quant on loue et prise les femmes vertueuses, d'envye et despit quelles en ont , publicquement en dient mal. Il y en a d'aucunes tant envenimées d'envye que, pour les biens qu'elles voient aux autres, soient leurs parentes ou non, elles les prennent en hayne, par telle façon qu'elles les ravallent, par tout ou elles se treuvent, qui desplaist fort à Dieu. Et, ainsi que dit

86 Sainél Jehan bouche d'or, telles femmes doivent estre mises au nombre de ceulx qui par envye trahirent et crucifièrent Jhésus. Car, par leur dampnée envye, elles trahissent et medlent à mort, en leur couraige félon , ceulx que, selon Dieu , elles sont tenues d'aymer , aussi leur honneur et prouffit. Car on ne peult faire en ce monde plus grant trayson, que, secrètement, par envye, diffamer autrui, et le deshonnorer. Et est la condicion et nature d'ung envieulx telle, que, s'il ne se peult venger à son gré de celuy sur qui il a envie, qu'il voudroit estre mort ou, l'avoir tué, et qu'il en fust vengé à son gré, mais que du faiél on n'en eust congnois

-87 sance : Car telz gens ne usent que de coups couve rs, et en faindle, et, en leur malice, prennent subtilz moyens, et pour eulx venger se desceuvrent à simples gens, affin qu'ilz ne puissent congnoistre leur machination, et à iceulxdient et controuvent merveilles, contre le bien et l'honneur de ceulx sur qui sont envieulx ; et les simples gens le croient, et, comme chose vraye le publient, et certifient estre vray dont souvent advient que plusieurs sont chargez de leur honneur, et sans cause et tout par envie. Pour tarit ma fille, gardez vous bien d'en estre surprise, et pareillement ne le souffrez à nulle de vos femmes, car c'est le péché qui plus donne occasion

88 de mesdire sur chascun , qui est une faulte non pareille, car il n'y a si bonne maison de prince, ne seigneur, si envie s'i boute une fois, qui doyve estre dite bonne, ne honorable. Par quoy, surtout, fuyez l'acointance d'envieux. Car si le commencement en est gracieux, la fin en sera deshonnête et mauvaise. XXIII Au surplus, ma fille, gardez vous d'estre mocqueresse de personne, et ne le souffrez estre à voz femmes, car c'est chose deshonnête, et signe de povre entendement. Or

89 advient souvent que ceulx de qui on se mocque sont meilleurs et plus vertueulx que ceulx qui s'en mocquent. Et ne se doit ung noble cueur saouller de si meschante tache, mais doit on regarder et examiner Testât de sa vie, devant que se jouer à farcer. Aussi doit on regarder s'il y a que redire en ses parens, devant que d'autruy se mocquer. Car par autruy on se doit chastier. Et n'aura jà personne cause de soy mocquer de nulz, mais qu'il ait bien considéré Testât d'autruy et le sien. Et saichez, ma fille, que les plus parfaitz et vertueux , sont ceulx qui plus se doivent garder de faillir , et doivent excuser la simplesse des ignorans . Car en sçavoir tous ne 12

— 90 — peuvent estre esgaulx, ou par faulte d'entendement, ou d'avoir veu et appris. Ainsi, ma fille , si vous avez sçavoir , louez Dieu et bénignement, corrigez les faultes de voz subjetz , sans mocquer. Car on dit que à la fin les mocqueurs sont mocquez. Et si aucun veult dire que c'est sa nature que de se mocquer, il monstre qu'il est naturel fol, et si le fait par acoustumance, il monstre que jamais ne hanta que meschans gens. Autre chose seroit qui le feroit par jeunesse, et sans mal penser, mais il doit estre réputé à folie quant il porte préjudice à autrui. Pour tant ma fille, gardez vous en, et ceulx de vostre hostel, car c'est œuvre de meschans gens. Et si vous

91 aviez quelque serviteur, qui en ce ne vous voulsist obéir , si luy donnez congé bien tost , car il n'en fault que ung pour gaster tous les autres. Par quoy ne leur devez souffrir, ains gouvernez vous y saigement et secrètement, afin qu'ilz n'aient cause de rébellion, et de vous moins obéir, affin aussi de mieulx vous monstrez leur maistresse, tant en port, manières, semblans, que en atours, robbes, et autres habillemens, lesquelz habillemens vous devez tou^ jours avoir meilleurs, et plus riches que nulle de voz femmes, et en rien ne vous en doivent ressembler , et c'est mal fait à celles qui le seuffrent , car les superfluz habitz ne sont pas à louer.

— 92 — car en toutes choses, le moïen est vertueux ; pour ce je vous conseille le tenir, quelque habondance de biens ne d'honneurs que jamais vous aiez, affin que, par orgueil, vous ne courrouciez Dieu; et vous tenez à la coustume du pays, et au plaisir de vostre mary, sans grant mignotise ne curiosité, honnestement tous jours, et vos femmes en point, selon leur estât, en subgeélion, craindle, humilité et douceur, sans leur souffrir faire chose qu'il ne soit honneste. Aussi les devez induire à dévotion, et que, pour chose qui adviengne, qu'elles ne laissent à servir Dieu, à oyr messe chascun jour, dire leurs heures et autres dévotions , prier

— 93 — pour les trespasés, soy confesser souvent, faire aulmosnes, et pour les consoler et esbatre leur jeunesse, aussi pour mieulx les entretenir en vostre amour, vous les povez laisser aucunes fois esbatre, chanter, dancer et gracieusement jouer en toute honnesteté, sans tasteries, bouteries, ne noises. Et vous, pour passer mérencolie, vous povez jouer et gracieusement deviser avec elles , sans trop grande familiarité, ne trop privéement parler, car en ce y a grant danger, pour ce que aucuneffois on parle contre soy mesmes , dont , après , on se repent. Car, comme dit le Philosophe, qui tient son secret couvert, il le tient en prison, et si tost qu'on l'a dit, on est en

— 94 — la sienne. Et croiez qu'il n'est en ce monde , point de si parfait amy , que si vous luy descouvrez vostre secret, qu'il ne lui soit adviz après que ne soiez tenue de luy complaire plus beaucop que par avant; et cuident aucuns, quand on s'est fiez en eulx, qu'on ne les oseroit courroucer, ne rien fère sans leur conseil. Et s'il advenoit que , alors , l'accointance rompist, ilz prendroient la personne, qui se seroit fiée en eulx, en telle hayne , qu'ilz révéleroient publiquement le secret que on leur auroit dit, et par despit, diroient le pis qu'ilz pourroient, et ne leur souffiroit d'en dire ce qu'ilz en sçavent. Et est le monde aujourduy, en ceste qualité.

95 tout corrompu, et tant qu'on ne sçait en qui se fier. Combien que cueur noble ne doit estre de si ville condicion, nonobstant qu'il semble auj ourduy à plusieurs nobles, de lignaige non de couraige, estre belle chose, (et nous le voions par expérience), de pouvoir dire et révéler quelque secret au conseil d'autrui; et à ce faire prennent plaisir, et en cuident acquérir bruit, mesmement quand c'est le secret de gens de bien, et en cuident estre tenus à saiges , que de scavoir le conseil de grans gens. Pour ce, ma fille , advisez bien à qui vous vous ferez, et à nul ne descouvrez la chose que devez celler, car ores est amour parfaicte et entière estainde et effacée,

-96et, entre mille, à peine en y a ung, qui d'amour entière fasse service à autrui, sinon en intencion de pradique, en quelque manière que ce soit. Et pour tant , ma fille , celiez ce qui ^peult toucher vostre honneur, et si c'estoit chose qui vous grevast le cuer pour le celler, et qu'il vous semblast qu'il seroit meilleur à le dire , et en demander conseil, advisez bien à qui, ne comment vous vous descouvrez, et que ce soit à aucun du lignage de vostre mary, ou du vostre, qui soient gens de bien, car ilz auront plus cause de le celler que autres gens. Mais aussi, ma fille, quelque lignage qui y soit, et combien qu'ilz soient tenus de le celler, si les devez vous

97 chèrement entretenir, et leur complaire, et ne leur faire aucune rudesse, ne monstrier signe de défiance, car c'est la cause principale, pourquoy plusieurs descouvrent les secretz d'autrui, et si d'aventure il y avoit cause pour soy eslongner d'eulx, et desfier, si le doit-on fère si gracieusement, que eulx ne autres ne s'en apparçoivent, de peur que la cause n'y fust plus grande. Parquoy vous povez clèrement voir que vous ne vous y povez gouverner trop saigement en douceur et crainéle. Aussi ne povez vous faire, quant aucun vous fait cest honneur de soy fier en vous, de quelque grand chose. Car c'est signe de parfaiéle amour, et >3

-98n'en peult on monstredes plus grande. Par quoy vous y devez
emploier de tout vostre pouvoir à les conforter et loyaument conseiller, en
les cellant et excusant de ceste matière, contre tous. Car en vostre présence
vous ne devez souffrir charger autrui, si vous estes la plus grande de la
compaignie, et quand vous seriez la moindre, si devez vous excuser, et parler
d'autre matière joyeuse. Pour tant, ma fille, vous estes plus fort tenue à
excuser ceulx qui se seroient fiez en vous que les autres, combien que telles
amours et fiances sont fort dangereuses et craintives, et n'y doit on guères
avoir de seurté pour la muable condicion du monde. Par quoy, qui est saige,
il

— 99 — ne doit désirer sçavoir le conseil d'autrui, mais doit on craindre à le sçavoir. Néanmoins quant on le sçait, on s'en doit acquitter loyaulment, croiant que la faute des mauvaix ne sert que d'exemple aux bons de s'en garder. XXV Au surplus, ma fille, affin tous] ours de bien en mieulx persévérer en l'amour de chascun, soiez tous] ours humble et gracieuse, et par exprès à ceulx qui viendront devers vous, en les entretenant doucement, sans tenir manière haultaine ne estrange, comme

100 — font aucunes femmes, qui pour leurs fières manières ressemblent estre princesses envers celles qui les vont voir, et n'en daignent, au venir d'elles ni au congé, desmarcher ung seul pas, et si, sont aucunes fois plus nobles et vertueuses celles qui viennent voir, que celles qui reçoivent, par quoy, souvent, se font mocquer, et d'elles s'eslongnent gens de bien. Pour ce, ma fille, soiez tous] ours preste à faire honneur à chascun en vostre hostel, par espécial, aux nobles et femmes de façon, et n'y plaignez pas vostre peine, sans abaisser noblesse, car qui la meél bas, il monstre qu'il a lasche couraige. Aussi croiez que grant sçavoir ne fut onc sans vertu, à

loi laquelle gist noblesse, car premier elle y fust trouvée. Par quoy on ne peult les sçavans trop honorer pour les vertus qu'ilz ont. Et si vous leur faic⁵les plaisir, ilz le vous rendront au double, en honneur, ou en renommée, qui vous donneront partout où ilz se trouveront, et à telz gens fait il bon tenir doulx termes, et ne faire pas comme font aucunes folles femmes qui pour ung rien se fument et courroucent. Aussi, ma fille, ne soiez point si muable ny volage de çouraige, que vous vous ennuyez de gens de façon, et que du jour au lendemain vous les eslongnez de vous, et ne controuvez pas les occasions pour ce faire. Car, au jour d'huy, ilz sont si clers semez

I02 que quant on les a, on les doit bien cher tenir sans leur monstrier rigueur. Mais on les doit privéement festoïer, ou de nouveaulx fruitz , ou les faire boire, et, sans soy excuser, boire avec eulx, et posé que à cette heure, grevast le boire , si en doit-on faire les manières, pour eschever les parolles. Car aussi ces mynes n'apartiennent pas de faire , sinon à grans maistresses. Et aussi en prenant le vin, povez boire à quelqu'ung en le priant d'ung autre, ou vous lui penserez complaire. Pour ce, ma fille, gardez vous bien de faire faulte en ce. Item aussi, vous devez tous jours accompagner de femmes honorables, et ne vous travailler d'entretenir les autres , tant soient

— I03 — elles nobles de lignaige, si elles, ne le sont de couraige. Car de gens vertueux on apprend tous jours quelque bonne dodlrine, et des autres non. Aussi chascun doit désirer de hanter son semblable. Pour ce, ma fille, si Dieu vous donne des enfans, ne luy demandez autre bien pour eulx, sinon qu'ilz puissent estre bons et vertueux, et est la principale introduction que leur devez bailler, et devez bien regarder par qui vous les faidles baptiser, lever à l'autel, ne nourrir, car ceux-là doivent estre saiges et de honnestes condicions, sans faire comme font aucuns, à qui il ne chault qui baptise ou tienne leurs enfans, mais qu'ilz le soient haultement et

— I04 — noblement, qui n'est pas sens, pour doubte qui ne tiennent aucunes imperfeétions de ceulx qui les auront baptisez et tenus. Si s'en doit l'on garder, car c'est grand dueil que voir ses enfans mal condicionez. Et, au contraire, en ce monde, n'a telle joye au père et à la mère, que avoir enfans saiges et bien endoétrinez. Par quoy n'y devez plaindre vostre peine, à les bien enseigner et aprendre , selon vostre pouvoir, et leur petit entendement, premièrement les articles de la foy, les commandemens de la loy, et en quelle manière on y peult pécher ; aussi des sept péchez mortelz, et comment on se doit confesser, leurs contenance à l'église et

I05 aux prédications, et comment, en grant révérence et humilité de cueur, doivent recevoir leur créateur. Et s'il advient que aucun de voz enfants aye dévotion d'estre en religion, louez Dieu, et ne leur desconseillez pas, mais aussi ne soiez si hastive de les y meélre, qu'ils n'aient eage, et sens pour eulx congnoistre. Et s'il advenoît ainsi, devez eslire religion fermée, et bien tenant l'ordre, car vous consantir à aultres seroit folle, pour le danger qui en peult advenir. Aussi gardez bien que, autour d'eulx, n'y ait gens de maulvaix gouvernement, affin qu'ilz n'y preignent mauvais exemple, et leur remonstrez le grant bien et honneur qui vient pour estre humble 14

io6 et véritable. Et sur voz filles, tant comme elles seront jeunes, y devez souvent avoir l'œil, pour tant que c'est charge bien dangereuse. XXV OULTRE, ma fille, les devez tenir raisonnablement habillées, sans grant orgueil, affin que sur elles on n'aye nulle envye. Car, comme je vous ay dit devant, par l'envye des mauvaix sont plusieurs reboutez de leur bien et avancement; pour ce, meélez raison partout, en leur donnant exemple de bien en mieulx. Et quant elles seront en eage de porter atours, peu ■«^

— I07 — à peu vous devez laisser les vostres, en vous conduisant tous jours honno-^rablement, affin qu'on n'aye occasion d'en mal parler, sans faire ainsi que ces outrecuidées mères, à qui il semble beau d'estre veues devant leur filles, auprès des quelles elles souvent ressemblent estre grans mères, dont elles sont mocquées. Par quoy il s'en fait bon garder, pendant qu'il est assez d'autres gracieux passetemps, en cest eage. Combien que je ne veulx pas dire, que nobles femmes, en quelque eage ou estât qu'elles soient, ne se puissent en raison mieulx monstrier que nulle des autres. Et, depuis que une femme a passé quarente ans , quelque beaulté que jamais elle ait

io8 eue, l'on voit qu'il n'est habillement, tant soit bien fait, qui luy puisse musser les fronces du visaige. Par quoi l'on se [doit] maintenir selon l'eage que l'on a. Et ne soiez pas de celles à qui ne chault d'avoir esté en jeunesse de meschant gouvernement, et ne leur souffit pas, si, pareillement, ne le font en viellesse; et leur semble honneste chose, quant, en cest eage, elles sont visitées de quelque gentil homme, à leur plaisir; et cuident bien estre aymées, et, soubz ombre de * bonne amour, il y a beaucoup de mauvaies intencions. Et telles alliances, aucunes fois, se prochassent par femmes envyeuses, pour les tromper et abuser, et, à la fin, s'en farcer et

— I09 —
— mocquer, pour en estré vengées à leur gré. Aussi, par
foys, elles sont entretenues, pour, sans plus, faire despit à quelque autre, sur
qui ilz ont envye, de ce qu'ilz ont plus d'audience, ou d'avancement, que
nulles des autres, ce qu'ilz ne peuvent veoir, et, sans ce qu'il y aye brin
d'amour, ilz meélent peine d'iceulx eslongner par leurs finesses, pour eulx
loger en leur lieu, et cuident ces folles estre mieulx aymées de ceulx-cy que
des autres, pour les termes qui leur tiennent, et en ceste manière se
déçoivent elles mesmes, et de fiebvre se medlent en chault mal, et, par leur
foUie, se deshonnorent, et, en Cest eage, le péché est beaucoup plus grant
qu'en jeunesse.

I IO Aussi, les hommes qui le prochassent, en tel eage pèchent plus grièvement. Combien que en quelque eaige que l'on soit, le commencement est maulvaix, et la fin pire beaucoup. XXVI POUR tant, ma fille , en quelque eage que soiez, gardez que ne seriez trompée, et vous souviengne de ce que vous ay dit devant, car, pour bien peu, l'on se fait donner blasme , et de soy mocquer , mesmement de lourdeaulx , esquelz il semble bon bruit, quant, par leurs finesses, ils peuvent avoir cause de

1 1 1 eulx farcer de quelque femme, et tant plus est de grant façon, et plus leur semble la ventence honorable, et en dient plus qu'il n'en y a. Et plus sont en grant compaignie, et plus hault et avant en parlent, car ilz veulent que chascun le sache, ou par leurs paroUes, ou par évidens signes. Finablement ce sont tous semblans faintifz et contrefaitz, car il n'y a si noble qui n'y ait le couraige corrompu, ny n'est si ferme, qui en ce cuide que la trayson soit desraisonnable, et s'il en y a ung qui y vueille aller le droit chemin, les autres ne s'en font que mocquer en diverses manières, tant est le monde corrompu, et, en ce cas, désordonné. Car l'on n'y use de raison ny cons

I 12 cience : de quoy devons avoir grant peur, pour les pugnacions qui en peuvent advenir. Si doit l'on tenir pour saiges celles qui se gardent saigement et chastement. Aussi, ma fille, en quelque lieu que soiez, ne faidles pas comme ces femmes nycles, qui, en compaignie , n'ont point de maintien ne de contenance, et ne sçavent dire ne respondre ung seul mot, quant on parle à elles, et font semblant d'en rien ouyr, soit à leur honneur, ou pour esbat, et si elles respondent, si est ce en chère basse et rude, qui est manière très deshonneste, et oncques femme noble n'eust ce couraige, et si elle l'a, elle n'est pas noble. Car la nature des nobles doit estre d'acroistre leur

— 113 — renommée de bien en mieulx tant en vertus que en sçavoir, affin qu'il en soit mémoire. Pour ce, ma fille, prenez y garde, et comme j'ai dit, prenez le moien estât, et le baillez à voz filles, en les tenant honnestement de leurs habitz, car il siet mal veoir filles à marier nicement habillées, et doit avoir diférence des habitz de voz filles à ceulx des parentes de vostre maiy, et, selon leur degré, et qu'elles sont de bon gouvernement, autrement non. Et celles qui autrement le font , pèchent, et sont cause de faire prendre estât à plusieurs bourgeoises de ville, ausquelles semble qu'elles le peuvent aussi bien faire que simples demoyselles qui servent, en quoy les mar^^s 15

— 114 — ont de grans dommaiges; pour ce, ma fille, en ceste qualité, tenez tousjours le moien et la reigle, tant sur vous qu'en voz femmes et filles , affin que vostre renommée soit digne de mémoire perpétuelle.

XXVII AUSSI, ma fille, si Dieu, au temps advenir , prenoit vostre mary, ou qu'il allast en guerre, ou en lieu dangereux, et que vous demourissiez vefve, ou seulle et chargée d'enfants, comme plusieurs jeunes femmes, aiez bonne pascience, puis qu'il plaist à Dieu, et vous y gouvernez saigement,

— 115 — sans faire comme ces folles, qui effraïées se tempestent et crient, et font veuz et promesses, dont il ne leur souvient deux jours après ; et à d'aucunes ne chault de leur honneur, et n'en laissent de rien à trotter, sans qu'il leur souviengne plus de leur bon mary qui est mort, n'a pas par adventure ung moys, qui est moult deshonneste à femmes de bien ; et celles chargent leur honneur, et reculent le bien de leurs filles, et non sans cause. Pour ce, ma fille, prenez y garde, si le cas vous advient ; et vous y conduisez doucement et craintivement. Au regard du dueil, le plus grant n'est pas le plus loué. Car, comme j'ay dit devant, en toutes

ii6 choses on doit tenir le moien, voire es choses esquelles on
puist courroucer Dieu par excès; mais de prières, jeusnes, et aulmosnes,
femmes vefves n'en peuvent trop faire : car dévotion doit estre la principalle
occupation des femmes vefves. Et du gouvernement de leurs terres et
besongnes, ne s'en doivent adlendre que à elles, touchant la souveraineté ,
ne n'en doivent donner puissance à nul qui soit. Et alors, vous devez vous
garder d'avoir serviteurs trompeurs ne cuydereaulx, en espécial ceulx à qui
souvent ont à besongner, pour les charges qui s'en peuvent ensuyvir, tant sur
vous que sur voz filles, soient les serviteurs, parens, ou aultres; car maintes
femmes

— 117 — ont été diffamées par leurs mesmes serviteurs , dont c'est grant pitié , quant noblesse est foulée par ceulx de qui elle doit estre supportée. Pour tant, ma fille, si fortune vous est jamais telle, gouvernez vous y saigement, sans y acquerre maulvaise renommée ; et, après que vous aurez songneusement servy Dieu, pensez de bien conduire vos enfans en bonne dodtrine, et de les aymer de bonne amour et honneste, et ne faire pas comme aucuns folz pères et mères, à qui ne chault d'acquérir à leurs enfans bonnes vertus, mais leur suffit de les veoir hault eslevez, qui est chose diabolicque, et dampnable. Car après, souvent les enfans en

ii8 maudissent pères et mères, car des haults honneurs de ce monde n'est en fin que abus et déception. Et advient souvent, que les enfans, ainsi hault eslevez, oblient Dieu, et descongnoissent père et mère par leur grant follie et presumption, et en ce sont aveuglez les pères et mères. Et en ay veu d'aucunes gentilz femmes, qui avoient leurs filles mariées à chevaliers, lesquelles mères servoient leurs filles en mainte manière, qui est grant besterie à toutes deux, car c'est outrecuidance à la fille, et à la mère parfaicte follie. ' I I

119 XXVIII ET pour tant, ma fille, prenez y garde, et suivez tous jours le moyen, car il est honorable, et en acquiert l'on la grâce de Dieu, et l'amour de ses amys, pour laquelle avoir on doit medtre peine de soy gouverner par leur conseil. Et si ainsi le faiéles, vous leur donrrez occasion de. vous aymer et priser, et si autrement le faidles , on le vous imputera à fierté, et desdaing, et le nom de noblesse en perdrez ; car noblesse ne fut jamais trouvée, si non en cueur humble, begnin et courtois, et est toute autre perfedlion réputée ville, sans les vertus

I20 susdiètes, quelque beaulté, jeunesse, richesse, ou puissance, qu'on ait, qui sont les choses qui mainent les gens en la montaigne de mescongnoissance, tant qu'ilz ne congnoissent eulx ny leurs parens et amys, par quoy les perdent, et toutes fois on n'en peult trop avoir. Aussi, pour la multitude des parens et amys, on ne se doit orguillir. Car, comme dit le proverbe, en prospérité tu trouveras assez amys, mais en adversité, peu, car ils faillent au besoing, comme le cheval au pied blanc ; aussi es biens de fortune n'y a rien ferme ny estable. Car on en voit aujourd[h]uy de bien hault montez qui, dedans deux jours, sont fort ravaliez. Par ainsi

121 on ne sy doit fier ne soy en eslever. Mais s'en doit on
humilier, et remercier Dieu, en espécial les nobles couraiges, en qui toute
exemple d'humilité doit apparoir et reluire. Aussi, ma fille, n'acquerez rien
injustement, ny ne joysez de la chose mal acquise, car c'est damnation
d'âme. Au surplus, ne vous fiez en jeunesse, force, ne beaulté, car nous
n'avons une seulle heure de seureté, quelque jeune fort ou beau que soions.
Et au regard de beaulté, c'est la plus préjudiciable grâce et maindre, que
Dieu puisse donner à la créature, et qui plus tost se passe , car pour une
fiebvre, elle est perdue. Et pour ce, ma fille, fuyez ces folles outrecuii6

— 122 dances, car ce sont choses diabolicques, et dont Dieu se courrouce, premièrement, comme j'ay dit, en trop soy élevant et outrecuidant ; secondement pour les murmures et haynnes qui en procèdent ; tiercement, pour ne faire honneur à qui on doit, qui est déshonneste chose à femmes nobles, qui, de leur condicion, doivent avoir le cueur si bon, qu'elles ne doivent jamais rien retenir de l'onneur et courtoisie qu'elles doivent incessamment faire à chascun, à cause des grans grâces que Dieu leur fait journellement. Pour ce, ma fille, ne vous y faignez pas. Car quant plus leur ferez d'honneur, et plus accroistrez le vostre , car il n'est rien plus

123 délectable à veoir en femme noble, que vertueux sçavoir, lequel se monstre plus es nobles que es autres. Mais il ne souffit pas d'ouvrir la bouche, et saluer entre les dens, ains fault avecques parolle doulce, et inclinacion de chef, faire à chascun selon [son estât] et devez faire conscience de retenir ce qui leur est deu. Ainsi, à toute personne vous devez faire, soit d'entrée, soit du congé, car ce sont faitz de noblesse , et en acquiert on bonne renommée, et d'amys grant nombre, qui vous doit esmouvoir à humilité, pensant que les plus grans en doivent le plus avoir. Pour tant, ma fille, prenez-y garde, et grant louenge vous en aurez, et qui est bien saige, ne se

rt-^ 124 doit faindre en sa jeunesse d'ensuyvir ces vertus. Par quoy, je vous conseille de les ficher en vostre cueur, affin que à jamais elles vous puissent servir, et estre vostre reigle en vostre eage , sans lors commencer à apprendre quant vous devrez sçavoir, combien que ce n'est pas honte d'apprendre tous jours ; et pour ce fréquentez les saiges, pour apprendre et retenir quelques bons enseignemens et doótrines ; et ne soiez pas de ces folles outrecuidées, que, quant on les reprent ou enseigne doulcement, elles le prennent à despit, et en font pis. Car de leur outrecuidance, elles cuident estre des plus saiges et sçavantes, et ainsi se noyent en leur propre sens.

— 125 — Aussi dit on communément, qu'il n'est fol sinon celui qui cuide estre saige , et avoir plus veu et retenu, comme une jeune personne, combien qu'il est impossible que les plus anciens n'ayent le plus veu; aussi est-ce ung des plus grans signes d'amour qu'on puisse monstrier à autrui, que doucement le reprendre de ses faultes. Par quoy, ma fille, si Dieu vous donne amys qui vous remonstrent, de bon cueur les devez remercier, et prendre peine de mettre à effe6l ce qu'ilz vous enseigneront, sans vous fier en sens que vous aiez.

126 XXIX FINABLEMENT, ma fille, pour conseil et générale
reigle , faiéles que tous voz désirs, œuvres, vouldoirs et souhaitz, soient en
Dieu, et à sa louenge, en vous aélendant à sa grâce" et juste disposition, en
grant humilité de cueur, et aiez en luy ferme foy et espérance , en luy
recommandant vostre âme et voz affaire[s], et aussi à la doulce vierge Marie
, en luy priant que, de sa grâce, vueille estre vostre advocate vers son cher
filz, et le prier que, en ce monde, vous puissiez vivre sans [avoir aulcune]
reproche, mais en toute purité et netteté puissiez

— 127 — garder vostre honneur. Car c'est ung trésor précieux , lequel doit estre gardé chèrement. Et ne peult estre si peu quassé ou effacé , que jamais on y trouve réparation digne à y satisfaire, tant l'honneur est noble et excellent, quant il est entièrement bien gardé. Par quoy, ma fille, vous ne le pourrez trop chèrement garder, de peur que n'en soiez déceue. Et, s'il advenoit que aucun vous feist requeste, si ne vous en devez en rien troubler, ne estre honteuse. Mais, gracieusement, devez faire voz excuses, à quelque homme que ce soit, grant ou petit, et tous] ours user de parolles doulces et humbles, car plus en serez prisee, et moins requise de vostre déshon

128 neur. Et croiez , quant vous y feriez fières responces, que plus tost on vous requerrera, penceant que ce vice n'est pas seul, et que à la fin ne serez pas si despote, et que brief viendront à bout de leur queste : si fait doncques bon estre doulce en toutes choses. XXX ET pour tant, ma fille, si le cas vous advient, conduisez vous y saignement, ainsi que femmes de façon doivent faire, et vous recommandez de bon cueur à la vierge Marie, et elle vous secourira en toutes voz

— 1⁹ — ' neccessitez et affaires. Soiez tousjours en port honorable, en manière froide et assurée, humble regard, basse parole, constante et ferme, tous jours en ung propoz, sans fléchir. Et touchant voz excuses envers ceulx qui vous feroient requestes desraisonnables, povez dire que ne croiriez jamais qu'ils eussent le couraige si bas ravallé, que le mettre en si villes choses, en leur remonstrant les éternelles joyes et honorables louenges, que on acquiert par l'excellente vertu de chasteté, sans vous muer de vostre bon propoz, pour promesses, ne parolles quelconques. Et, sur toutes choses, on doit fuyr l'accointance de telz gens, car c'est souverain remède «7

— I30 — pour bien soy garder. Je ne vueil pas dire, qu'on ne se doive trouver en toutes bonnes compagnies , et oyr parler et respondre à toutes questions, et propoz honnestes, et y peult avoir aucunes fois autant de bien que de mal. Car, suppo[sé] que ung chasteau soit de belle et bonne garde, qui jamais ne fut assailly, si n'est-il pas à louer, ne le chevallier de sa prouesse à recommander, qui bncques ne furent esprouvez. Aussi, au fait contraire, la chose est de grant recommandacion, qui est au feu et ne peult ardoir ne empirer, et qui est es terribles ondes de la mer, et ne se peult noyer, et qui est es fanges de ce monde, et ne se soulle, en manière

— 131 — qui soit. Si sont doncques dignes de estre louées les femmes qui, en ce misérable monde, sçavent vivre en purité de conscience et chasteté, et sont dignes d'avoir gloire éternelle. Car par leur ferme chasteté et bonne vertu, sont cause de réduire les folz, désordonnez en leur charnalité , à bonne voye. Car, comme on dit, l'abit ne fait pas, le moyne. Et ceulx qu'on cuide aucunes fois les plus fors trompeurs et mondains , sont plus aisez à convertir et de plus grant recommandacion. Nonobstant que, en cestuy cas, il n'y a point de fiance, et vous conseille plus le doubte que la seureté. Car, comme ditSainél Pol, les assaulx et esguillons de ce monde

— 132 — sont fors à passer, sinon que ce soit par l'aide de Dieu, auquel rien n'est impossible. XXXI ET pour tant, ma fille, pour venir à la conclusion de nostre matière, pour acquérir icelle haultaine gloire, et grant grâce, aussi vous mieulx attirer à dévotion, et vous garder des temptacions qui vous peuvent advenir pour les causes susdiées: délicieuses nourritures, gaieté de courage, ou autres causes, pensez songneusement que, à la fin, il fault mourir. Par quoy devez me<5lre peine

133 de si bien vivre, que n'aiez cause de doubler la fin, et que
puisiez avoir la grâce de Dieu en ce monde, et, en l'autre , sa gloire ,
laquelle vous octroyé le père le filz et le saindl esperit.

Extraia d'une ESPITRE CONSOLATOIRE TRANSMISE A UNE
DAME NOMMÉE KATERINE DE NEUFVILLE, DAME DE FRÊNE,
SUR LA MORT ET TRESPAS DE SON PREMIER ET SEUL FILZ, luy
réduysant a mémoire V exemple de la dame du Chastel en Bretagne,
laquelle fut si constante et vertueuse, que pour oster les douleurs de son
mary, et le reconforter, et aussi pour sauver soj^h honneur, hahandonna la
vraye et 7iature\lle\ amour de son^Jilz, comme appert par V exemple qui
s'ensuit :

The text on this page is estimated to be only 24.81% accurate

V .■'"ffiift , wWti'fflBw(,müirmImilfnpWTMnm müüüiTM iirnüüllnii
lïimmlïi Irai .mW nmlrlfUT Inmilm! Bi W WhWWtIffl I Ë ^^^^^^^^^^ u
temps que le puissant prince de Galles, renommé, saige, et vaillant, et qui
fist, comme l'on dit, ung des livres des droiz d'armes, avec très puissante
armée par mer et par terre, vint descendre

— 138 — en Bretagne, et assiéger le très-fort chasteau et ville de Brest, il y avoit dedans la place le seigneur du Chaste! en basse Bretagne, qui en estoit capitaine pour le roy, lequel, par la longueur du siège, et que vivres et secours lui failloient, luy fut force de composer et prendre jour avec ledit prince de rendre la place, si au jour entrepris il n'estoit secouru. Et assembla ses parens et amys qui là estoient, et consantant dudit party. Mais il n'y eut celuy qui se vusist médire en ostaige, parquoy fut contrain6l ledit capitaine, livrer et envoyer son seul filz, de l'eage de treze ans, et lors fut d'ung costé et d'autre prise la tresve, jusques audit jour.



E capitaine depescha ung
homme incontinent pour
aller devers le roy, et lui
faire sçavoir la dicte composicion,
pour avoir secours. Et pour ce que,
en celuy temps, pour les divisions qui

— 140 — estoient en France, le roy moult travaillé par force d'armes ne le peust par mer ne par terre secourir, mais fist ordonner que une grosse nef, bien armée , fust chargée de toutes vi6luailles et munitions neccessaires pour la diéle place, laquelle fut adventurée, et mise en la garde de Dieu. Advint, ainsi que les choses que Dieu garde sont les mieulx gardées, que cette nef eut le temps à souhaidl, et tellement fut aidée de Dieu , que , malgré l'armée du prince qui par mer estoit, elle passa, et fut saulvée, et retirée soubz le chastel , le IIIP jour avant que la place deust estre rendue. Lors, par ce moien, elle fut secourue, dont y eut merveilleuse joye, mais peu dura.

Île jour ensuivant que la nef arriva, le capitaine manda au prince Chastel son Hérault , avecques gracieuses lettres , le priant et requérant de lui rendre son ostaige, puisqu'il estoit secouru,



— 142 — en luy offrant des vivres de la nef, tout à son plaisir. Le prince, très déplaisant de ce secours venu, dont avoit toute espérance perdue, son temps. et la despence, et la honte qu'il en avoit, refusa au hérault luy rendre ledit ostaige, s'il n'avoit la place, ainsi que plus à plain par son roy d'armes luy manderoit. Chastel le hérault, après ceste response eue, se partit, laquelle il dist à son seigneur. Lequel oyant la fière response du prince, doubta bien qu'il entendoit s'il n'avoit la place, il feroit par despit toute la rigueur à son fils qu'il pourroit. Lors assembla tous ses parens et amys, qui là estoient, et leur dist la response du prince, et puis l'ung après l'autre

— 143 — il leur demanda leurs oppinipns. Dont chascun fut esmerveillé de la dure responce, puis regardans l'ung l'autre, ilz estoient si perplex, qu'il n'y avoit celui qui voulsist parler le premier. Enfin il y en eust ung qui commença^ et dist qu'il ne povoit croire que le prince voulsist aller contre son seellé, lequel contenoit de rendre le filz du seigneur du Chastel qu'il tenoit en ostaige , réservé cas naturel et de la volonté de Dieu , si ainsi estoit qu'il fust secouru, ou qu'il rendist la place à faulte de secours. « Or ne peult « il dire raisonnablement que vous , « monseigneur, ne soiez secouru, et « principalement de vivres par quoy « vous rendez. Si me semble que sa

144 ((a a « a « rigoureuse responce n est que pour vous faire paour. Et quant il vouldroit user de force et cruaulté, quant à moy, du rendre ou du garder, mon sens ne si estend plus. Je n'ay serment que à vous, comme notre chef, que tous obéyr devons. » Les aultres furent tous de ceste oppinion, toutes fois conclurent que à rendre la place ne voyoient point la façon,*à loyaulment conseiller, sans leurgrant deshonneur; et ces parolles diéles, le cappitaine, qui voyoit qu'ilz avoiënt raison, sortit de la chambre, en grand destresse de cueur, sans mot dire.

The text on this page is estimated to be only 25.81% accurate

Bsxn: ,...i.i-i-...:i-^T,-...T..^zr:z.T-t-x.^.-x,i.i-.,;:c.. t A nuyt
ensuivant, que luy et sa femme furent couchez , son povre cueur ne faisoit
que souspirer gémir et plaindre. Lors, sa femme qui oyoit mener ce dueil,
combien que ce fust le plus celéement qu'il 2 MM||M|WMIIIIt|||l|HMII|||l|li
i^!\mti^\ m\^, iiii^ "ngiTiiiiif I lifiil i,iii

— 146 — pouvoit, s'aprocha, et luy dist : « Mon« seigneur, il me
semble que vostre « grant joye du jourduy a peu duré, « selon que
j'apperçoy par voz « plainéles. Monseigneur, mon amy, ((qu'avez vous ? Si
prière de femme « peult avoir lieu envers son Seigneur, « je vous supply,
diéles le moy. » — « Ha! a! m amye » dist-il, « trop tost « vous le sçaurez. »
— « Las ! mon« seigneur, » dist la femme, « puis« que sçavoir je le doy, à
joinéles « mains, je vous prie que ce soit « maintenant. » Lors, à très-grans
souppirs, le cappitaine dist: « m'amy, « c'est bien raison que le saichez, »
et commença , en grant destresse, à luy dire de mot à mot, comment par

— 147 — Chastel son Hérault, il avoit requis et sommé le prince, qui luy rendist son filz, puisque, par le vouldoir de Dieu, il festoit secouru. Mais que le prince avoit fait très-cruelle responce, et comment, pour icelle, il avoit assemblé tous ses parens et amys, qui là estoient, ausquelz il avoit demandé leur conseil et advis, et de la responce qu'ilz luy feirent. Et quant sa femme entendit ces parolles, elle qui, par le secours venu, ainsi que tous ceulx de léans disoient, cuydoit bien recouvrer son très-aymé fils, la douleur de son cueur tellement la destraignit, qu'elle en cuida morir. Et fut le dueil d'eulx deux si très-grant, qu'il seroit presque impossible le raconter. Et

toute celle nuyt, eulx leurs amys et
serviteurs démenèrent merueilleux
dueil, et jusques à la responce que fist
le prince.



E III^e jour après que la nef
fut venue, et le jour devant
que la place se deust rendre,

— 149 — le prince manda au capitaine son roy d'armes, accompagnré de deux héraulx chascun portant sa cotte d'armes vestue, pour le admonester et sommer; et quant ilz furent léans entrez, présens tous ceulx qui y estoient, dirent au capitaine : « Monsieur le capitaine, « le très-excellent et puissant prince « de Galles, nostre très redoubté « seigneur, nous envoyé devers vous, « pour vous admonester et sommer « de vostre honneur; et vostre devoir « c'est de lui rendre ceste place, « demain, à heure de tierce, si entre « deux n'estes, par mer ou par terre, « secouru à force d'armes, ainsi que « vostre scellé le porte, dont véez en « cy le double. Et si autrement le

— I50 ~ « failles, il vous fait signifier par « nous ses officiers d'armes et per« sonnes publiques, que vostre os« taige sera confisqué. » Quand le roy d'armes eut achevé de parler, le capitaine, qui sçavoit bien le contenu du compromis, si le fist lire publicquement ; puis dist ausdiz roy d'armes et héraulx: « Mes amys, c(l'original de nostre convenance est « tout ainsi. Si m'esmerveille de t(Monseigneur, ung tel prince, et si « renommé qu'il est, que par mon « seillé , et par vous , me somme de « rendre ceste place , quand il sçait « bien, et vous tous,- que la cause « pour quoy je me devoys rendre, M c'étoit par faulte de vivres: or.

151 ((((((« malgré son armée de mer, j'ai esté « secouru.
Doncques, par droi(5le « raison, il ne peult, et ne me doit riens demander. Je
lui ay envoyé Chastel, mon Hérault, le prier et requérir, et par son seellé
sommer, « de me rendre mon ostaige, comme « raisonnablement le doit
faire, ce « qu'il m'a refusé. Néantmoins, si ayje espérance en sa haulte
noblesse, qu'il ne me fera nul tort. Et s'il « vouUoit dire qu'il eust meilleur
raison que moy, je lui oseroys bien dire le contraire, fust devant juge, ou par
mon corps monstrar. » Les roy d'armes et héraulx voulurent prendre congé
de luy, mais avant le partir y leur dist : « Vous me recom« « « ((

« manderez très humblement à la
« bonne grâce de monseigneur, et à
« Dieu, soiez, mes amys. »



PRÈS que les héraulx furent
partis, le capitaine fist de
rechef assembler tous ses

— 153 — parens et amys, et voulut encores sçavoir d'eulx leur opinion. Et quant ilz furent assemblez, en monstrant à son regard et parler, estre assez plus joyeulx que son triste et dollent cueur n'estoit, il leur dit: « Messieurs et « mes amys, vous avez oy le fier et « rigoureux parler de ce prince. Si « vous prie tous que m'en vueilliez « encores quelque bon conseil don« ner, et n'ayez esgard fors à noz « devoirs et honneur. » Pour abrégier, il n'y eut celuy qui lui voulsist donner autre conseil que le premier. Et quant il vit que autre chose n'en pouvoit avoir, en la meilleure chère qu'il peust, s'en alla disner. Toutes fois, quelque beau semblant qu'il feist. 20

— 154 — son piteux cueur ne cessoit de penser, et pareillement celui de sa trèsdéconfortée femme incessamment soupiroit, en mauldissant l'heure et le jour qu'ilz avoient pris la charge de celle place. Quant la nuyt fut venue, et ilz furent couchez, le capitaine dist à sa femme : « M'amy, « je vous prie que ung peu, cessez « vostre dueil, et m'escoutez. Il a pieu « à nostre seigneur que nous deux « aions esté conjointz par mariage, « par la grâce duquel avons eu ung « seul filz, lequel, à faulte de vivres, « comme sçavez , livré en ostaige « l'avons. Or est advenu que nous « en advons esté bien secouruz. Mais « ce faulx et tirant prince , à son

— 155 — parler, veult avoir ceste place, ou nostre fils est en danger, dont me convient et est force pour le recouvrer, de rendre la place et à jamais estre deshonoré. » Et à ces parolles recommença ses doloireux plains en disant : « Ne suis-je pas, sur « tous les vivans, le plus défortuné « et malheureux ? Pourquoi veins-je « oncques sur terre, pour estre con« dampné à perdre si malheureu« sement mon honneur ! Où est plus « le seigneur qui me advouera, ne « qui me vouldra ? Où est l'amy qui « plus me chérira, et le serviteur qui « me servira ? Et où est la terre qui « me soustiendra : Mon Dieu ! mon « créateur ! aiez mercy de moi ! et

— 156 — « me délivrez de la douleur mortelle « que mon povre cueur seuffre, quant, « pour bien faire, je perds mon honneur, ou de mon enfant je suis le « boucher, qui l'ay livré à mort. » Et ces parolles finies, le cueur luy fault, et ne peult plus mot dire. Sa femme qui, d'autre part, son grand deuil menoit, voiant perdre l'onneur de son mary, ou son tant beau, et gracieux filz, qui, au rapport d'ung chascun, de l'aage de xiii ans ne s'en trouvoit ung pareil, doubta que son mary n'en print la mort. Lors en son cueur pensea, et dist en soy mesme. « Las ! povre ; s'il se. meurt, tu as bien « tout perdu ! » Et en ce pensement, elle l'appella, mais il n'en entendit

— 157 — riens, et lors elle en s'escriant lui dist : « Ha, monseigneur, pour Dieu « mercy ! aiez pitié de moy, vostre « povre femme, qui sans reprocher « nul service, vous ay si loyaument « aymé servi et honoré, en vous « priant à joinéles mains, que ne « vueillez pas vous, moy, et nostre « filz perdre ainsi à ung seul cop ! » Et quant le capitaine entendit sa femme ainsi parler, à chief de pièce, il respondit en tressaillant : « M'amy « qu'esse que vous vouliez dire ? » Combien que vous aiez besoin de « reconfort [autant] ou plus que moy, « et que je deusse estre celuy qui a VOUS donnast consolacion, néantce moins , considérant que je suis

■58 « cause de la perdicion de nostre « enfant, je désire plus la mort que « de vivre après luy, s'il est ainsi « qu'il en meure. D'autre part , si « l'eschange pouvoit estre faiéle de « moy à luy, ce seroit le baston de « vostre vieillesse, et pourriez trou« ver party d'aussi bon endroit, et, à « l'aventure, meilleur que je ne suis. » Toutes ces parolles, et plusieurs autres qui seroient longues, à raconter, disoit le capitaine, homme preux et sçavant, pour consoler sa femme, laquelle, après avoir oy ce que son mary luy disoit, laissant le courage féminin, renforça sa parolle en disant : ((Mon seigneur, et mon cher « amy, je ne suis pas ignorante que

— 159 — « vous n'aiez , et non sans cause , « beaucoup de dueil et ennuy, pour « plusieurs raisons, que trop mieulx « entendez que moy. Toutes fois « nous devons tousjours de deux « maulx éviter le plus grant, et de « tout nous conformer à la volonté « de Dieu. » Adonc le capitaine oyant parler sa femme si vertueusement, print cueur en soy, et lui demanda : « M'amy, si vous congnois« sez quelque bon moïen qui soit à « nostre honneur, je vous prie m'en « dire vostre adviz. » Lors sa femme luy respondist : « Monseigneur , la « vertu et congnoissance des haultes « choses doit procéder des nobles « esprits des vertueux hommes, et

— i6o — « non pas des cueurs fragilles de « nous, femmes, qui par l'ordonnance « divine, sommes aux hommes sub« ge<51es en loïal mariage. Parquoy, je « vous supplie que de ce la congnois« sance n'en vienne point à moy. » Le capitaine luy dist: « M'amy, « amour et devoir veullent que de « tous mes principaulx affaires, selon « Dieu et raison, vous en doy dé« partir, comme un cueur en deux « corps et une mesme volonté, que « j'ai toujours aperceue en vostre « endroit, et aussi, pour les biens et « sens que j'ay trouvez en vous ; par « quoy vous prie de rechef, que me « déclérez le choix que vous y con« gnoissez, au plus près de vostre

i6i « volonté. » — « Monseigneur, » dist la femme, « puis que ainsi est que « vouliez que le vous die, premier, « je vous supplie que laissez vostre « dueil et ennuy, et remédiez tout en «■ la disposition de Dieu , qui fait « toutes choses pour le mieulx. En « après que vous et chascun vivant « sçavez que, selon droit de nature « et expérience des yeulx, est chose « plus apparente que les enfants sont « mieulx filz ou filles de leurs mères, « qui en leurs flans les ont portez, « puis enfantez en grant douleur, « que ne sont de leurs maris. Laquelle « chose je dis pour ce que, par ainsi, « nostre filz est plus apparent mon « vray filz que le vostre. Non obstant 21

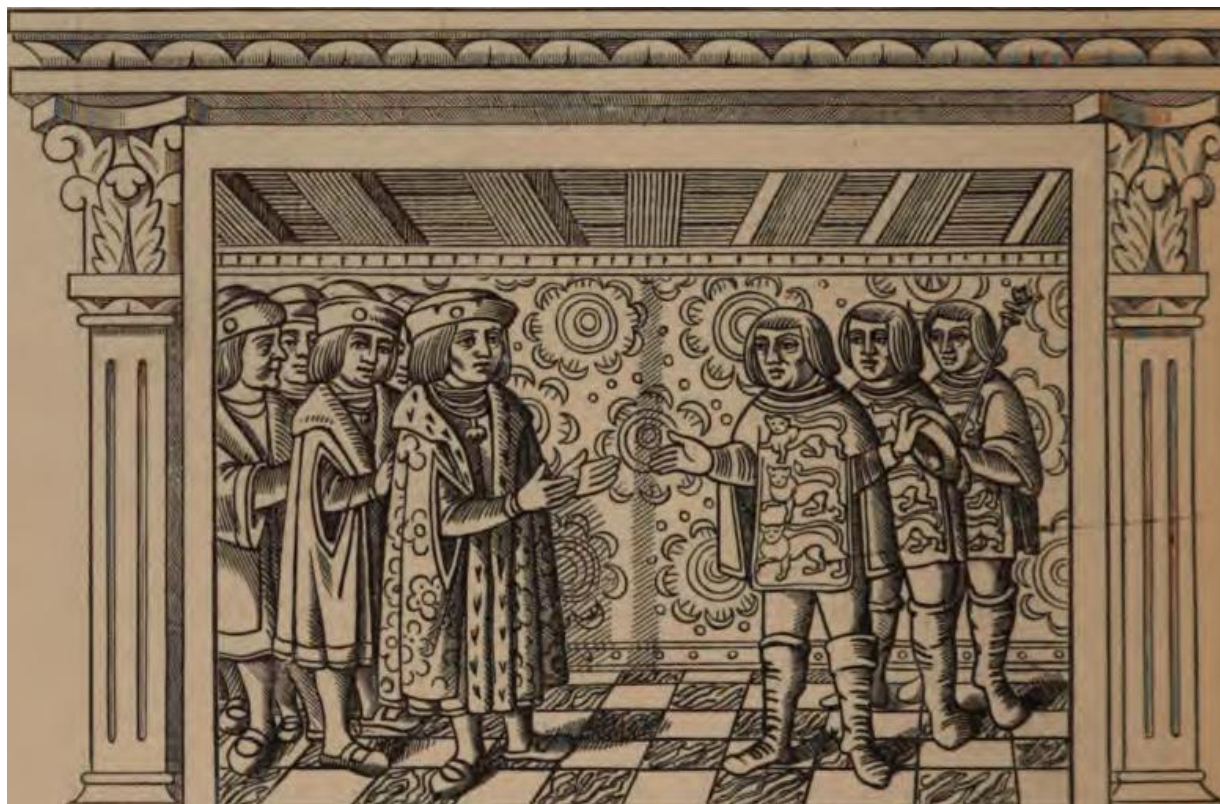
102 C(((« « « ((« « ((« « « ((« « « ((« que en soiez le vray père naturel, et de ce j'en appelle, au très-épouventable jour du jugement. Dieu à tesmoing. Et pour autant qu'il est mon vray filz , et qu'il m'a cher cousté à porter en mon ventre l'espace de neuf moys, dont j'ay receu par maintz jours maintes dures angoisses, et puis comme mort à l'enfanter. Lequel j'ay aymé et chèrement nourry jusques au jour qu'il fust livré. Toutes fois, dès maintenant je l'abandonne en la miséricorde de Dieu, et vueil que jamais ne me soit plus riens, ainsi que [si] oncques ne l'avois veu , ains libéralement , de tout mon cueur, sans force ou violence

— 103 — aucune, vous donne et transporte toute la naturelle amour droit et affedlion que mère peult et doit avoir à son seul et très aymé filz, pour la garde et deffence de vostre honneur à tous jours mais perdu si autrement en est. Lequel, après Dieu, sur femme enfant et toutes autres choses devez plus aymer, et de ce j'en appelle à tesmoing le vray Dieu tout puissant, qui le nous a preste. Par quoy, monseigneur, il me semble que devez prendre ce choix, considéré que sommes assez en aage pour en avoir d'autres, s'il plaist à Dieu, nous en donner. Et si l'amour de vostre filz estoit cause de faire perdre vostre

— 164 — « honneur, à jamais en auriez re« proche ; pour tant,
mon seigneur, « je vous suppHe très humblement, « que pareillement le
remédiez en « la disposition et vouldé de Dieu, « en le remerciant de ce
qu'il le vous « a donné pour vostre honneur ra« chapter. » Quant le capitaine
oyt ainsi parler saigement sa femme, il luy dist : « M'amyé, tant que l'amour
« de mon cueur se peult estendre, « plus que jamais vous en foys part, «
vous merciant du beau don que « m'avez fait, congnoissant que avez « du
tout oblié la parfaiéle et natu« relie amour que mère peult avoir « à son
enffant , pour mon honneur « et ma vie sauver , qui à jamais vous

1^5 « sera louenge, et redondera à l'hon« neur des femmes vertueuses qui « viendront après vous; et de ma « part de bon cueur je prie nostre « seigneur qu'il le vous vueille ré« munérer. » Lors la guette du jour sonna, et jaçoit qu'ilz n'eussent guères dormy la nuyt, et leurs povres cueurs pris repoz , ains tristesse et habondance de larmes, si se levèrent tous deux et allèrent oyr messe, pour remercier Dieu de tout.

PRÈS avoir ouy la messe, qui estoit environ soleil levant, vint le
roy d'armes du prince, acompagné de deux héraulx à la porte du chastel,
demander le capitaine, lequel après les avoir fait JpF" Mg^ .■^ .mm9imY.^,-
^..y,Y.^:x^ r^rr



lô; entrer, devant tous les voulut escouter en une grant salle.
Adonc le roy d'armes commencea à parler, et dit : « Monseigneur le capitaine , nous , « comme officiers d'armes, de par le « prince de Galles nostre très-re« doubté seigneur, ceste fois pour « toutes, sommes envoies devers « vous, pour vous notifier advertir et sommer de vostre honneur et promesse: il est sur le point de l'heure de tierce que devez rendre ceste place à nostre dit seigneur, « si n'estiez entre deux secouru. Au « regard de ce que nous en char« geastes luy dire, nous le luy avons « féablement rapporté. Mais il nous « feist responce, et dist que par rai« « « «

i68 ((son ne vous povez dire secouru. Et, qu'il soit vray, il vous tient le siège, par mer et par terre, et qu'il ne s'entend point le chastel estre secouru, si l'ung ou l'autre siège n'est par force d'armes deslogé. Et que si vous ne vous rendez il fera de vostre filz ce que à ostaige de capitaine faulseur de son seellé appartient. Et à ce vous nous ferés responce telle , que bien vostre honneur y garderez. » Puis le tirèrent à part, et luy firent de grands promesses et offres de par leur seigneur comme l'on dit. Ausquelz le bon capitaine respondit que les roys et princes sont amoureux des traysons et ennemis des traistres ; puis leur « « ((« « ((((« ((((((

— 169 — dist : « Vous me recommanderez très « humblement à la bonne grâce de « monseigneur le prince, et luy direz « que quelque chose qu'il die, j'ay « espérance qu'il aura esgard tout « premier à Dieu, que je appelle à « tesmoing, et après à son honneur, « qu'il doit estimer et aymer sur « toutes les choses de ce monde. « Au surplus touchant ses menasses « et injurieuses parolles, lesquelles « oncques ne partirent de bouche « de honneste seigneur, vous luy « direz que, saulve sa révérence, et « que de homme à homme, si la « place estoit commune, et que nous « fussions devant juge compétent, « je luy vouldrois respondre que de 22

— l'yo — « me appeller faulseur de mon seellé, « que laschement et mauvairement (f il a menty. Et ce, je le prens à « prouver par son mesme seellé, et « s'il n'est souffisant, je luy prouverai « corps à corps, devant tous les « princes du monde, comme gentil« homme que je suis, digne et souffi« sant sur telle querelle respondre à « tous roys. Et quant à l'ostaige, s'il « n'a esgard à Dieu et à son honneur,

rançon compétente, et, « possible, je le délivrerai, et pour en «
avoir sur ce sa responce, Chastel, B mon Hérault , s'en yra avecques « vous.
» Et lors luy ordonna d'y aller, il les fist repaistre, puis leur donna congé. y
f.y.^P.f.P.^

— 172 — LIANT les héraults furent hors la place, le capitaine fist apporter ses armes, et commanda que chascun se armast, puis fist [mander] sa femme, et, en sa présence, dist à tous : « Messeigneurs » et amys, à ce cop, fault il que nous « monstons le bon droit que nous « avons ; car je suis asseuré que, par « despit de nous, ce faulx prince et « maulvaix tirant, n'entendra point à « la rançon de nostre filz, et s'il n'y « entend à ce cop , bientost le fera « morir. Mais si en place marchande « il le fait, secourir le nous fault, car « nous avons Dieu et raison pour « nous. Et combien que ne soions à « la vingtiesme partie en si grant

-- 173 — « nombre que noz ennemys, je me « fie tant en voz loyaultez prouesse « hardiesse et bonne condui6le, qu'il « n'y a celluy de vous qui ne soit « expérimenté , aussi, veu que nous « sommes en noz pays, et le bon « droit que nous avons, j'espère, à « l'aide de Dieu, que nous viendrons « à noz fins et bonnes intencions, et « qu'il sera parlé de nous. Et si ainsi « estoit que fortune nous fust si con« traire, que Dieu ne vueille, que « nous y demourissions, il nous vault « mieulx morir à honneur que de « vivre à honte. » Puis appella ung sien cousin, et luy dist: « Mon cher « cousin et amy, je vous baille la « charge de ceste place, en la façon

— 174 — « et manière et soubz les condicions « que je la tiens du roy, jusques à « mon retour, et vous recommande « ma femme, et si, d'aventure, j'estois « mort ou pris, pour chose qui soit, « ne laissez à bien garder ceste didle « place, tant que la rendez entre les « mains du roy, ou de son vray et « légitime héritier, ou aultre par luy « à ce expressément commis. » Puis ordonna le nombre de gens suffisans pour garder la place. Et esleut ceulx qu'il vouloit pour aller avecques luy, tant à pied comme à cheval. Lors chascun s'apresta, et le capitaine print congié de sa femme, et de ceulx qui demouroient, ses amys , et monta à cheval en aélcndant la responce du

The text on this page is estimated to be only 0.50% accurate

■;il".,l liljiiHI

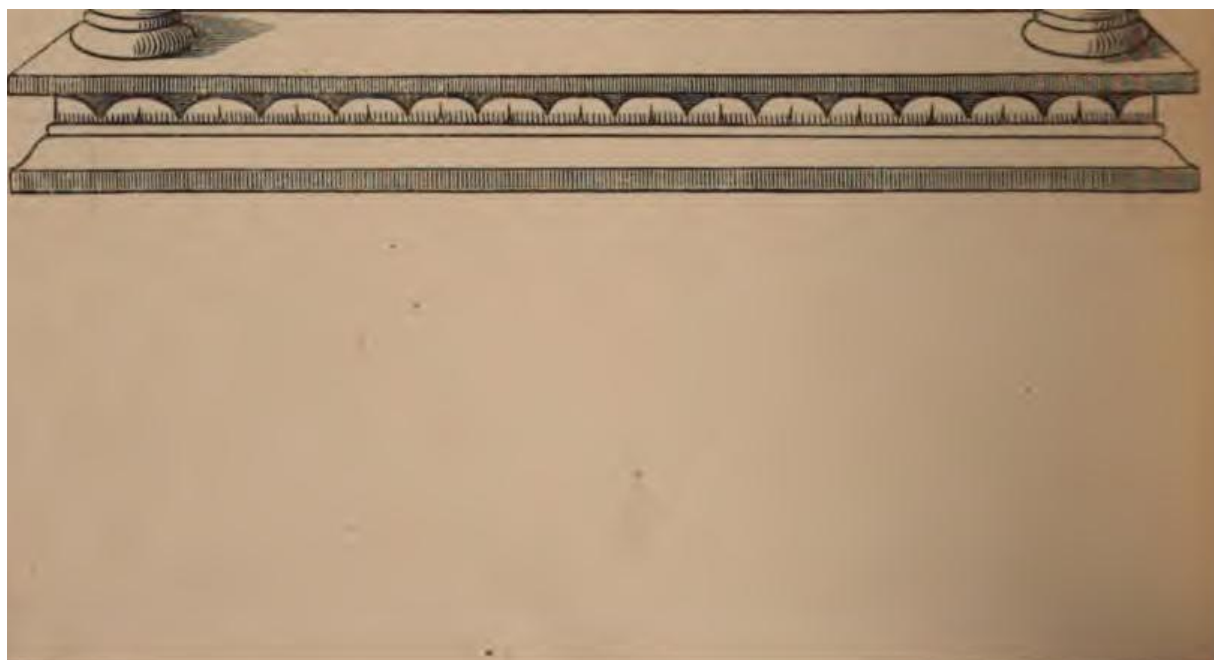
prince par Chastel son hérault. Ce-
pendant les héraulx vindrent faire la
responce à leur seigneur, en la pré-
sence de Chastel.



— 176 — UANT le prince eut oye la responce du capitaine , trop haulte et rigoureuse à son gré, comme désespéré, il commanda à son prevost qu'il prist le filz du capitaine, et qu'il le fist enserrer par les piedz et les mains , voiant Chastel le Hérault, auquel il fist commandement, sur sa vie, qu'il ne partist de son pavillon, sans son congé, jusques à ce qu'il eust porté à son maistre la responce de la rançon de son filz. Et quant l'enfant se veit enserrer, tout estonné dist au chef de ses gardes : « Thomas , mon amy , « qu'esse cy? pourquoi me enserre « l'on ? » et Thomas, en souspirant, luy dist : « Mon amy, c'est monsei

— 177 — « gneur qui l'a commandé, affin que « quant voz gens vous verront ainsi, « ilz aient plus de pitié de vous. » Lors, il demanda si son père ne vouloit point rendre la place, à ce qu'il n'avoit esté secouru. Et le prevost luy dist que le prince avoit commandé le mener devant la place, affin qu'il se rendist plus tost, car il le vouloit veoir. Et ainsi le vouloient asseurer de belles parolles, comme son eage le portoit, et luy donnèrent à boire et à manger. 21

ORS le prince ordonna deux bendes chascune de cent hommes d'armes et mille archiers. Et fist appeller Chastel, et luy dist : « Or, suyvez le filz de vostre " maistre , affin de luy en porter



179 « les nouvelles , ainsi que verrez. » Adonc Chastel qui
congneut bien que l'enfant alloit morir, se geéta à genoulx, aux piedz du
prince, et luy dist : « Ha ! monseigneur, pour Dieu « mercy, jà, a Dieu ne
plaise, que je soye né en si mauvaise heure, que mes yeulx soient tesmoins
de faire rapport à mon maistre de si piteuses nouvelles, mais souffira bien
que ma langue malheureuse en face tesmongnaige de ce que « j'en auray oy.
» Lors le prince luy dist : « Je vueil que en personne le « voiez. » Adonc le
fist prendre par deux archiers,et mener après l'enfant, et fist passer par
devant luy la première bende et fist médire l'enfant «

— i80 — au milieu, accompagné du prevost et de cinquante archiers. Et l'autre bende venoit après, tous rengés en bataille. L'enfant estoit sur ung petit cheval, les mains liées et les piedz enserrez et mené comme ung malfaiéleur, et en passant pardevant le prince , le salua enclinant la teste avecques bon visaige asseuré et riant, comme celui qui ne prévoyoit la fortune qui luy estoit fort prochaine, mais s'esjoyssoit de ce qu'il pençoit veoir bientost son père et sa mère, ainsi qu'on luy avoit dit , dont il n'y eut en sa compagnie si dur cueur qui ne lermoiast de veoir ung si tendre et bel enfant mener à la mort sans l'avoir desservy.

^ ENDANT que le capitaine aſtendoit ſon Hérault Chastel, vint à luy une des eſpies, qui avoit eſté ordonnée à faire le guet, qui luy diſt : « Monſieur, nous « voions deux grans compagnies de ^^
 İYi.V]yi.TiY.,i,.TLY.ViriV.iT' V I V I ▼ L



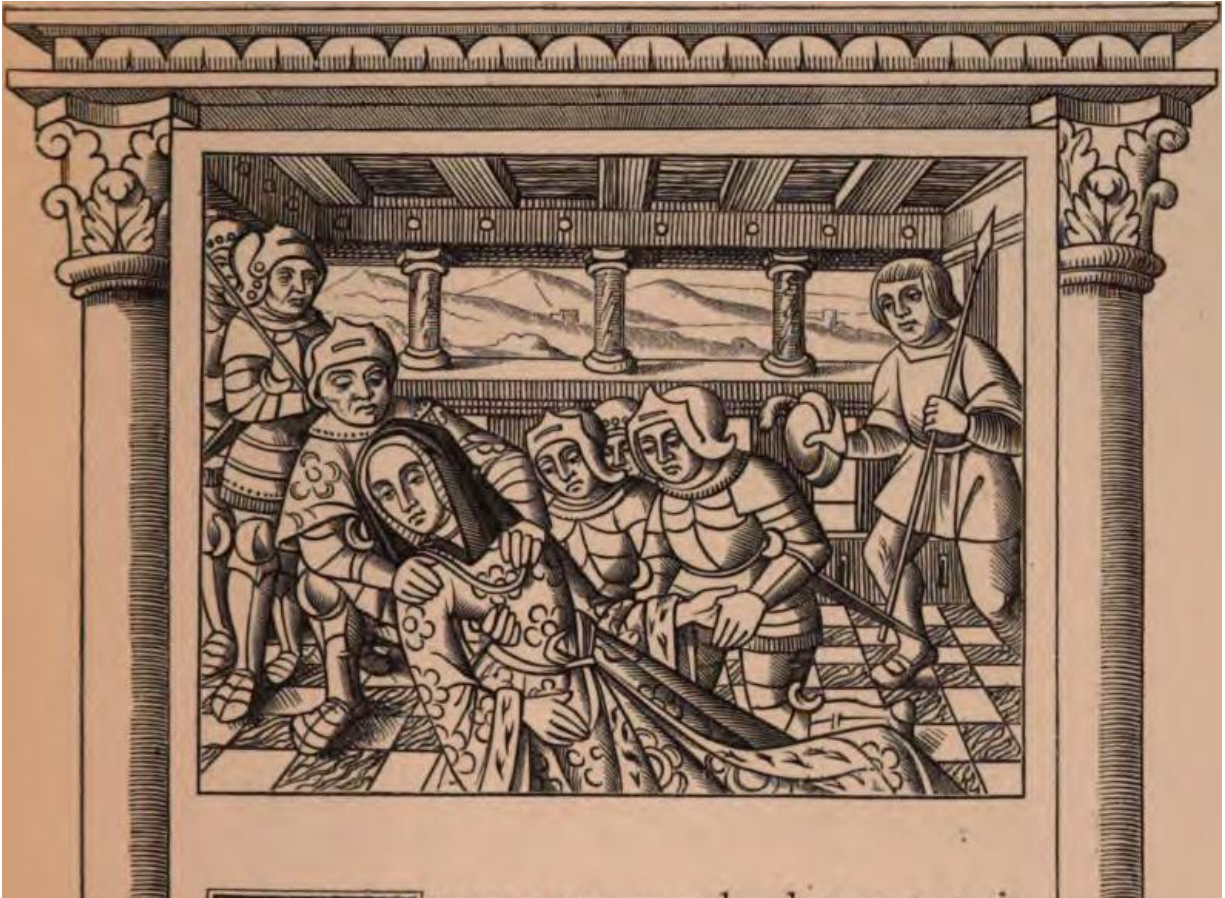
ENDANT que le capitaine
 aſtendoit ſon hérault Chas-
 tel, vint à luy une des eſpies,

182 « ((

i83 capitaine dist à sa femme et aux autres ses amys : « Adieu m'amy, et « vous tous, mes bons amys, je prie « nostre Seigneur qu'il soit garde de « vous et de nous. » Lors sa femme, qui tant de peur et de doubte avoit de la personne de son seigneur et amy, se mist à genoulx devant luy en disant : « Ha ! monseigneur, pour « Dieu mercy, or estes vous ma mort « et ma vie. Si, pour garder et saute ver vostre honneur, advient que « soions désistez et desgarniz de i< nostre seul et très aymé filz, est il « pour tant dit que doyvez obéyr à « chose impossible, et vouloir perdre « vous, voz parens, et tant d'amys, « et moy avecques tous, quant nous

184 « vouliez tous habandonner et ainsi advanturer. Et si fortune l'a permis, et que sans mal conseil la voulez croire et ensuyvre, hé ! las moy, la plus dolente de toutes, ne vueil et ne puis en ce monde plus vivre. » Et à ces parolles elle tomba pasmée comme morte. Lors chascun courut à elle, et fut secourue le mieulx qu'il fut possible. (< {(« ((((

ENDANT que la dame estait ainsi pasmée, arriva ung autre des gardes, qui dist: « Monseigneur, Chastel, vostre hé« rault, revient, et avecques luy, six Il ou huit hommes à pied, tous près



— i86 — « l'ung de l'autre, et les deux bendes « se sont mises en une, qu'ilz s'en « retournent. » — « Hélas ! » dit le capitaine, « or est mon bon filz mort, « à ce que je voy, lequel je pensoye « secourir, et ma très chère femme, « comme morte ! or, soit Dieu loué « de tout ! » Alors, par le conseil de ses amys, et pour l'amour de sa femme, il osta ses armeures qu'il portoit, puis vint à elle, et luy dist: « Ha, m'amy, qu'est-ce-cy ? je suis « à vostre prière arrêté, ne me ferez « vous autre chère ? » La dame qui entendit la voix de son seigneur, commença à ouvrir les yeulx, et quant il vit qu'elle se revenoit, luy dist : « Certes, m'amy, si vous sça

i87 « viez mon desplaisir, vous me par« leriez autrement. » Et à ces parolles, elle gedla ung grand souspir, puis, au mieulx qu'elle peult, luy dist : « Hà ! monseigneur ! il me soit par« donné ! est il vray que vous estes « demeuré ? » — « Oy , » dist - il « m'amy, vrayement ! » Lors elle prit cueur en soy, et parlèrent de plusieurs choses, en adlendant la venue de Chastel.

■ ■ ^1^ f..y.». Tous retournerons à parler de l'enfant, qui encores
cuidoit qu'on le menast devant la place de Brest, pour estre monstre à son
père, mais quant il vit qu'on prenoit le chemin de Montrond, se
■ MIIMIIMIiyillMIII



— 189 —
doubta bien qu'on le menoit mourir. Lors commença à faire un pitoyable et merveilleux dueil, en disant au chef de ses gardes : « Ha !' Thomas, « vous me menez mourir. » Et en faisant ses pleurs et lamentations, en regardant d'un costé et d'autre , apperceut Chastel, le hérault de son père, vestu d'une cotte d'armes, que deux archiers menaient, il s'escria à haulte : « Ha! Chastel, mon amy, « je m'en voys mourir. Vous ferez « mes très humbles recommanda« tions à monseigneur mon père, et « à ma dame ma mère, leur suppliant « me pardonner si oncques je leur « mefffeitz, et leur direz adieu pour « moy, car en vie jamais au monde

— 190 — « ne me verront ! Hélas ! quel an« goisse tristesse et
piteuse nouvelle « ilz auront du rapport très-doloureux « que leur ferez de
moy. Je cognois « bien que leur ennuy doublera, pour « ce qu'ilz n'avoient
enfant que moy, « et que par eulx je suis icy. Toutes « fois eulx ne moy n'en
sommes « causes, mais c'est fortune, qui tant « nous a été contraire , car
pour « l'affaire d'autrui suis tumbé en ce « misérable inconvenient. Toutes «
fois je remercie mon Dieu, que ce « n'est point pour meschanceté que «
j'aye faiéle, et aussi qu'il luy plaist « me prendre en estât d'innoscence, « et
sans ce que j'aye plus congneu « des misères de ce monde, le sup

— 191 — « pliant, comme son martir et inno« cent, me faire participant de sa « gloire éternelle. » Et quant il fut au lieu ou il devoit estre exécuté, il dist adieu à Chastel, puis requist confession, laquelle faille dévotement, comme à enfant bien instruit et moriginé appartenoit, après avoir recommandé son âme à Dieu , le bourreau d'ung seul cop luy tranchea la teste.



ENDANT que le capitaine
 attendoit la responce par
 son hérault, vint à luy une
 des gardes qui luy dist moult piteu-
 sement: « Monseigneur, certaine-

— 193 ~ « ment, toutes les bendes s'en re« tournent, hélas! j'ay grant peur que « monseigneur vostre filz n'aye esté « exécuté. » Lors le capitaine très angoisseux de ces nouvelles, luy dist : « Gardes bien que tu ne le dies à « personne, et va à tes compaignons, « et de par moy leur deffendz aussi. » Bientost après retourna une autre garde qui luy dist : « Monseigneur, « nous avons veu cinq ou six hommes « qui tout droit viennent icy bien « serrez, et nous semble que Chcistel « y soit. » En disant ces paroles, Chastel arriva tout seul à la porte, laquelle luy fut ouverte, et, quant il fut entré le capitaine luy demanda quelles nouvelles. Lors le cueur lui 25

194 serra si très fort, qui ne peult dire ung seul mot. Le capitaine qui, par ce signe, fut certain de la mort de son filz, pour ne desconforter sa femme , au mieux qu'il peult print cueur, et reconforta tant Chastel qu'il luy dist de son arrivée vers le prince, aussi de sa responce, et de la mort de son jeune maistre, et en renforçant sa parole dist ce que s'ensuit : Hélas ! après la très-cruelle exécution de monseigneur vostre filz, que Dieu absoille, et que l'exécuteur l'eust despoillé de ses riches habillemens, et laissé en chemise, je devesty ma cote d'armes , et la mis dessus son corps, puis retournay au JDrince, et luy diz : « Mon« « « ((« ((«

195 « ((« « seigneur, puis qu'il a ainsi pieu à « vous, ou à fortune,
priver de vie « ce tendre et délicat enfant, je vous « supplie très-
humblement, en l'hon« neur de la passion de nostre Sei« gneur, qu'il vous
plaise m'en vouloir donner le corps, affin que les bestes ou oyseaulx ne luy
facent empesche. » Adonc le prince tout despitueux, me dist : « Et je le vous
donne: « il me desplaist bien que ce n'est le « père. Si je le tenois aussi bien
que « j'ay fait le filz, il pourroit bien dire « que jamais ne se mocqueroit de
« prince ! » Puis je luy suppliay me donner congé, et gens pour aider à
porter le corps jusques là où il est : ce qu'il fist, lesquelz j'ay asseurez.



E capitaine comme bon
christien qu'il estoit, se
tira à part, et à genoulx,
les mains joinctes, re-
mercia nostre Seigneur en disant :

— 197 — « Beau sire Dieu, qui m'avez preste « cest enfant
jusques à ce jourduy, « vueillez en avoir l'âme, et luy par« donnez ses
meffaitz, et à moi aussi « quant, pour bien faire, l'ay mis en « ce party! »
Puis commencea à penser aux regrets de sa femme, et disoit : « Hélas ,
povre mère , que « diras-tu, et que feras-tu, quant tu « sçauras la piteuse et
cruelle mort « de ton cher filz, combien que pour « moy tu l'avoys
habandonné du « tout, pour acquitter mon honneur. « Hélas ! mon Dieu ,
soiez en ma « bouche pour la reconforter. » Et ces parolles didles, il se leva,
et commanda à chascun que ceste chose fust celée à sa femme. Adonc il or

- 198 ((« « donna faire venir le corps de son filz, lequel il fist enterrer en grand honneur. Et ne fault pas demander les piteux regrets qu'il faisoit sur son corps, en baisant sa teste, qu'il tenoit en ses mains, et disoit : « Ha ! mon cher filz, le plus défortuné qui oncques fut, qui avez eu si beau et bon commencement, et autant rem« pli des dons de grâce et de nature, que oncques fut enfant de vostre eage, hélas! sans l'avoir mérité, « vous estes mort, vray martir, pour « sauver mon honneur, et garder « loyaulté : je vous prie, mon cher « filz, que le me vueillez pardonnez. » Le service de l'enterrement fait, ou n'y eut grans ne petis qui ne feissent ((«

A black and white woodcut illustration of a medieval banquet. A group of seven people, including men in crowns and women in long dresses, are seated around a large table covered with a striped cloth. The table is set with various dishes, including bowls of food and bread. A man in a simple tunic stands behind the table, holding a large bowl. Two dogs are visible on the floor, one on the left and one on the right, both looking up at the people. The background features a patterned curtain with circular motifs.



— 200 It quant ilz furent tous assiz à table pour disner, la dame dist : « Je m'esmer« veille moult que Chastel n'est « venu. » — « Lors » dist le capitaine, « il est vers le prince de Galles, « poursuivant la responce de la fi« nance de nostre filz. » — « Et « comment, » dist elle, « monsei« gneur, avez vous espérance le raie couvrir par finance ? » — « Je ne « sçay, m'amyé , » dist le capitaine , « adviengne ce qu'en pourra, je m'en « suis mis en mon devoir. » Et lors pour l'oster de cest espoir luy dist : « M'amyé , je congnois ce tirant « prince si félon que , pour despit « qu'il n'a ceste place, il en fera son

20I — « cruel vouloir ; mais s'il le fait morir, « vous et moy en avons fait nostre « dueil. Aussi tost pourroit morir de « peste, de fièvre soubdainement, ou « d'autre façon, comme advient sou« vent, dont ne seroit pas ainsi plaint. « Et [qui] plus est, il seroit mort « martir au service de nostre souve« rain, dont aurions un intercesseur « en paradis, qui prieroit Dieu pour « nous. » Et la dame , pour reconforter son seigneur, dist: « Mon sei« gneur, vous didles vray. Et quant « à moy je l'aymerois mieulx ainsi « mort, que s'il estoit mené en Galles, « pour estre serf et chetif à ce faulx « tirant et mauvais prince ! » Lors le seigneur respondit : « Autresfois 26

iw — ■ 202 « le m'avez vous dit, ores m'amie, « puisque à ce propos sommes venuz, « il nous en fault reconforter, et de « tout louer Dieu, car ainsi est son « plaisir. » — « Il est donc mort? » dist la dame. « Certes, oy, » dist le seigneur. Lors la dame, combien que grant douleur en eust son povre cueur, pour complaire à son seigneur monstra n'en estre trop déplaisante, mais dist : « Or de par Dieu soit ! « nostre Seigneur en ait l'âme ! » sans, pour l'heure, en monstrier autre semblant, mais après avoir sceu par son seigneur, à secret, comment il en estoit allé, à part, elle en mena très grant dueil.



E VI^e jour après l'exécution
 de l'enfant, le prince voiant
 la place ainsi secourue de
 vivres, et que le capitaine avoit
 mieulx aymé perdre son seul filz que
 la rendre, ne voulut plus là perdre

204 — son temps, et deslibéra de s'en partir, Si envoya son roy d'armes offrir au capitaine luy donner six mille nobles pour recouvrer son artillerie qu'il avoit perdue par une saillie. Auquel roy d'armes le capitaine dist: « Didles « au faulx tirant Hérodes , vostre « maistre, plus traistre que Judas, « que j'ay or et argent assez. Et avant « geéleroye l'artillerie dans la mer, « que jamais s'en servist ! » Adonc s'en retourna le roy d'armes sans rien faire. Avant le partement du prince ceulx qui tenoient la mer, se voulurent refreschir et descendre en terre. Quoy voïant le capitaine de la place, que ses ennemys estoient en désordre, assembla ses gens, et entre

— 205 — prirent de saillir sur eulx par une faulce porte , et ordonna une embusche à pied et à cheval, puis peu à peu fist dresser l'escarmouche. Ceulx qui estoient demeurez au chasteau dévoient faire fumer une des tours quant ilz verroient qu'il seroit temps de retirer ceulx qui estoient saillis, ce qu'ilz firent à l'heure de la retraidte. Et à la diéle escarmouche, les gens du capitaine firent si bien à cops de mains d'artillerie que de traidb y eut bien des Angloiz vi"" que mors que prins. Et quant tous furent retirez au chasteau, le capitaine fist dresser un gibet sur la maistresse tour, affin qu'il fut veu par mer et par terre ; si voulut sçavoir les noms des prisonniers, et

— 206 — quant il les sceut, il en choisit douze des plus apparens, qui se voulurent rançonner Lxxv mille nobles, mais oncques ne peurent avoir rençon. Lors disoient l'ung à l'autre : « Hélas ! » que mal nous prent de la cruaulté « de nostre prince ! quant par luy « fault que nous mourons ! » Et après qu'ilz furent confessez, et à Dieu recommandé [es] leurs âmes, ilz furent tous en ce gibet pendus. A ceulx qui estoient demourez en nombre cent et six prisonniers fist à chascun crever un œil, copper une oreille, et le poing, tout du costé droit. Et puis il leur dist : « Allez à vostre seigneur Hé« rodes, et luy diéles que je vous ay c(fait grâce de la vie et des autres

— 207 — « membres qui vous sont demourez, « pour ce qu'il donna à Chastel, mon « Hérault, le corps mort de mon filz. » Et ainsi piteusement acoustrez, s'en allèrent. Et quant le prince les veit ainsi atournez, et les douze qui estoient pendus, il cuida morir de raige, de honte, et de dueil. Et les autres povres maudissoient l'heure de quoy ilz l'avoient jamais veu. Lors, quant il se vit frustré de son intencion , et qu'il avoit perdu sa peine son temps et tant de gens et d'argent, comme désespéré, fist charger le demourant de son artillerie, et print chemin pour s'en retourner dont il estoit venu. Mais fortune et le vent luy furent si contraires, que sa nef donna à travers

209 — d'une roche, et se fendit par le milieu, et le prince, et tous ceulx qui estoient dedans, furent noyez et perdus. Et veult on dire que ce fut pugnition et jugement de Dieu, et qu'il devoit bien finir meschamment , quant ainsi, cruellement et injustement, il avoit fait morir l'enfant du capitaine, dont cy-dessus est faiéle mention. FIN. 27

Jous donnons ci-après le catalogue de deux bibliothèques qui ont appartenu au connétable et à sa belle-mère Anne de France (1507-1523). On y voit quelles ressources littéraires la duchesse avait sous la main pour la rédaction de ses Enseignemens. La plupart des articles de ces deux catalogues ne seraient guère difficiles à retrouver, même aujourd'hui , parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale: quelques volumes se sont perdus, d'autres en bien petit nombre, parmi lesquels le manuscrit des Enseignemens, sont conservés à l'étranger. On remarquera surtout ceux qui, compris dans l'inventaire du mobilier de la veuve de Louis XI, ont dû passer par les mains de sa fille, avant d'entrer dans la bibliothèque du château de Moulins. N'ayant pas à notre disposition le tome des Mélanges de la Société des Bibliophiles, dans lequel M. Leroux de Lincy a publié en 1850 ces deux catalogues, nous en avons pris le texte sur les originaux mêmes : ils nous ont fourni quelques correptions qui ont bien, après tout, leur importance. A.-M. C.

I Inventaire des Meubles estans en la maison de Monseigneur le duc de Bourbonnois et d' Auvergne, estant en sa ville d' Aiguesper ce, le dit inventaire commencé le jeudi XVIII^e jour de Novembre Van mil cinq cens et sept (i). LIVRES EN FRANÇOVS. 1. Le propriétaire, en françoys, escript à la main, en parchemyn, couvert de veloux cramoisi. 2. Jehan Boucasse , Du cas des maleureulx , escript à la main en parchemyn, couvert de veloux cramoisi. 3. La première partie de [dé^ecade de Titus Livius, (i) Biblioth. nationale, mss. Saint- Victor, 11 14, fol. 355 à 361. 28

214 — en françois, escript à la main, en parchemyn, couvert de veloux cramoisi et noir. 4. La seconde et tierce partie de \dé\cade Titus Livius (i), escript à la main , couvert de veloux cramoisi et noir. 5. La cité de Dieu, escripte en parchemyn, couvert de veloux noir. 6. Ovide, Metaforzeaulx (sic , pour Métamorphoseon), escript à la main, en parchemyn, couvert de veloux. 7. Le Miroir y storial , escript à la main, en parchemyn, couvert de veloux noir. 8. Les croniques de France, escriptez à la main, en parchemyn, couvert de veloux noir. 9. Le livre du fait des Roumains (2), commençant auxfaiz de Jullius César, couvert de veloux tasné. 10. Le second volume de la Bible, couvert de damas tasné. w. Le songe du vergier, escript à la main, en parchemyn, couvert de cuir rouge. 12. Une ystoire de Troye, escripte à la main, en parchemyn, couvert de satin tasné. (i) TituliiSf dans le manuscrit. (2) Roumaiers^ dans le manuscrit.

— 215 — 13. Les cronicques martinières , escriptes à la main, en pappier, couvert de cuyr noir. 14. Tristan, escript en impression en pappier, couvert de cuyr tasné. 15. Les quatre jîlz Aymond, escriptz à la main, en parchemyn, couvertz de cuyr noir. 16. Parcevalle Gallois, escript à la main, en rime, en parchemyn, rellié et couvert de cuyr noir. 17. Phelippes le vaillant et victorieulx conte d'Artois , escript à la main , couvert de cuyr tasné. 18. Le premier volume de Merlin, escript en impression, rellié et couvert de cuyr rouge. 19. Frère Gilles, Du gouvernement des roys , escript à la main en parchemyn, rellié et couvert de cuyr rouge. 20. Le deuxiesme livre du Chevalier, escript à la main, rellié et couvert de cuyr vert. 21. Le Regnard et les fables de Ysope, en rime, recouvert de cuyr rouge. 22. Le premier volume de la Bible, en françoys, escript à la main, en parchemyn, couvert de cuyr tasné. 23. Le remède de fortune bonne et mauvaise , couvert de cuyr blanc.

216 — 24. La vie des Sainâlz, en pappier, à la main, couvert de cuyr noir. 25. Ung petit livre des Chevaliers de la Table ro7îde, escript à la main, en parchemyn, couvert de cuyr noir. 26. Le livre des eschesz, escript à la main, en parchemyn, couvert de cuyr tasné. 27. Le livre de l'ystoire de Troye , en proze , escript à la main, en parchemyn, couvert de cuyr blanc. 28. Le chevalier Herelh, fils du roy Lac, escriptz à la main, en pappier, couvert de cuyr tasné. 29. La vie de Jhesu Yj^ist ^ en impression en papier, couvert de cuyr tasné. 30. Besves de Anthonne , escript à la main, en pappier, couvert de cuyr tasné. 31. Les Cronicques de tous les roy s de France, m escriptes en prose. — La vie de Jhesu Christ, en rime, à la main, en parchemin, rellié et couvert de cuyr tasné. 32. Gérard de Nevers , escript à la main, en pappier, couvert de cuyr tasné. 33. Le chastellain de Coussy, escript en parchemyn, en rime, couverd de cuyr verd. 34. Le livre d'Arthus, sans commencement et

— 217 — sans fin, escript à la main, en pappier, couvert de cuyr tasné. 35. Jehan Bocasse, Du cas des malheureux, en proze, couvert de cuyr verd. 36. Le livre de amende vie, à la main, en pappier, couvert de cuyr tasné. 37. Le secsse (i) femenyn contre Bouche mesdisant, à la main, en pappier, couvert de cuyr noir. 38. Le livre du grant lyon (2), escript à la main, en pappier, couvert de cuyr tasné. 39. Maistre Jehan Gerson, escript à la main, en parchemyn, rellié et couvert de cuyr rouge. 40. Florimont, escript en parchemyn, fort vieulx, et sans couverture. 41. Le livre d' Ausin, en rime, escript à la main, en parchemyn, couvert de cuir noir. 42. Troys volumes de Cronicques de France, en impression, couvertes de cuyr tasné. 43. Ung livre des Croniques du monde, escript à la main, en parchemyn, couvert de cuyr noir. (i) Lecsesse, dans le manuscrit. (2) Lyan, dans le manuscrit.

premièrement le livre appelé : Guide de Vart d'amours, à la main, couvert de cuyr tasné. 45. Le livre de Pierre de Provence et de Narbonne, à la main, en pappier, couvert de cuir jaune. 46. Vigilles de mors, escriptes à la main, en parchemyn, couvert de satin noir ; les fermailz d'argent doré. 47. Sainâle Catherine de Saine (i), à la main, en pappier, couvert de parchemyn. 48. Le livre des Grégois et de plusieurs ystoires de poieterieSy à la main, en pappier, couvert de cuyr tasné. 49. L' exemple de l'homme et de la femme, escript à la main, en pappier, couvert de cuyr tasné. 50. Le prologue de Boysse (Boëce) royal de consolacion , en rime, escript à la main, en pappier, couvert de cuyr tasné. 51. Le quadrelogue inaistre Alain, à la main, en pappier, couvertz de cuyr tasné. 52. Le livre de Tulle, de Amistié, à la main, en pappier, couvert de cuyr rouge. 1 1) Sienne.

21.9 — 53- Le livre des faiz du roy Alexandre, escript à la main, en pappier, couvert de cuyr noir. 54. Le roman de la roze (i), escript en impression, à la main (sic)^ couvert de cuyr tasné. 55. Le livre Sainél Augustin et le Chasteau périlleux. 56. L' abrègement de noble homme Végèce, à la * main, en pappier, couvert de cuyr rouge. 57. Lyon de Bourges, à la main, en pappier couvert de cuyr. 58. Le livre de Charlemaine , à la main, en pappier, couvert de parchemyn. 59. Le livre Sainôle Jotru, escript à la main, en pappier, couvert de parchemyn. 60. Le livre de messire Bertrafid Duglesquin, connestahle de France, escript en pappier, à la main, couvert de cuyr tasné. 61. La composition de la sainâle escripture, à la main, en pappier, couvert de parchemyn. 62. Le livre de l'ama7i\t] randu cordellier à la religion d'amours, à la main, en pappier, couvert de cuyr noir. .1) ReBi\ dans le manuscrit.

220 63. L'epistre des dames de Grèce, à la main, en pappier, couvert de cuyr tasné. 64. Boece, De Consolacion, escript à la main, en parchemyn (i). 65. Livre des ar meures, en parchemin, couvert de veloux noir (2). 66. Le livre des cent ballades, escript à la main, en pappier, couvert en parchemyn. 67. Ung livre de médecine, à la main, sans couverture. 68. La cofnplainéie dw désirant à troys personaiges, à la main, en pappier, sans couverture. 69. L* ambusche vaillant, escript à la main, en pappier, couvert de parchemyn. 70. Le testament de maistre Jehan de M un, à la main, en pappier, couvert de cuyr tasné. "ji, La dance macabray, à la main, en pappier, couvert de parchemyn. 72. Le débat du cueur et de l'oreulh, à la main, en pappier, couvert de parchemyn. 73. Les arrests du parlement d'amours, escript à la main, en papier couvert de parchemyn. (i) En marge on lit: Porté à Moulins. (2) Article omis par Leroux de Lincy.

221 74- L'^ livre du vandeur, de la hergière et de la pellerine, à la main, en pappier, couvert de parchemyn. 75. La vie des sainâiz pères, à la main, en pappier, couvert de parchemyn. 76. Le livre des ballades et complainâtes, à la main, en pappier, couvert de parchemyn. 77. Plusieurs cayers en françoys, escriptz en parchemyn, sans rellier. 78. Le livre de Blanchandin, à la main, en pappier, couvert de parchemyn. 79. Le livre de Paris et Vienus (i), escript à la main, en pappier, couvert de parchemyn. 80. Un autre livre de médecine à la main, en pappier, couvert de parchemyn. ^\, La Passion de Jhesii \cistf en françoys, en parchemyn, couvert de cuyr rouge. 82. Le pélerinaige de Jérusalem, en impression en pappier, couvert de cuyr verd. 83. -Autre livre faisant mencion de Charlemayne^ en impression, rellié, et couvert de cuyr tasné. 84. La destrucion de Troye, par personnaiges, à la main, en pappier couvert de cuyr. fi) Vienne. -'9

222 85. Deux volumes de V Exposition du psaultier, en impression couvert de cuyr. 86. Le livre de Ponthus, à la main, en pappier, couvert d'es. 87. La composicion de l'oraison Nostre-Dame, en françoys, à personnaiges , escripte en parchemyn, couvert de veloux noir. 88. Le Jouvencel, escript à la main, en pappier, couvert de cuyr. 89. Le livre de Florent Floreéle , à la main, en pappier, couvert de cuyr. 90. Le livre des extragêmes , servant en fait d'armes, en pappier, couvert de cuyr blanc. g\.

Le livre de Robert le Diable, à la main, en pappier, couvert de parchemyn. 92. La légende des Sainâlz, en ung volume en pappier, relié, et couvert de cuyr rouge. 93. Le livre appelé : Le duc des vrays amans, à la main, en parchemyn, couvert de cuyr tasné. 94. Le livre de serymonies, à la main en pappier, couvert de parchemyn. 95. Le livre de seur Coulette de Sainêe Claire, à la main, en pappier, couvert de cuir tasné. 96. La somme rural, en impression, en pappier, couvert de cuyr rouge.

-*" - J 97. La vie de Ada^n et Eve, à la main en pappier, couvert de parchemyn. 98. Ung livre de La bataille de Turquie, à la main, en parchemyn, couvert de cuyr rouge. 99. Le livre des commandemens nostre Seigneur, à la main, en parchemyn, couvert de cuyr tasné. icx). Le roman du devis des chiens et oyseaulx, à la main, en pappier, couvert de damas tasné. loi. Le livre appelé: L'Ymage du monde, à la main, en parchemyn, couvert de cuyr tasné. 102. Le livre de Ypolyte, royne de Silya, à la main, en parchemyn, couvert de cuyr noir. 103. La passion nostre Seigneur, en rime, à la main, en pappier, couverte de cuyr noir. 104. Le livre appelé: Le doulent fortuné , en rime, escript à la main, couvert de cuyr noir, en pappier. 105. Le livre de Mélusine, en prose, escript à la main, en pappier, couvert de cuyr noir. AUTRES LIVRES EN LATIN. 106. Premièrement quatre volumes escriptz à la main en parchemyn , contenant les quatre parties

224 du livre des Sentences, tous reliiez etcouvertz de cuyr rouge.
 107. Cantiqua cantiquorum, et la gloze^ escripte à la main en parchemyn, couvert de cuyr verd. 108. L* evangille Sainâl Jehan et la glose, escripte à la main, en parchemyn, couverte de parchemyn. 109. Le livre De tribus virtutibus theologiets sanôîi Thome (i) de Acquino et de l'arche de Noe, à la main, en pappier, couvert de cuyr rouge. no. Compendium litteralis census tocius divifie scripture, à la main, en pappier, couvert de cuyr tasné. 111. Ung Catholicum , escript à la main, en pappier, couvert de cuyr blanc. 1 12. Ung autre livre commançant : Tria gênera théologie, escript à la main, en pappier, couvert de cuyr verd. 113. La vie Sainél François , à la main, en pappier, couvert de cuyr noir. 114. Ung Virgille , en impression, couvert de cuyr tasné. 115. Ung Térance, escript à la main, en parchemyn. r (i) Sancium de Acquino, dans le manuscrit.

— 225 — 11 6. Ung autre livre commençant: Primo querittir de eternitate, à la main, en parchemyn, couvert de cuyr rouge. 117. La généalogie des dieux gentils, escripte à la main, en pappier, couverte de cuyr noir. 118. Paulus sur les Clémentines, à la main, en pappier, couvert de cuyr blanc. 119. Ung Cicero, en impression, couvert d'es. 1 20. Ung petit traifté De Symonia, escript à la main, en parchemyn, couvert de cuyr rouge. 121. \]ng livre d'Aristote, escript à la main, en parchemyn, couvert de cuyr jaune. 122. Un autre Cicero, en impression, en pappier, couvert de cuyr tasné. 123. Une gloze de logicque, escripte à la main, en pappier, couverte de parchemyn. 1 24. Le psaultier et la gloze, escriptz en parchemyn, à la main, couvert de cuyr rouge. 125. Les Sommes, escriptes à la main, en pappier, couvertes de cuyr noir. 1 26. Le premier volume de la Bible, escript à la main, en parchemyn, couvert de cuyr verd. 127. Ung Ovide, à la main, en parchemyn, couvert de parchemyn.

220 1 28. Le livre de la reille (i) Sainôl François, escript à la main, en parchemyn, couvert de cuyr blanc. 129. Plusieurs cayers de Titus Livius (2)^ couverts de cuyr blanc. 130. Digeste nove, escript à la main en parchemyn, couvert de cuyr rouge. 131. L' arcediacre et ung autre traifté, estans en parchemyn, couvert de cuyr blanc. 132. Le Saint Floret, escript à la main, en parchemyn, couvert de cuyr noir. 133. La VI^ gloze et la gloze de Jehafi André, escripte à la main, en parchemyn, couvert de cuyr blanc. 134. Une gloze stir Thérance, escripte à la main, en pappier, couvert de cuyr verd. 135. Upi dotrinal glozé , escript à la main, en parchemyn, couvert de cuyr verd. 136. Ung livre d'une gloze sur les Decretalles, escript à la main, couvert d'es. 137. Le Code, escript à la main, en parchemyn, couvert de cuyr. (1) Règle. (2) TituliuSf dans le manuscrit.

227 138. Clémentines, escriptez à la main, en parchemyn, couvertes de cuyr blanc. 139. Décret ailes, escriptez à la main en parchemyn, couvertes de cuyr rouge. 140. Jehan André, escript à la main, couvert de cuir blanc. 141. Vng petit traiâlé en latin, envoyé à Laurens, fils de Pierre. 142. La gloze sur les Clémentines, couvertes de blanc. 143. Ung Virgille , en impression, couvert de cuyr tasné. 144. Ung Donat, escript à la main, couvert d'es. 145. Ung livre en latin, an mole (i) de Alberti Magny, LIVRES TANT EN YTALYEN QUE EN ANGLOIS, FLAMANT ET ESPAGNOL. 146. Ung petit livre escript à la main, en parchemyn, appelé : La vie Sainéle Paule, couvert de cuyr rouge. (i) En molle, c'est-à-dire en lettres moulées, imprimé.

— 228 — 147- Ung autre livre de ballades en pappier, escript en fourme, et couvertz de cuyr rouge. 148. Ung autre petit livre en pappier, appelé Le miracle nostre Dame, couvert de rouge. 149. Ung autre petit livre appelé : La vie Sainél Clément, à la main, en parchemyn, couvert de cuyr rouge. 150. Le livre de Titus Livius (i), qui raconte des faiz romains, en pappier, en impression, couvert de cuyr rouge. 151. Le livre appelé: Mesquine, ^n pappier, en impression, couvert de cuyr rouge. 152. L^autre livre appelé : L'autroye, en impression, couvert de cuyr rouge. 153. Ung autre livre apellé : Pair arque (2), en impression, couvert de cuyr rouge. 154. La vie des Sainâlz, en impression, couvert de cuyr rouge. 155. Ung autre livre en impression, appelle: Le livre de la divine prudence de Dieu, couvert de damas. 156. Le livre appelé: Poupune, en impression, couvert de cuyr rouge. (i) TtttluSy dans le manuscrit. (2) Pour Pétrarque^ probablement.

229 157- L.a vie des Sainâlz, avec le vieux et nouveau testament couvert de cuyr rouge. 158. Le livre appelle : Les faiz des pers (i) de France, en impression, en pappier, couvert de cuyr gris. 159. Ung autre livre appelle : Felonome, en impression, couvert de cuyr rouge. 160. Ung autre livre en impression, appelle: Les sermons frère Robert, 161. Autre livre appelle : Lumoramentum (sic) de chair humaine, en impression, couvert de cuyr noir. 162. De gouvernement de manger, en impression, couvert d'es. 163. Le livre de Plinye en impression, couvert de cuyr rouge. ' 164. Livre d'Ysopet, en impression, couvert à demy de cuyr rouge. 165. Livre de la présentation de Pamphile à ung bègue, en parchemyn, escript à la main, couvert de cuyr rouge. 166. Livre appelle : La légende Sainâie Catherine deSiene (2), couvert de cuyr rouge. (i) Pères, dans le manuscrit. (2) Seine, dans le manuscrit. .V'

— 230 — 167. Le livre de Blansesfare (i), couvert de vieulx cuyr
tasné. 168. Ung autre livre de ballades^ couvert de satin noir (2). 169. Livre
de V exposition des euvangiles, en anglois, flamant ou allemant, couvert en
cuyr noir, escript à la main, en parchemyn. 170. Vita Christi, en espagnol,
escript en impression, couvert de parchemyn. Le présent inventaire fait par
le commandement de Madame par nous Jehan seigneur de Maumont,
Anthoine de Riom, et Guillaume Marllac, trésorier de Montpensier, à
Ayguesparce les XVI IP, XIX«, xx

Inventaire des Livres qui sont en la librairie du chasteau de Molins (r). Et premièrement : Au pulpitre ainsi qu'on entre en la dite librairie, à main senestre, sont les livres qui s'ensuyvent (2) : * I. Le livre de Boucasse Des nobles malheureux, du duc de Berry (227 f. fr.) (3). ' 2. Le livre du Rommant de la Roze, en rythme, ou sont pluseurs autres livres, à deux fermans (4) d'argent doré, sans escussons. II) Mss. Dupuy, vol. 488, Col. 210 r®, original. Bouhier, vol. 21, fol. 178-192, copie de Bouhier. (2) Les no® ajoutés entre parenthèses sont ceux que portent ces mss à la Bibliothèque nationale de Paris. (3^ Les ouvrages marqués d'un * sont énumérés dans l'inventaire des biens de Charlotte de Savoie, veuve de Louis XI et mère d'Anne de France, à qui elle a pu les léguer. (A. Tuetey : biblioth. de l'école des chartes, t. xxvi, 1865, p. 337 à 366 et 423 à 442. (4 Le manuscrit porte « fermaus ». mais il est probable qu'il vaut mieux fermans. V'oy. x\°^ 15, 16.;

232 3- Le livre de Jehan Boucace Des nobles hommes et femmes malheureux , à deux fermans d'argent doré. (Nota qu'il faut (i) ung fermant.) (16995 f. fr.) 4: Le livre de Josephus en françoys à deux fermans d'argent doré (f. fr. 247). 5. Le livre de Josephus, de Génèze, et Suétone, à deux fermans d'argent doré (f. ix. 251). 6. Le livre de J^hosephus en latin, en lettre rommaine. Au second estage dudit poulpitre, sont les livres qui s'ensuivent : 7. Le livre du Messel à Fusaige de Paris. 8. Ung Messel h l'usage de Romme, à ung fermant d'argent doré (2). 9. Ung autre Messel , plus petit , à r usage de Romme, à deux fermans d'argent doré (3). * 10. Le livre du Chasteau perilheux ^wec f orologe de sapience et le seul parler de saint Augustin, à deux fermans d'argent blanc. II. Uaguillon d'amour divine, à deux fermans d'argent doré (f. fr. 926). (1' Fait, dans le mss. 2) Déficit. 3> F. 210, verso.

— 233 — 12. Le livre de Aristote contenant le livre de l'espèce (i), et troys livres de celo et mundo en francoys (2), à deux fermans d'argent doré. 13. Le livre intitulé: Deffenseur de l* originalle innocence de la vierge Marie, à deux fermans d'argent blanc. 14. Les cas briefz Johannis Andrée, à deux fermans d'argent blanc. 15. Le livre de la Passion nostre seigneur Jeshu Crist, à ung fermant d'argent blanc. 16. La Congratulation et grâces de la nativité du roy Charles VI 11^ de ce nom, ensemble de Nostre Dame du Puy en Auvergne à ung fermant d'argent doré. (Note que le fermant n'y est point.) Au pulpitre, près la table, sont les livres qui s'ensuivent : 1 7. Le livre de la Cité de Dieu, à deux fermans de cuyvre doré (f. fr. 22). 18. Textus Augustini de civitate dei, en parchemin et molle. 19. Thome Vailleil et Nicolaï Trimeth commentaria super libros Augustini de civitate dei. (1} L*espere ? '2I po 210 bis.

234 20. Ung grant volume de la vie nostre Seigneur (i) (f. fr. 29).
21. Le premier vollume de la vie nostre Seigneur (6716) (f. fr. 177 à 179).
22. Le second vollume de la vie nostre Seigneur (6841) (f. fr. 177 à 179).
De Tautre cousté dudit poulpitre : 23. Le livre appelé le Mignon (f. fr. 268),
contenant les troys décades abrégées de Titus Livius, à deux fermans de
cuyvre doré, couvert de drap d'or, et dix bouilhons aussi de cuyvre doré. 24.
Deux grans vollumes de la Bible en français (f. fr. 6 et 7). 25. Ung volume de
la Bible, appelé Genesis, en latin. 26. La belle Bible du duc de Berry, garnie
à deux fermans, vil petiz ymages esmaillez, et une espère au millieu. • 27.
La belle Bible du duc de Bourgoygne^ gamye de deux fermans d'argent
doré couverte de drap d'or (f. fr. 167). Au IIF pulpitre ensuivant du costé du
pont d'Allier sont les livres qui s'ensuyvent :

— 235 — 28. Le livre d'un répertoire des Croniques de France et de Romme, ensemble les voyages d'oulremer. 29. Plus cinq volumes de la Fleur des histoires (f.fr.55à58). De Tautre costé dudit pulpitre sont les livres qui s'ensuivent : 30. Le voyage d' Ouït renier (i), (Nota que le seigneur des Chesnoys a eu ledit livre et en h ailla récépissé à Jehan de la Halle, et le vendit depuis au feu roy Loys der renier. 31. Les histoires d'Oultremer (f. fr. 2630?). 32. La un® partie de Titus Livius. 33. Le IX® livre de la tierce décade de Titus Livius et de la première guerre punique (f. fr. 33.) 34. La première décade de Titus Livius (f. fr. 34). 35. Titus Livius contenant les trois décades. Au II II* pulpitre dudit costé sont les livres qui s'ensuivent : 36. Les Croniques d'Angleterre faiâles par Froissart, du duc de Berry (f. fr. 2641). 37. Le III® et I III® en deux volumes des Croniques d* Angleterre faiéïes par ledit Froissart. (Il F< 2 1 1 , v«.

— 236 — 38. Le livre des Faiâls et gestes d' Alixandre le grant (f. fr. 707). 39. Le livre de Genèse, ensemble du Roy Ninus et Semiramis des merveilles qu'ilz firent en leur temps, de Fémenie, de Thèbes, de Troes, d'Eneas, d'Alixandre , de Hannibal , de Jullius César, de Pompée et de tous les faiftz des Rommains, selon Saluste et Lucan (f. fr. 246). 40. Ung livre en ytalien parlant des Ystoires de Millan en langaige vulgaire , couvert de veloux verd. 41. Le livre et rommant de Héracle empereur, ensemble de Godeffroy de Beulhon (i), 42. La compilation de Saluste et Lucan desfaiélz des Rommams. A Tautre cousté dudit pulpitre sont les livres qui s'ensuivent : 43. Le livre de V espère ensemble trois livres du ciel et du monde translatez de latin en françoys. 44. Plus quatre volumes d'éthiques et politiques et yconomiques, 45. Le livre appelé Verbier. * 46. Le livre des iniracles sainéle Catherine, i F. 21, 2" 7*>.

^ô7 47. Le livre des fniracles nostre Dame. 48. Le sacre des papes
 empereurs et roys. 49. Le livre du regûne des princes. 50. Le livre appelé le
 pèlerin. 51. Le livre des bonnes meurs. 52. Le livre des moralitez du jeu des
 eschetz (f. fr. 1165). De Tautre cousté dudit pulpitre : 53. Le livre des
 histoires troyennes (f. fr. 167 1). 54. La destruâtion de Troye la grant,
 rythmée, historiée en molle et parchemin. 55. Le viel et nouveau testament
 (i). 56. Le livre de Vymage du mojide. 57. \^ç^\\x^ àw régime des princes.
 58. Le livre de regimine principum (f. lat. 6482). 59. Le livre de la passion
 Jiostre seigneur Jeshu Crist, Au deuxiesme pulpitre du costé dudit jardin :
 60. Le premier volume des Croniques d' Angleterre. 61. Le II® volume des
 Croniques d' Angleterre. 62. Le livre des Troys fils de Roy s. 63. Le livre
 à'Ovide, du duc de Berry. Il) V. 212, VCTSO.

— 238 — 64. Les fables d'Ovide (metamorphoseos). 65. Les croniques de France (f. fr. 2608). 66. Deux volumes des croniques de France, en papier, escriptz en lettre courante (f. fr. 261 1 , 261 2). De l'autre cousté : 67. Le livre de sainâle méditation. 68. Deux volumes de la toison d'or, 69. I^e vieil Lancelot , parlant des faitz Merlin (ffi*-344)70. Le livre des faitz Merlin, 71. Le livre des propriétés. 72. Le livre des collations des pères. 73. Le premier volume de Tristan (f. fr. 334). Au troysiesme pulpitre du costé dudit jardin : 74. Le livre de Maugis. 75. Le livre des armes des pays de Bourbonnais et d'Auvergne (i}. (G^{"^} Revel. F. Gaignières, 2896). 76. Le rommant de Méliachin et de la belle Celiandre. 77. Le livre de la cité des dames (f. N[^] D[^] 208). 78. Le livre du conte Phebus (f. fr. 1289). 7Q. Le livre de Berthe au grand pied. Se. I,e livre de Perceval le Gallois. I F. 213, r*[^].

— 239 — * 8i. Le livre du Trésor. Au renc du hault dudit
poulpitre : 82. Sernwfies dominice orationts, 83. Les miracles nostre Dame
(f. fr. 989). 84. Le livre de réduire le pécheur de l* estât de péché mortel en
estât de grâce, 85. Deux rommans de la Rose, en rythme. 86. Les croniques
de Normandie. 87. Le livre de l'exil maistre Allain Chartier avec la belle
dame sans mercy, et pluseurs autres compositions faiftes par luy (f. Saint-
Viftor, 394). 88. Le livre des vices et vertus. 89. Le livre du chevalier de la
Tour à l'enseignement des dames. * 90. La vie sainél Josse avec plusieurs
miracles translatée de latin en françoys. De Tautre cousté. dudit pulpitre :
91. Le livre des espitres et euvangilles. 92. Ung autre livre des espitres et
euvangilles escriptes en grec et latin. 93. Les périls d'enfer (i). 94. Le livre
de Sidracq (f. fr. 762). 95. Le livre de Végèce de chevalerie. i F. 213, v'^.

— 240 — 96. La translation de sainéî Julien de latin en français. 97. Le livre de la vision Y[^]istienne, 98. Le livre de Cléomadès (f. fr. 1456). 99. Le livre de l'effcêi d'oraison. Au-dessus : icx). Le livre du pèlerinage de l'âme, en prose. 101. Le livre de /' informât io7i des Roy s et princes, * 102. Le c hast eau périlleux, ensemble Tulle de viellesse (f. fr. 126). 103. La vie nostre Dame en rythme, et la passion nostre Seigneur (f. fr. 975). 104. Le miroer ou l'afue se doit mirer. * 105. Le livre de r abuzé en court. 106. Les épistres à Othéa (f. fr. 848). 107. La 7iaissance des chozes. Au II 11[^] pulpitre du costé dudit jardin a deux rens de livres : 108. Omelie Johannis Crisostmni. 109. Le livre de dignitate sacerdotali. 1 10. Summa de vitiis. 111. Le livre nommé Pharetra (i). 112. Le livre de Mélibée. Il Fol. 214, r«.

241 113. La vie sainel Julien en latin (f. lat. 5285). 1 14. De regimijie principum (f. lat. 6482). * 115. Le livre du gouvernement des roys et princes. * 116. L' instruction d'un jeune prince (f. fr. 1216). 117. Le livre de V instruction des jeunes Roys et princes. 118. Le livre du cuer d'amours. 119. Le Brut d' Angleterre (f. fr. 358). Au haut dudit pulpitre : 121. Ung livre vieil à'Aristote, de animalibus. 122. Le livre du débat de deux amours (f. fr. 1685). 123. U aguillon d' amours divine pour bien mourir, en molle et parchemin. 124. La gésine nostre Dame (f. fr. 1866). 125. Le débat des quatre Dames. 126. Le livre de la vie contemplative. 127. Les croniques du bon duc Loys de Bourbon (i) . ,1) Aujourd'hui A la bibliothèque pubhque de Saint-Pétersbourg, n° 46-'» • des manuscrits français du fonds I3ubrowsky. Je me suis servi de ce manuscrit pour publier celle chronique, en 1876. (Collection de la Société de l'Histoire de Krance\

— 242 — * 129. Le livre des troys vertus à l'enseignement des dames (f. fr. 452). 130. L'estr if de fortune. De Tautre cousté, ou a deux rens : 131. L'ordinaire des crestiens, en molle et parchemin. 132. Le seul parler ou les prières saint Augustin. 133. Le livre des troys vertuz, à l'enseigneftent des dames (i). * 134. Le livre de contemplation (f. fr. 990). 135. La vie sainte Enyynye (f. lat.). 136. Le livre du credo et cojnment on pèche mortellement ou véniellement. 137. Le livre des révélations que nostre Dame fist à sainte Elisabeth. * 138. Le livre de plusieurs miracles faitz par la vierge Marie. 139. Le livre des Veneurs (2). 1 40. Le livre comme on se doit préparer et ordonner à recevoir le corps nostre Seigneur. * 141. Le livre des Sermons de M^e Jehan Gerso⁷i. (1 • En mar^ec : Déficit. 2 Kn marjrc : Dcfticit.

— 243 — 142. Examen de conscience de sainél Pierre de Luxembourg. * 143. La vie sainâle Ragonde, 144. Le livre parlant du traiélé de perfection. Au hault renc dudit pulpitre : * 145. Le livre de la maison de conscience. 146. Le livre de la maison de conscience. 147. Le livre des glorieuses Maries filles de niadame sainte Anne (f. fr. 1531- 1532). 148. Vit a sanéti Hilarii. 149. Le livre des lamentations sainôl Bernard (f. lat. 10626). 150. \.^ jardin de contemplation. 151. Le livre du chemin de longue estude. * 152. Le livre de pèlerinage de vie humaine (i). * 153. Le livre de la complainôle de l'honwie à son âme, et V enhortement de soy amender espirituellement. 154. Le livre de Dante (f. de Novarre 42). 155. Le livre de l'arbre des batailles (f. fr. 1274). Au pulpitre contre la muraille ainsi qu'on entre à la main droite sont les livres qui s'ensuivent : 156. Les décretalles, (i; F" 2J5, r".

— 244 — 157- Memoriale histariarum faiftes à sain6l Vietour.
 158. \.QX\wre àe digeste neufve, 159. Le livre de l'inforciat, 160. Ung
 volume contenant troys livres de codde, una cum irtstitutionibus. 161.
 Sextus decretaliuw. 162. Les clémefitines. Au hault dudift pulpitre : 163. Le
 Vivre de canfafa. 164. Le livre de Almasorius, ser\ -ant à médecins. 165. De
 ecclesiastica potestatefratris Augustini de Ancona, 166. De proprietatibiis
 renim. 167. Boëce de consolation, 168. Le livre nommé Catholicon. 169.
 Une cronique abrégée en latin. 170. Textus decretalium (i). Au milieu de la
 dite librairie a deux pulpitres ; au premier sont les livres qui s'enssuivent :
 171. Le livre de Bo\c\cace des nobles honnnes malheureux (2), I F. 215, V".
 (2 Dcllkit.

2 — 245 — 172. Le livre de Jehan Bocace des nobles femmes malereuses. 1 73. Le livre du Trésor. 174. Valère le grant , à deux fermans , douze bouilhons de cuyvre doré, couvert de drap d'or. 175. Deux volumes de Vince^it ristorial contenant XXII livres ; à chascun desdiz volumes a deux fermans et XXIII bouilhons de cuyvre doré, couvertz de drap d'or (f. fr. 50-51). 176. Le chevalier Normant. De l'autre costé dudift pulpitre : 1 77. La légende des sainélz et des martires qu'il souffrir eût. 178. Le rational du divin service et office, 1 79. La légende dorée. 180. Le premier volume de Tristan. 181. Le second volume de Tristan, 182. Le livre An jardin de Noblesse. Au second pulpitre du millieu de la di6le librairie: 183. Quatre grans volumes de Perceforestz. 184. Lemiroer historial (f. fr. 52). De l'autre cousté : 185. Le livre de Giron le courtois (f. f.-. 358). (Nota que le Roy Ta eu) (i). (I) Déficit.

— 246 —

i86. Le livre de Tristan de Loennoisk bouilhons et fermouez de cuyvre doré, couvert de veloux figuré (f. fr. 334). 187. Le livre à Lancelot du Lac à fermouez et bouilhons et couverture comme le précédent (f. fr. 344) (O188. Le livre de Marques fermans bouilhons et couverture comme le précédent (f. fr. 93). Au bout dudit pulpitre sont enclos les livres qui s'ensuivent : 200. Une petite bible à deux fermans d'argent blanc. 201. Le livre de l'ordre du Collier à deux petiz fermans de cuyvre doré couvert de veloux vert. 202. Le livre de la Lamentation de Georges Chastellain faifte par Robertet. 203. La X^e satire de Juvé^{ml} en françoys rithmée. 204. Le livre des ordonnances que le Roy Charles VII h de ce nom fis t en France, quant il passa les montz pour aller à Naples, 205. L' orologe de dévotion, en molle et parchemin. 206. L' instruffion et consolation de la vie coul1 !•" _»u>, i[^].

— 247 — templative fai6le par frère Olivier Maillard, en molle et parchemin. 207. L* exhortation fai6le au Roy Loys Xh pour aller oultre mer. 208. Le lapidaire, qui parle des vertuz et propriétez des pierres précieuses. 209. Le débat dufaulcon et du lévrier. 210. Rethorica Guillermi Ficheti, en molle, papier. 211. Ung livre d'oraisons conwtrt de parchemin. 212. L'examen de conscience en parchemin (i). 213. Troys petiz livres de kirielles. 214. Ung autre petit livre d'oraison. 215. Abrégé de la destruôlion de Troye en cinq fueilletz. Aux poulpitres qui sont penduz du cousté de la faulce braye, ainsi qu*on entre à main droifte en la difte librairie, sont les livres qui s'enssuivent : Et premièrement au premier poulpitre : 216. Le livre intitulé : Cathena aurea sanôii Thome, en molle papier. 217. Ung livre nommé Moralia Job, en molle papier. (I) F 216, \^.

— 248 — 21 8. Deux grans vollumes nommés Pantheologiormn, en molle papier. » 219. Vita Xztsfi prima et II" pars, molle, papier, en deux vollumes. 220. Epistole sanôîi Jheronimi, en molle papier. 221. Le rommant de la Roze. Au 2^e pulpitre en montant : 222. Epistole Ciceronis, en molle, papier. 223. Josephus, en molle, papier. 224. Cinq volumes de Lira, en molle, papier. 225. Speculi moralis liber tertius. 226. Troys volumes du niirer historial, en latin, molle, papier. 227. Les décades de Titus Livius, molle, papier, et en latin. 228. Biblee (i) (secimda) pars, en molle papier. 229. De planôlu ecclesie, en molle, papier. Ce sont les livres qui sont sur le plus hault poulpitre, le long de la dite muraille : 230. Le livre intitulé Vita patrum, en molle papier. 231. Traduôlio librorum Johannis Crisostomi , (I; Le premier du mot Biblee est surmonté d'un point dans le manuscrit, comme si Ton avait d'abord écrit Bible.

— 249 — super Matheum, e greco in latinum, en molle et papier. 232. Ambrosius, de officiis, en molle, papier. 233. Le nouveau testament corrigé, en molle, papier. 234. Ung petit livre de décret, couvert de vert, en papier, à la main. 235. Quartus metheoruin Alberti (\), cum minoribus (2), et parvis naturalibus, de nutrimento et nutribili, en papier à la main. 236. Le livre de l'incarnation Jeshu Crist, à la main, papier. 237. Speculum aureum anime peccatricis. 238. Sermones fratris Roberti, en molle, papier. 239. Ordonnances et statut de Savoy, à la main, papier. 240. Sermones sancti Leonis pape, en molle, papier. 241. Ung livre des Figures des choses des hommes et chevaux, et de plusieurs médecines pour icelles, en papier, à la main. * 242. La maison de conscience, à la main, en papier. (I) Aristotelis (?). j) Mineralibus.

— 250 — 243- Le livre de Dante, en molle, papier. 244. Les croniques Aymery de Beaulvé[^]ande, comme il conquist Nerbonne et Languedoc, à la main, papier. * 245. Le livre de sainte Catherme de Sene {\), à la main, en papier. 246. Novîim testarnentum in sensu jnorali, à la main, papier. 247. Aurea Biblia, en molle, couverte de parchemin. 248. Interrogatorium seii coyifessionale Bartholomei de Chamys de Mediolano, en molle, papier. 249. Le trésor de sapience, escript partie en parchemin, et partie en papier, à la main (2). 250. Réprobations d'aucunes erreurs de la foy, en papier, à la main. 25 1 . Boëcius de consolacione, cum commento sanéli Thorne. * 252. Le livre des filles, fait par le chevalier de la Tour, à la main, en papier. 253. Le livre des histoires de Troye, comme ilz édifièrent Paris, et pluseurs autres villes et citez, en papier, à la main. (I Sienne {?). [2] F. 217, verso.

i 1 251 254. Le /ivre des Anges, en papier, à la main. 255. L'arbre des batailles, en papier, à la main. 256. La passion sainâ Vincent, en papier, à la main. 257. Ung livre du parement des dames, en papier, à la main, couvert de parchemin (f. fr. 2376). 258. Dido, royne de Carthage, [en] papier, à la main. * 259. Ung livre envoyé pour vaincre les temptacions à tine nonne de Frontevaux, en papier, à la main. * 260. Le livre de Mellusine, en papier. * 261. La passion nostre Seigneur, en françoys, papier, à la main. 262. Les romans des ducz, en papier, à la main. * 263. Le livre de sapience, en molle, papier. 264. Les histoires croniques et merveilletes advoitures d' Appolin, Roy de Thir, en papier, à la main (i). (MTM^ la princesse l'a eu.) 265. Les merveilles du monde, en papier, à la main. 266. Le livre de Mélusine , en papier, à la main. (i) Kn marge: Déficit.

— 252 — 267. Le quart et derrenier volume de Froissart, en papier, à la main (i). * 268. La maison de Conscience , en papier, à la main. 269. La résurrecion nostre Seigneur, rithmée par personnaiges, comme elle fut jouée [à] Angiers, en papier, à la main (f. fr. 972 ?). 270. La légende dorée, en francoys, molle et papier. 271. Le troysiesme livre de la cité des dames, à la main, en papier. 272. Le nouveau testament, en molle, et papier. * 273. Le livre de Ponthus, en papier, à la main. 274. La moralité des nobles hommes et saiges, selon le jeu des eschetz, en papier à la main. 275. La passion saint Adrien, à la main, papier. 276. La vie nostre Dame, à la main, papier (f. fr. 1533) 277. Le chevalier délibéré, à la roain, papier. 278. Le livre de Faulconnerie, à la main, papier. 279. Le pèlerinage de T âme, en prose, à la main, papier. 280. Le (lilloque qui parle dç la loi de nature, 1 Vo\._mS, r". -f

— 253 — qui a deux commayidemens, et de la loy d'escripture, gui en a dix, en papier, à la main. * 281. Le livre des Semions M[^] yehan Gerson, en papier, à la main. * 282. Le livre de Paris et Vienne (i)[^] en papier, à la main. 283. Le livre de Theseus, en papier, à la main. 284. Le livre appelé Milles et Amys, en papier. * 285. Le livre qui parle que c'est du prebstre, de l'esglise et de la messe, en papier, à la main (f . f r. 1 884) . 286. Le livre des oyseaux qui vivent de rapine, en latin, escript en papier, à la main (2). * 287. Le livre de Clériadus d'Estoure, roy d' Angleterre et d'Irlande, en papier, à la main. 288. Le livre du triomphe des dames, en papier, à la main. * 289. Le livre de la montaigne de contemplation, à la main, papier. * 290. Le livre des Secrets qu'Aristote envoya à Alixandre, en papier, à la main. 291. Bertrand du Guesclin, en papier, à la main (f. fr. 4993). 1) Venus ?;. 2) F" 218, v[^].

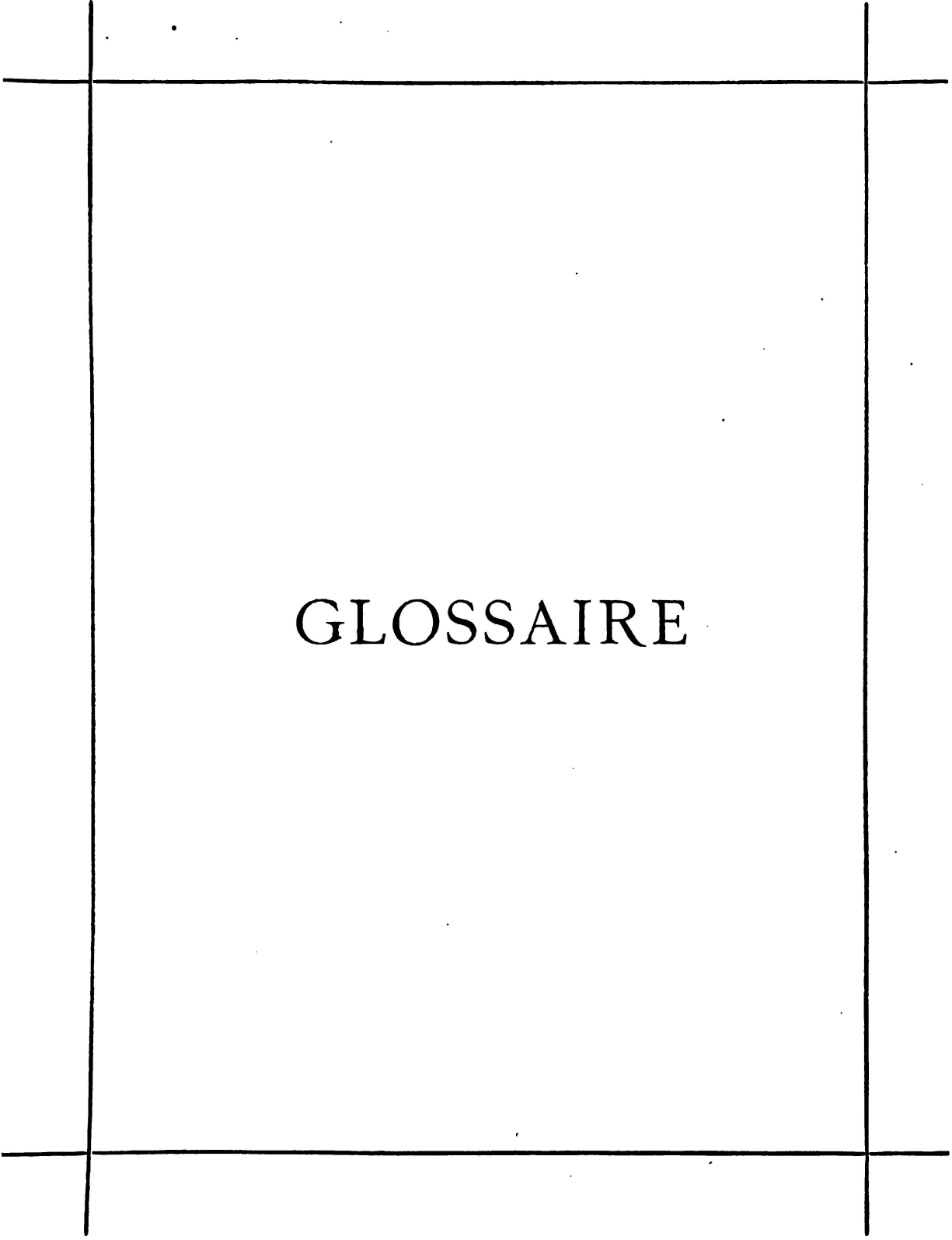
254 292. La passion nostre Seigneur, en françoys, en papier, à la main. 293. Le livre de la mortiffication de vaine plaisance, * 294. Les espitres Othéa, en papier, à la main (f. fr. 848). 295. Ung livre en espagnol, parlant du sacrement, à la main. 296. Une autre espitre à Othea, à la main. 297. Les croniques Martiniennes, en papier, à la main. 298. Le livre des bonnes meurs, en papier, à la main (f. fr. 1023). 299. Le gras et le nieigre, Le bréviaire des nobles. Le débat des deux femmes, Le miroer des nobles de France, Lung et Vautre, La belle dame sans mercy, et le Réveille-matin, en papier, à la niain. 300. Les croniques de Monseigneur Sainâl Loys, Roy de France, en papier, à la main (f. fr. 2829}. 301* Le miroer de la rédemption humaine, en molle et papier. * 302. Le livre que le Roy de Cecille envoya au duc Jehan de Bourbon avec la dance des aveugles, en papier, à la main (f. fr. 1989).

— 255 — 303. Le livre de bonnes yneurs, en molle (i). 304. Le premier volume nommé Cameron autrement dit les cent nouvelles fait par Bocace de Certalde, en papier, à la main. 305. Preceptorium divine legis magistri johannis Medici. 306. Ung livre des faits Merlin, en molle. 307. Le Rommant de la Roze, en prose, en papier, à la main. * 308. Clériadus et Méliadis, 309. Pierre de Prouvence. Ce sont les livres qui ont esté restitués et aporés de Paris, Tan V X. C'est assavoir : 310. Ung volume ou a cent ballades, plusieurs lais et virelais : , rondeaux, Jeux à vendre, l'Espitre au dieu d'Amours, Le Débat des deux amans. Les Troys jugemens , Le Dit de Poissy, Les Es pîtres sur le rommant de la Roze, en parchemin, à la main. 311. Ung autre ou est Le Livre du chemin de longue estude, Les Ditz de la pastoure, Une Belle oraison de saint Grégoire, et Le Livre du duc des vrais amans, en parchemin, à la main. ;I Fol. 219, X^e.

— 256 — 312. Ung autre volume contenant Les Troys livres de la cité des dames, en parchemin, à la main. 313. Ung autre volume des Espitres que Othéa, déesse de prudence, envoya à Heâlor de Troye, en parchemin, à la main. 314. Ung autre volume ou est Le Livre de Prudence, Les Proverbes moraulx, une Espitre à la Royne de France, une autre à Eustace Morel, en parchemin, à la main (i). Les diz cinq livres sont touz couvers de veloux rouge et tenné, gamys de fermans de leton de boulhons et carrées {sic^}. Item y a en la dite librairie une astralahium regale, ou sont les mouvements de la lune, de la sphère (2), et des sept planettes, et du dragon, le tout de leton. Item y a une belle sphère (2) ou sont touz les segnes du zodiaque. Item une belle table carrée, faifte à marqueterie, ou sont pluseurs villes pain6les à piesses rapportées, faifte en Alemaigne. (1) 219, V". (2) Dans le manu'rrit, 17/ du mot sphère a été barrée et raturée après coup.

— 257 — Le présent inventaire a esté faift par nous Pierre Anthoine, conseiller du Roy nostre sire en son grand conseil, à ce commis. Et a esté veriffié avecques deux vieulx inventaires, trouvés à la dite livrée (i), à nous baillés par maistre Mathieu Espinette, chanoyne de Molins, librayre, et commis à la garde de ladite livrerie, qui a esté présent et assistant avecques nous, auquel avons laissé lez clefz et charge de la ditte livrerie, comme il avoit par devant, qui nous a promys en respondre sauf lez defficit sus mys. Faiâ: à MoHns le XIX^e jour de septembre Tan mil cinq cens vingt et troys. (Signé) Anthoine , avec paraphe. Espinette, avec paraphe. Item, après ledit inventaire faift, avons trouvé une layette en laquelle sont les livres qui s^eensuyvent : 315. Le brevyère de feue ma dame de Bourbon, intitulé le temporel commensant à Pasques, jusques à Tadvant. 316. Le temporel, commensant aux sendres finissant à Pasques, 317. le temporel, commensant kVadvent, finissant à la quinquagésime. (i (Sic), sans doute pour livrerie, comme plus bas.

258 31 8. XJordinère des sainélz , commensant à la Saint André, finissant à la Saint Jehan. 319. Le Sentiière, commensant à la Saint Jehan, finissant à la nativité Nostre Dante, 320. Le commun des SainClz, 321. Le Sanâûaire , commensant à la nativité Nostre Dame, finissant à la Sainâl-André, toutz en parchemin, à la main, et estoient à feuue ma dièle dame de Bourbon, pour dire ses heures, lesquelz ont esté baillez audit Espinette, en deppostz, pour ce que le chappellain, qui disoit ses heures avecques madicte dame, les disoit estre siennes. Nota que en la difte layette y avoit troys aultres livres, c'est assavoir: 322. Ung saultier ou sont les sept [saulmes] en parchemin ; 323. Ung aultre sautier, commensant à beati immaculati, et 324 ung petit saultier, en molle, les queulx furent baillés et envoyés à madame la princesse de la Roche-sur-ion, comme appert par récépissé de YUere de Marconay. (Signé) Anthoine, avec paraphe. Espinette, avec paraphe. (Inventoire fai6l par maistre Pierre Anthoine, conseiller du Roy en son grand conseil, des livres estans en la librairie du chasteau de Molins.)

A rectangular frame composed of two parallel horizontal lines and two parallel vertical lines, creating a double-line border around the central text.

GLOSSAIRE

The text on this page is estimated to be only 29.73% accurate

INTRODUCTION GRAMMATICALE N s'étonnera peut-être bien un peu de rencontrer en tête de ce petit ossaire une introduction grammaticale, dans le genre de celles dont la collection des grands écrivains de la France , publiée sous la direction de M. Ad. Régnier, nous offre à la fois le programme et le modèle. Ce n'est pas que nous ayons jamais songé à réclamer pour la fille de Louis XI une place parmi les grands écrivains français, ni encore moins que nous ayons eu la prétention de comparer notre modeste opuscule aux vastes et consciencieux travaux des collaborateurs de l'illustre philologue. Nous avons tout simplement voulu, en même temps que nous donnions dans le Glossaire le sens des mots vieillis et à

202 présent hors d'usage employés par la duchesse Anne, rassembler et grouper, dans une sorte d'avantpropos, les particularités grammaticales, qui font • du français tel qu'elle l'écrivait, une langue si différente de celle dont nous nous servons. Notre but a été, dans un premier chapitre, de faire passer sous les yeux du lecteur les permutations et transformations de lettres qui affectent chaque mot isolément et en changeant l'orthographe, la prononciation, et, pour ainsi dire, la physionomie, mais non le sens. Dans le second, nous nous sommes efforcé de faire ressortir et de noter aussi exactement que possible, dans les limites de notre cadre, les règles, les tours et les formules les plus caractéristiques de la langue de la duchesse Anne, sans oublier pour cela que l'usage de certaines figures de mots ou de pensées, que certaines habitudes de langage n'ont pas été sans contribuer aussi pour leur part à accentuer un peu plus les différences, trèsréelles après tout, que l'on ne peut s'empêcher de reconnaître entre le français des XV^e et XVI^e siècles et la langue que nous parlons à présent.

PHONÉTIQUE A pour E. Advflnture, p. 41. Avanture, p. 24. Advanturer, p. 184. Appflrçoivent, p. 97. Consantir, p. 34, 105. Demoiselle, p. 14, 37. Kvidflmment, p. 44. Incontinent, p. 3, 42. Plain, p. 2. Plainement, p. 7, 66. Ramantevoir, p. 58. Ramantevant, p. 17. A pour AI. Agus :yeulx), p. 43. A épenthétique. Saouller, p. 89, pour soulier, souiller. Al pour A. Acconpajner, p. 102. • Accompai'gné, p. 180. Aventûf'ges, p. 37. Courai/^e, p. i. Coura/ges, p. 7, 9, 10. Ga/gne, p. 52. Haultflme, p. 49. l^ngrt/ge, p. 43, 70, 71. Knlangr/'gée, p. 67. l.'igwii^e, p. 48, 52, 55, 57, 58, etc. Ouvraige, p. 9. Sa/ge, p. 13, 16, 28, 54, 98, etc. Saiges, p. 7, 9, 12, 13, 20, 21, 39, 45» 58, 62, 68, 95, etc. Sfl/gement, p. 38, 77, 91, etc. Sa/chans, p. 40. Saichez, p. 48, 89. Sçrt/vent» p. 27. Visa/gc, p. 108» 180. Ym/i/'ges, p. 67.

— 264 — Ai pour El. Frtmdre, p. 66. Frt/gnant, p. 73. Amflmdrie, p. 55. Frt/gnez, p. 6(). Fflmtise, p. 55, 59. Al pour 0l. MaindreSf p. 51. DessouAz, p. 52. Douôtant, p 37. DouAte, p. 18, 21, 34, 131. DouZ^ter, p. 4, 28, 34, 62, 133. RedouAtables, p. 47. Redou/;tée, p. 3. Redouôtoit, p. 4. B étymologique. Soudaines, p. 16, 33. SoubZf p. 81. Suôgecft, p. 6, 16. Suôgeifte, p. 16. Suôgeélion, p. 16, 81, 92. Suôjetz, p. 90. C pour T avec le son de S. Concion, p. 25, 95, 98, 72, 86. Concions, p. 29, 79. Déccpcions, p. 32. Dévocion, p. 8, 68, 92, 132. Excusacion, p. 76. Inclinarion, p. 123. Intennon, p. 23, 24, 96. Pugnicion, p. 19. Présumpcion, p. 49. Recommandarion, p. 131. Temptacions, p. 25, 132, mais Tempta/ion, p. 26. Tribulanons, p. 76. C épenthétique devant QV, Acquicter, p. 47. Elle s'aplrque, p. 54. Avecques, p. 41, 49. Doncques, p. 2, 17, 42, 71

265 Oncques, p. 43. 54, 59, 63. 76. M orque, p. 89. Mocquent, p.
89. Morqueurs, p. 90. Morquer, p. 9

266 Aroinply. p. 21. Necfessairc, p. 18, 61. Castes, p. 44. Dancer,
p. 93. Penrer, p. 81. Penreoit, p. i8

The text on this page is estimated to be only 28.80% accurate

— 267 — Dd pour D. RemcfWe, p. 82. D est aussi supprimé devant s au pluriel de certains adjectifs comme gran5, p. i, 2, 3, etc., et à la finale de la première personne sing. du présent de l'indicatif de certains verbes, comme dans j'attens. E devant les voyelles A: jugea, p. 42; commence, p. 167, 197; chargeastes, p. 167; pensea, p. 41; penchant, p. 128; penseant, p. 26, 123; renforçant, p. 194; tranchea, p. 191 ; I : conveint, p. 16; feist, p. 167 ; teint, p. 41 ; veint, p. 59 ; O: encheoir, p. 12 (cf. ch^ans, p. 27) ; penceoit, p. 180; penceons, p. 182 ; U: aperceut, p. 41 ; assuré , p. 172; assurée, p. 29, 129, 180 ; assurées, p. 42, 43 ; congneu, p. 32 ; congneue, p. 44 ; décrue, p. 8; decdues, p. 35, 42; deu, p. 21 ; esleut, p. 174; peust, p. 42; pit'ust, p. 40; preudhomme, p. 8; receu, p. 162; sceu, p. 58 ; sctnissent, p. 77 ; sceussiez, p. 23 ; scure, p. 13, 53; seureté, p. 74; s.urte, p. 98; veu, p. 162. Quelquefois E est supprimé comme dans Enorg«/'llir, p. 46. Seur/é, p. 98. OrgMillir, p. 47. P2 pour A. Hiiidc, p. 49, 178, 179, 180, 182. LéTmoiast, p. 180. Comptent (contant), p. 68. Louenge, p. 47, 123, 127, 165. Défit'nce, p. 97; cf. fiances, p. 98. Ventence, p. m. ftpouventable, p. 162.

The text on this page is estimated to be only 22.08% accurate

— 268 — E pour Al. Clt[^]rement, p. 97. Ivre, p. 97 et passitn. Clers semés, p. loi. E pour I. Diablerie, p. 31. Mirer, p. 65. SVnclina, p. 180; sVnclincnt.p. 9. Nt* pour ni, p. 4, 35, 36, 51, 53, Mf»ssel, p. 33. 59, 66, 76, etc. E pour 0. N'oulfnté, p. ;[^]S. E pour OY. Cn[^]ant, p. 35. On trouve aussi El pour K. Meine, p. 80. Reiglç, p. 9, 28, 84, 124, 126. Eu pour ou. Descffwvre, p. 80. SewfFrent, p. 91. DescjMvrent, p.'87. Tr[^]//vent, p. 47, 85, 90. Sf//ffres, p. 49, 50, 75. Eu pour ŒU. /wa'rc, p. 10. St'//rs, p. 51. F est supprime clans ententi/, p. 64 (pour ententiis).

— 269 — 11 est conserve, .ui contraire, dans les adjectifs féminins briè/"ve, p. I et 6, et griè/ve, p. 28 et 80, oii il fait double emploi .i'avec le v. Enfin il est double dans quelques mots, tantôt par raison étymologique, comme dans a/^n, p. 17, 31, 53, 69, etc. (ad finem) ou le premier f représente le d de ady et dans aucune^ois (aucunes fois), p. 93, où il représente l*5 final de aucunes; tantôt enfin sans motif appréci.ible autre que l'usage , comme dans certi^ent , p. 87 ; prouj^t, p. 84 ; prou^table, p. 10. 71, et prou^tables, p. 68. G final est quelqnefois étymologique comme dans besoin^, p. 29 (cf. l'italien bisogna^^ faut); desdain^, p. 71 (cf. l'italien f//.sĩ/

The text on this page is estimated to be only 13.93% accurate

270 l-'S'^i', p. 53. UgL^re, p. 41. On ne s'i peult emploier, p. 9, II, 38. etc. Aïant, p. 63, 64., 75. Aient, p. 67, 711, g '. 7329. Croient, p. Croick, p. 11, I; liesvo/er, p. 28. lîmploj'cz. p. bi, Knvoier, p. 38. BriVfve, p. 1,6. CongiV, p. 42. Dang,-,TS. p. 1.4 E^chiVt, p. 45. MeschiVt, p. 7y. I pour K, I.igÈrement, p. ^8. [•urTré, p. J16, [31. I pour Y. Festoiant, p. 78. Fesloier, p. 1 Mart.r., p. ,5. S'ipour s'y, p. 7, 16, eic. Soieni, p, 18, 22, 67. Soiez, p. i Voient, p. 85. Voiez. p. 59. Vo,e«l, p. 93. 1.1. 27. ' Ik pour E. Gr/ffve, p. 8

The text on this page is estimated to be only 10.88% accurate

se rencontre dans bien des mots où l'on ne le met plus aujourd'hui ; tantill par une raison étymologique, quanti L se trouvait dans le mot lalin d'où le franvaisaété lire, comme c'est le cas pour au/cuns.p.i): au/cune, p. 126 (dulatin aiiçifts «ni", aliquauna); au/Ire, p. 8. 15. 17, 46, 48, etc. de alier -, au/trement. p. 21 (altéra meule); beau/IL-, p. 121 (Mlitatrm); ceu/x. p. +.6, 21. 71). etc. (cccHlosJ; d ou/ce, p, 2g. 4.1, 48, 54, etc.; dou/ceur, p. ly. 38 ; dou/cemcn(, p. 1 24, 125 (du lalin lüiiltif); eu/x, p. 14, 41I1 6g idu latin illos); exau/cées, p, 58 'du lalin exallafash fau/l, p. 7, 16. 34. 43. 62. 123. etc. (falUtJi fau/tc. p. Ib. 65.8", etc. et fau/tes. p. 17; fau/droil. p. 17; fau/x. p. 8t, 1721 fnu/ce, p. 31 du lalin fnlsiis); gcrioulx. p. 64, 183 (genuculum^ hau/l. p. 2g. 46, 49 (atliis); jau/nts, p. 28 (galbiniisj; loyau/lé. p, 11 fliXi""t, u iceu/x (ecce HhsJ.] Quelque fois, sans qu'on puisse en donner a logique, on trouve LL au lieu de L, par exemple datip. 19 et 78 (bestialUj; ceZ/tr. p. Sii. 96. ce/Zant, p. 98 d,-!., gille. p. 53 (.■vangrhuwj^ giV/enl. p. i8 (gelant); g.'.n.-.,,

mieulx, p. 7, 25, etc. (*melius*); nouveaulx, p. 17 (*novellus*); oultre, p. 22 (*ultra*) et ses composés oultrecuidance, p. 41, 49, etc.; oultrecuidées; privaulté, p. 43 (*privalitatem*); yeulx, p. 20, 43, 44, 47, 65, etc. (*oculos*). — Tantôt par analogie dans certains mots qui ne l'avaient pas en latin, ex. peult, p. 16, 21, 25, 31, 38, 59, 68, 70, 72, 80, etc. (*potest*); meult, p. 62 (*movet*); [cf. veult, p. 209 (lat. *voluit*)]; envieulx, p. 87 (*invidiosus*); gracieulx, p. 56, 68 (*gratiosus*); joyeulx, p. 40, 68 (*jocosus*); vertueulx, p. 89 (*virtuosus*); [cf. eulx (*illos*); ceulx (*ecce illos*)].

Quelque fois, sans qu'on puisse en donner aucune raison étymologique, on trouve LL au lieu de L, par exemple dans bestialle, p. 19 et 78 (*bestialis*); celler, p. 80, 96, cellant, p. 98 (*celare*); evangille, p. 53 (*evangelium*); gellent, p. 28 (*gelant*); générale, p. 20

The text on this page is estimated to be only 24.70% accurate

(irenenilis); habi//c, p. 36 (habiles)-, libéra/Zement, p. 162 ;
Lca//c. P- sS9 'icjrn/is ; Ma//adics, p. 61 (maie apft4S ; Mora//e, p. 17 {?
noraIt's ; paro//es, p. 31, 42, 74, 82, 123, 127, 12g (parabola-parau /a ;
principa//es, p. 10, 54, etc.; principci/Zement, p. 28, 34 (prirtcipalis); Seu//c,
p. 3, 38, 121 fsoia); sou//e, p. 130 (sucttlare); subti//es, p. 2. ij^^2
Csi4bfiiisJ; subli//it<5, o. 9; choses villes, p. 12g (viles); vcii//ent. P- 47»
55' 59 (vohntt)\ vouliez, p. 11, 73, 184 (vultis). Co^/paignie. p. 98. N pour
M Epenthèse de N devant gn, dans cowgneu, p. 24, 32, 36; cowgneue, p.
36, 44, etc.j cowgnoistre, p. 7, 35. 73, etc.; cowgnoissance, p. 6, 34, 61, 63,
etc.; cowgnoissc, p. 53 ; co//gnoissent, p. 47 ; cowgnoissable, p. 36 ;
embeso//gner, p. 20 ; so;/gneusement, p. 74, 132 ; tiewgne, p. 32 ; Viewgne,
p. 74 ; advic;7gne, p. 92 ; souviewgne, p. 4 ; eslowgner, p. 35, 100 ;
eslo//gnc, p. 79, 97 ; eslowgnent, p. 100; eslowgnent, p. loi ; Ft devant T et
D, au parfait de l'indicatif de prendre, il priwt, p. 41 ; ils priwdrent, p. 42,
oii il est aussi ct^-mologique venant de N latin. On trouve aussi NN pour N,
par exemple dans admowwestant, p. 70 (admonesta re^ et dans les mots
français tirés du latin honor : ho«;/eur, p. 86; ho;/worer, p. 52, 69, loi ;
ho//worabl, p. 29, 83, 84, 88, 102 ; how/zeste. p. 92 ; deshowworer, p. 86,
etc. o est souvent mis pour A : je foy (fais), p. 164; et pour OU, comme
dans cop (coup\ p. 182, de colaphus, et son compose beaucf;p, p. 18, 19, 23,
26, 37, 43, 48, 51, 73, etc.; dobreusc, p. 26, 75 (dolorosa); s'esj

— "-IZ — Pour AU dans saint Pt?l, p. 19 'S. Paulus-, povre, p. i, 3, 5, etc., anciennement pouvre, de pauper, et dans foible, p. 48, pour faible, anciennement fèble de/allibilù . D'autre part, on trouve fréquemment aussi OU pour O, par exemple dans descowlorées, p. 28 {coior ; prot/fifit, p. 84, 86; proMflfitent, p. 26 ; proMflfitable, p. 10, 68 (pro/eèèus où l'on doit remarquer aussi ff^OMvf; repioMche, p. 11, 126 [repropriare* formé sur prope et vomlentez, p. 16, 31 ; vowlentiers, p. 18 [voiunfas'^ ; ouyr, p. 18 [audire . Pour U, dans fowir, p. 13,31,67,81 (fugere) \ sowflfiroit, p. 94 (sufficere). Pour RU : demr^wriez, p. 78. L'épenthèse du P n'a aucun motif étymologique dans dam/>né, p. 60 ; dam/>née, p. 86 ; dam/>nable, p. 75 ; et dans tem^tations, p. 6 ; tem/>tacions, p. 25, de tentaiio, où l'on peut remarquer qu'elle a amené en outre le changement d'« en m. On trouve aussi comptant, p. 16; compter, p. 19; comptes, p. 17, pour contant, conter, contes (compucare) ; dece/>vables, p. 63, de decipere). — A^rendre, p. 17, pour apprendre (de apprehendere) et enfin o/>^inions, p. 17 ^de opinionem). se rencontre dans beaucoup de mots où le français Ta depuis longtemps supprimé et où les habitudes étymologiques l'avaient ju-^que-là conservé, par exemple h la 3® personne sing. du parfait de l'indicatif de certains verbes : il dirt, p. 167 (dixit); il firt, p. 137, 150 ; feist, 167 (fecit). A la 3« pers. sing. du présent de l'indicatif: déplai^t, p. 85 (displacet); il gist, p. 82, loi [jacet]. Par suite l'S s'était introduite dans plusieurs verbes sans aucune raison d'étymologic, comme dans

274 fau5t, p. 48 (fallit); eust, p. 43, 63 (habuit); fiwt, p. 162 (fuit); teinrt, P- 33 (tenuit); peurt, p. 42 (potuit); discouvrwt, p. 23 (discoperuit); blandi^t, p. 13 (blanditur); respondirt, p. 159 (respondtdit). Cf. p. 269, une anomalie identique pour L. S étymologique persistait encore à la 3^e pers. sing. de l'imp. du subjonctif et dans un grand nombre de mots comme : Abbmes, p. 26. Acoustumance, p. 64, 90. Ai^née, p. 40. Aisnées, p. 51. Ance^tres, p. 49, 72. A^pre, p. 74. Aulmosnes, p. 92. Bastie, p. 40. Be^te, p. 52. Bettes, p. 6. Be5teries, p. 12. Bla^me, p. 81. Blasmer, p. 17. CesU p. 97. Ce^te, p. 12, 36, 39, 63, etc. Chascun, p. 13, 71, 73, 84, 88, etc. Chascune, p. 84. Chartier, p. 89. Congnoistre, p. 6, 73, 87, etc. Co5té, p. 62. Cou5te, p. 71. Cou5tume, p. 92. Dépe5cher, p. 83. Descouvrez, p. 94 et les composés de des comme Desfier, p. 97. Deshonneste, p. 11, 13. Deshonnestement, p. 32. Deshonnestes, p. 36. Deypit, p. 94. Desraisonnables, p. 16. Esbatre, p. 93. Eschappe, p. 35. Kschiet, p. 45. Eslever, p. 46, 49, 52. Eslongne, p. 79, 93. Eslongner, p. 97. Espouser, p. 42. Esprouver, p. 75. Estât, p. 21, 68, 69, 84. Esté, p. 23, 58, etc. Estes, p. 47, 49, 61, etc. Estoit, p. 4, 32, 40, etc. Estoient, p. 39, 40, 51, etc. Estrainôc, p. 40. Estrange, p. 52, 72, 76. etc. Estre, p. 5. 7, II, 16, etc. Estroiôz, p. 27. Eust, p. 15, 52. 73, etc. Fust, p. 4, II, 15, etc.

275 Garter, p. 91. Hastive, p. i. Honne^{te}, p. 9, 12, 16, etc. et ses composés Honnêtement, p. 37, 92. Deshonnertes, p. 11, 13, 36. Deshonnejtement, p. 32 (de honestus). Ho⁵tel, p. 40, 59, 61, 69, etc. {hospitale). I^{asche}, p. 100. Maitre, p. 83, 177 et ses dérivés Maltrise, p. 19. Mai^{tresse}, p. 16, 21, 24, etc. Meschance, p. 15 et son dérivé Meschant, p. 45, 83, 90. Meschante, p. 13, ainsi que les autres composés où entre la particule mes, lat. mis (de minus). Meyprendre, p. 29. Mesler, p. 23. Mon^{trer}, p. 33, 91, 96, 98, etc. Remoartre, p. 17. Nortre, p. I, 8, 26, 27. Oster, p. 60, 68, 74. Pateno⁵tres, p. 26. Preste, adj., p. 100. Pre^{tre}, p. 64. Reyponce, p. 44, 45. Re^{pondre}, p. 44, 68, 72. Soartenir, p. 56. Tanche, p. 33. Ta⁵teries, p. 93. To⁵t, p. 91. Treybuché, p. 49. Trépassés, p. 93. Vertent, venues, ve^{temens}, p. 27. S est employé : 1° Pour CH dans dédirez, p. 27, pour déchirez, part, passé du vieux français deschirer, que M. A. Brachet, dans son Dictionnaire étymologique, fait venir du provençal esquirar, mais que je préférerais rattacher à descissus de scindere ou à une autre forme de la même racine. 2° Pour X dans pri⁵, p. 6 (pretium). Et 30 pour z dans les 2« pers. pi. fichée, p. 38 et devés, p. 73. Nous trouvons S paragogique : lo A la fin de divers mots où rien ne semble motiver sa présence, comme dans oncque⁵, p. 43, 54, 59, 66 (unquam); doncque⁵, p. 2, 71 (tunc); avecque⁵, p. 41 ; dans ore⁵, p. 95 ; encores, p. 6 et 82, où l'on

276 peut expliquer sa présence par le même besoin d'euphonie qui Ta fait ajouter à la fin de la i«pers. sing. du présent de l'indicatif quand elle n'est pas terminée par un e muet. 2° A la fin du mot vertos .la première vertus est, p. 67) où il paraît être un vestige de PS qui, dans le français d'avant le xv« siècle, servait à distinguer le cas sujet du cas régime. Peut-être devrait-on expliquer de même l'S du mot riens, p. 7, 33, 51 et 57, bien que ce mot soit toujours au cas régime dans les passages cités. On trouve encore SS pour s dans assavoir, p. 31, peut-être pour asçavoir ? et S pour ss dans resemblez, p. 39. Enfin S est supprimé dans le pluriel dienty p. 32, 78, 85 et 87, pour disent y de die tint. T final au lieu de D. Gran^ p. i, 2, 3, 4, 5, 15, 23, etc. (grandis). Per/, p. 79 perdit). Quan/, p. 12, 15, 17, 26, 36. etc. (quando). Reprend p. 124 (reprehendit). T pour TT. Sote, p. 71. Le T étymologique est maintenu dans néan/moins, p. 99. On trouve aussi E au lieu de T final à la 3® pers. sing. du présent du subjonctif du verbe avoir, qu'il ou qu'elle ay, p. 71, 105, 106, 107, 109, 115, 122, etc. Enfin T final au sing. est supprimé devant s au pluriel dans les substantifs et adjectifs en ant et ent^ ainsi que dans les participes et dans quelques adjectifs et participes ou t final est immédiatement précédé d'une voyelle. Exemples : Advertissans, p. i. Entendemens, p. 7, 10. Couvert, p. 87. Examinant, p. 5.

277 Grans, p. 32, 33, 35, 66. Habillement, p. 91. Jugemens, p. 81.
 Meschan5, p. 5. Mots, p. 5. Parent, p. 49, 183. Parlement, p. 2. Peti5, p. 9,
 66, 70. Plaisant, p. 68. Présent, p. 51. Puissan5, p. 39. Regardant, p. 56.
 Séan5, p. 66. Semblant, p. 31. Servant, p. 78, etc., etc. U pour o.
 Présomptueux, p. 53, 62. Umhre, p. 68, 81. Kt pour ou : S^bdaine, p. I.
 Voli/ntiers, p. 65. Ajoutons-y : C//eur, p. 8, pour cœur. X est mis
 quelquefois pour S, comme dans maulvaijir, p. 3, 99, 106, 1 10; lourdeauU,
 p. iio. Au contraire, dans choi^, p. 38, S est mis pour x. Y remplace assez
 fréquemment l, Exemples : Acompl^, p. 21. Adverty, p. 42. Anéant^, p. 15.
 A^mer, p. 5, 52, 63, 72, 86. A^mez, p. 13. A^mé, p. 78. Aj^mée, p. 31, 64.
 A^ymées, p. 30, 44. Amy, p. 94. Amyz, p. 14, 18, 38. Amiable, p. 31, 48.
 Aujourdhu^y, p. 94, 95. Autru^, p. 86, 89, 90, 95, 96, etc. Celu^, p. 21, 28,
 42, 86. Conduyre, conduj^scz, p. 38. Croient, p. 87. Cuydez, p. 35. Cv, p.
 3*>36

278 Déiiyroient, p. 62. Desnyent, p. 19,62. Dqy, p. 27, 67. Dqyve, p. 88. Dyable, p. 80. Enemy, p. 35, 79. Ensuyfve, p. 28. Ensuyvir, p. 4, 83. Envyte, p. 22, 84, 85. Envytes, p. 4. Envyteuses, p. 85. S'esjouyr, p. 68. Failly, p. 33. Fouyr, p. 31. Fuyr, p. 3. Fqy, p. 19, 62. Fuyent, p. 63. Hays, p. 23, 66. Hayr, p. 84. Ha^ne, p. 22, 85, 94. Jqye, p. 26, 43. Lqy, p. 19. Luy, p. 8, 34, 41» 48, etc. Mary, p. 48, 60, 73, etc. Marry, p. 71. Oyr, p. 64, 71, 85,92. Ouyr, p. 20. Je ouys, p. 32. Ouy, p. 42. Oyent, p. 62. Oyseuse, p. 8, 9, 80. Oysiveté, p. 80. Parquqy, p. 16, 81, 97. Quqy, p. 21, 36, 42, 53, etc. Quqy que, p. 1 1, 13, 14, 18, 19, 20. Roy, p. 8. Sqy, p. 20, 26, 28. Trayson, p. 86. . Voye, p. 76. Vra^, p. 25. Vra^e, p. 63, 87. Kmage, p. 5, 68. Fdolles, p. 68. Fssue, p. 30. Kssues, p. 56. • Kver, p. 27. Y pour il : Vliiy sembloit, p. 4. remplace souvent S à la fin des mots, surtout après é fermé, l, o et u, même suivis des consonnes /, i, b ou des groupes w/, (9, W, rrf, comme dans : Adversitexf, p. 60, 74, 75, 76, etc. Aveuglefr, p. 7, 48. \ffile5, p. 83. Aymc5, p. 13.

279 Chargefr, p. 83. Clers seme^, p. loi. Considérer, p. 74.
Curiosités, p. 9. Cuide», p. 35. Diffamer, p. 83. Eschier, p. 9. Eslever, p. 10.
Festoiejr, p. 40. Humilités, p. 58. Marelles, p. 9. Neccessites, p. 78.
Obstines, p. 5. Oultrecuides, p. 62. Renommes, p. 62. Trompes, p. 34.
Vanités, p. 4, 6. Voluptés, p. 74. Voulentes, p. 17, 31, 75. Ad vis, p. 14, 94.
Amys, p. 2. Ententis, p. 64. Nos, p. 14, 60. Propos, p. 17. 18, 19. 27, 29.
Repos, p. 47. Vos, p. 60, 61, 69, 74, 78, 91. Deceus, p. 34. Menus, p. 9.
Superflus, p. 91. Tenus, p. 21. Venus, p. 40. Fets, p. 47. Soubs, p. 81.
Regrets, p. 5. Secrets, p. 97. Dits, p. 34, 77. Faits, p. 17, 28, 34. Parfaits, p.
16. Habits, p. 24, 64, 91. Di

ARTICLE. 1. Emploi d'un seul Article défini devant plusieurs Substantifs ou Adjectifs qualificatifs. Princes du païs d'Allemagne et marches d'environ, p. 39. Non saichans du fait ne entreprise Tung de l'autre, p. 40. Le port et manière de la fille seconde, p. 41. L'un leur demandant des coustumes ordonnances et habillemens de leur pays, comme en leur racontant de Testât des seigneurs et dames de par deçà, p. 69. Au regard de beaulté c'est la plus préjudiciable grâce et maindre que Dieu puisse donner à la créature, p. 121. A la prudence bonne grâce et ordonnance de ses amis, p. 38. Pour le bruit et renommée d'elles, P-39 Pour rhonneur ou noblesse de la grant alliance, p. 52. Le miroer patron et exemple des autres, p. 65. Les simples gens et menu peuple, p. 69. II. Ellipse de l'Article. Voy. pag. 291. NOM SUBSTANTIF I. GENRE. A. Masculin au lieu du Féminin. Cest erreur d'orgueil, p. 54. \j\ plus prouffitable euvre, p. n>.

281 B. Féminin au lieu du Masculin. Amour parfaïeie, p. 35, l. 3 et 15, p. 34. l. II et 17, p. 36, l. 14. Ores est amour parfaire et entière estainée et effacée, p. 95. D'amour entière, p. 96. I^ parfaïeie amour, p. i. Signe de parfaïeie amour, p. 97. Leur amour laquelle, p. 70. Toute exemple, p. 121. Mariage, c'est une ordre tant belle et si prisée, mais qu'elle soit honnestement maintenue, P-37 Sur toute rien, p. 63, et quatre lignes plus bas, ung rien. Pour ung rien, p. ici. Sans avoir aulcune reprouche, p. 126. ADJECTIFS I. n'ayant qu'une seule forme pour le Masculin et le Féminin, en français conwie en latin. U

282 b, FÉMININ. Grant douleur, p. 3. — humilité, p. 4, 26, 53, 126. — crainéle, p. 8. — dévotion, p. 8, 64. — subtilleté, p. 9. — façon, p. 10, 32, III. — fasson, p. 12, 21. — fortune, p. 15. — pugnition, p. 19. — curiosité, p. 25. — seureté, p. 35. — douceur, p. 38. — gloire, p. 42, 50, 53. — puissance, p. 46. — derrision, p. 51. — alliance, p. 52. — courtoisie, p. 56. Et grand chose, p. 97. Grant chère, p. 66. — peine, p. 71. — ardeur, p. 74. - joye, p. 76. — substance, p. 82. — trayson, p. 86. -- mignotise, p. 92. — révérence, p. 105. - compaignie, p. m. — peur, p. 112. — follie, p. 118. — besterie, p. 118. — présumpcion, p. 118. — pitié, p. 117. — louenge, p. 123. - recommandation, p. 130. — grâce, p. 132. B. PLURIEL. a, MASCULIN. Grans dangiers, p. i. — dangers, p. 5. — parlemens, p. 2. — - entendemens, p. 10. Grans martyres, p. 60. — biens, p. 60. - dommaiges, p. 114. Etc. Grans joyes, p. 3. — gloires, p. 3. b. FÉMININ. Grans seigneuries, p. 47. — mères, p. 50. 5i. i«7

283 Grans curiositez, p. 9. — faultes, p. 16. — audiences, p. 21. — subjeâions, p. 47. — louenges, p. 47. On trouve aussi : Grans antes, p. 51. — envyes, p. 54. — constances, p. 58. — maistresses, p. 102. — grâces, p. 122. Telz gens, p. 62, 70, 87, loi, 129, etc. Telz femmes, et telles femmes, dans la même page 67. Gentil femme, p. 56, 84, et gentilz femmes, p. 55, 118. Perpétuel mémoire, p. 42. Malplaisant alliance, p. 72. Une œuvre bien plaisant à Dieu, p. 60. Laquelle chose est très mal séant, p. 44. Œuvre de meschans gens, p. 90. II. Comparatif. Maindre d'elles, p. 51. .\ucune plus grande d'elle, p. 52. III. Superlatif, Parler si très bas, p. 71. Et en y a d'aucunes tant bestialles que , p. 78. I^ cueur lui serra si très-fort qui [pour qu'il) ne peult dire ung seul mot, p. 193-194. HA, mon cher filz, le plus défortuné qui oncques fut, qui avez eu si beau et bon commencement, et autant rempli des dons de grâce et de nature que oncques fut enfant de vostre eage , p. 198.

284 IV. Adjeâlifts pris substantivement, avec ellipse du substantif. Suivez tous jours le moyen, car Tenir le moïen, p. 116. il est honorable, et en acquiert Et font souvent le rebours, p. 78. l'on, p. 119. V. Adjeélifts employés adverbialement. Les devez premier entretenir que Qui parlent si très-bas, p. 71. Elles le prennent très mal en gré, p. 78. Cher tenues, p. 30. Il aura esgard tout premier à Clers semez, p. 10 1. nulz autres, p. 69. Car premier elle y fust trouvée, p. ICI. Dieu, p. 169. Du tout (p. II) entièrement. Tant plus fort meôre en peine, P-3IPRONOMS. I. Ellipse des Pronoms personnels. Voy. p. 293, 295. II. LE au lieu de CELA^ pour rappeler une idée déjà exprimée. S'il advenoit que.... souffrez le.... faignant de le non croire, p. 22. Ceulx qui ainsi le font, p. 49. L'ung et l'autre est mal séant, en especial, quant on le fait à..., p. 71. Gardez vous bien d'en estre surprise , et pareillement n^ le souffrez à nulle de vos femmes, p. 87. C'est mal fait à celles qui le seuffrent, p. 91.

285 Gardez vous d'estre mocqueresse de personne, et ne le souffrez estre à voz femmes, p. 88. Autre chose seroit qui le feroit par jeunesse... mais il doit estre réputé à folie quant il porte préjudice à autrui, p. 90. Ceulx qui le sçavent, p. 26. Ils le vous rendront au double, p. ICI. Et si ainsi le faiéles, p. 119. Et si autrement le faiéles, on le vous imputera à fierté et desdaing, p. 119. III. IL ^/ LE rapportés à U7i infinitif. P. 90, depuis et si aucun, l. 7, jusqu'à à autrui, l. 15. \\. Pronom au féminin se rapportant à deux Substantifs V un féminin et le second inasculin. Lesquelles parolles et reprouches la dame entendit bien A quel propoz elles servoient, p. 42-43. V. Y pour il. Y lui sembloit, p. 4. VI. Lui pour il. Quant luy, qui tant estoit parfait, en avoit.... crainte, p. 4. VIL Qui'^OMX qu'ils. En honneur... qui vous donneront Pour les termes qui leur tiennent, partout, p. ICI. p. 109. Pour doubte qui ne tiennent, p. 104. .^7

286 Vin. Soy au lieu de se. Soy en eslever, p. 121. Soy fier de..., p. 97. Soy garder, p. 130. Soy mocquer, p. 89. Cause pour soy eslongner d'eulx, p. 97. IX. Eux pour leur ou à eux. En eux ramantevant, p. 17. X. Eux au lieu de se. \z peuvent avoir cause de eu!x farcer de quelque femme, p. m. X!. Qui aiu lieu de : a. Celui qui. C'est le pire... et qui plus est Qui la meél bas, il monstre qu'il puant, p. ^i. Qui peult doit peine mettre, p. 21. Qui n'est saige.... ensuyve les faitz de ceulx qui le sont, p. 28. Car qui bien pensera ces trois choses, il aura plus cause, p. 74. Oui tient son secret couvert, il le tient en prison , et si tost qu'on l'a dit, on est en la sienne, p. 94. Qui est saige il ne doit désirer, p. 98-99. a lasche couraige, p. 100. Et qui est bien saige ne se doit faindre en sa jeunesse d'ensuyvir ces vertus, p. 123-124. Qui laisse le conseil de ses amys, il croit de legier celui de ses ennemys, dont souvent luy meschiet, et après s'en repent, mais c'est trop tard, p. 79. Qui se eslongne de ses amys, il pert et exille son bien et son honneur, p. 79. b. Ceux qui. Y sont souvent les plus folz, et Les plus saiges et qui y cuident qui s'i abusent le plus, p. 7. aller le droit chemin, p. 33.

28; XII. Qñi pour ce qui. Qui n'est pas signe, p. 9. Qui est chose à Dieu détestable et au monde abhominable, p. 12. Pour ce qu'elle estoit simple damoiselle, qui peu d'occasion estoit, p. 51-52. Qui est très mal séant, p. 65. Et semble que la parolle leur couste bien cher, ou que ce leur soit grant peine que de parler, qui est bien sote manière, p. 71. Qui seroit grand blasme à elles, p. 81. Qui desplaist fort à Dieu, p. 85. Qui est une faulte non pareille, p. 88 Qui est moult deshonneste à femmes de bien, p. 115. Qui est chose diabolicque et abhominable, p. 117. Qui est grant besterie à toutes deux, p. 118. Qui est deshonneste chose à femmes nobles, p. 122. Car ce sont faitz de noblesse, et en acquiert on bonne renommée et d'amys grant nombre, qui vous doit esmouvoir à humilité, pensant que les plus grans en doivent le plus avoir, p. 123. Qui est contre raisop, p. 62. Oui n'est pas sens, p. 104. XI II. Quia iU sens de ef il employé comme qui latin. Le tiers... se print à deviser... laquelle il trouva... qui la jugea folle..., p. 41-42. XIV. Lesquelles employé de même et dans le même sens. Lesquelles parolles.... la dame entendit bien à quel propos elles servoient, p. 43. XV. Laquelle au lieu de que. La messe laquelle devez oyr, p. 64.

288 XVI. Que au lieu de qui. I'^aignant de le non croire en
complaisant... car il n'est point de si grand ire ne envye que par la vertu de
douceur ne soit adoulcie, p. 22. Ce que. . . ne se doit pas faire, p. 55. XVII.
Que dans le sens de quoi, quelle chose, quelque chose, en latin quid. Afin
que.... Dieu.... ne le monde Regarder s'il y a que redire en ne vous en
sceussent que de- ses parens devant que d'autrui mander, p. 77. se mocquer,
p. 89. XVIII. Celles au lieu de ces. Kt ne soyez pas de celles folles, p. 78.
XIX. Et de celles-là. Kt celles craignent leur honneur, p. 115. VERBES. 1.
MODES. a. Indicatif OU Suhjonâlif au lieu du Conditionnel, Choses
esquelles on puist (pourrait) courroucer Dieu par excès, p. 1 16. b.
Conditionnel au lieu du Subjonâlif. Gardez que ne seriez trompée, p. no. (I/
édition du XVI* siècle porte soyez.)

— 289 — c. Subjonctif an lieu de V Indicatif , Si Dieu, au temps advenir, pre- rissiez vefve, aiez bonne pasnoit vostre mar)-, ou qu'il allast cience, puisqu'il plaist à Dieu, en guerre, et que vous demou- p. 114. d. Participe passé absolu, au même seris que l'ablatif absolu des latins. Posé qu'ils soient, p. 62. Et posé que.... grevast le boire. Posé qu'il y eust, p. 73. p. 102. e. Participe passé non sujet à accord. Gentillesse de ligitiaige sans no- Laquelle chose.... ne devroit.... blesse de couraige doit être estre celé, p. 24. comparé à l'arbre sec, auquel La bonne introduélion et gran'a verneur ne fruit, ou au bois cieuse conduite qu'il avoit veu, qui au feu bruit sans ardoir, p. 42. P-57f. Infinitif pris substantivement ou employé comme Substantif. Aussi de beaucoup ne trop rire.... Usez de ces deux choses.... c'est car il est très mal séant, p. 43. assavoir de parler et regarder. De parler aussi beaucoup ne p. 44. avoir langaige trop afile, p. 43. En toutes choses, soit en parler Par hardiment parler et res- ou autrement, p. 67. pondre à chascun, p. 43. Tant par doulces parolles que Leur parler, par trop parler, par leur ramener à mémoire, p. 67. p. 6c).

— 290 — Sans trop grande familiarité ne quoi on gaigne autant l'amour trop privéement parler, p. 93. des gens que pour être douce. Cause de rébellion et de vous p. 53-54. moins obéir, p. 91. Tant en trop parler comme peu. Il n'est plus plaisante chose ne de P- 7ig. Infi[^]itif pris substantivement avec V Article. Au venir d'elles ne au congé, p. 100. II. VOIX. La conjugaison neutre employée au lieu de l'unipersonnelle. Ces mynes n'appartiennent pas XVI« siècle porte : n[^]apparde faire, sinon à grans mais- fient.) tresses, p. 102. (L'édition du III. RÉGIME DES VERBES. Ressemblez aucunes, p. 27, pour à aucunes. Ressemblent estre princesses envers celles qui les vont voir, p. IIO. Elles ressemblent estre grans mères, p. 107 (semblent). S'il plaisoit à Dieu... le vous envoyer, p. 39. Laisser à faire, p. 79, au lieu de dj. Va que, pour chose qui adviengnc, qu'elles ne laissent à servir Dieu, p. 92. Ces trois patenostres prouffitent à dire, p. 26. ' Dont ceulx qui estoient présens repputoient le cas à grant derrision, p. 51. Aussi en fut elle... tenue à beste, P- 52. Pensez de bien conduire vos enfants, p. 117.

291 Qu'elle vueille estre vostre avo- grans dangers que doivent
cate vers son cher filz, et le avoir ces..., p. 5, au lieu de pçier, p. 127. penser
aux grans, etc.; cf. penNous devons donc... penser les
ser...àlasain6le...passion,p.8. ELLIPSE I. De l* Article défini, a. LE : Chose
nuisible est non congnois- Puisque bon langaige est aj'mc*, sable à ceulx
qui n'ont engin P- Jihabille ne vertueux, p. 30 (l'en- Grant sçavoir ne fut onc
sans gin, c'est-à-dire l'esprit . vertu, à laquelle g^st noblesse, * Passer temps,
p. 68. p. I(k)-ioi. A. LA : C'est assavoir que honnesteté en Pour passer
mérencolie, p. 93. soit la fondation, p. 31 Sans abaisser noblesse, p. io().
Noblesse tant soit grande ne vault Noblesse ne fut jamais trouvée riens, si
elle n'est aournée de sans vertus, p. 119. vertus, p. 57. Au regard de beauté,
p. 121. c. LES, masculin et féminin : Nostre propoz, touchant habille-
D'elles s'eslongnent gens de bien, mens, p. 27. p- 100. Vous devez aussi
honorer es- Toutes femmes qui désirent avoir trangiers, p: 69. bon bruit, p.
10. Puisque vertus et bonnes œuvres I^s... vertus que femmes... doisent
aussi bien louées, aymées vent avoir, p. 54. et cher tenues, p. 30.

292 II. De V Article indéfini. a. SINGULIER. Elle avoit congneu gentilhomme, P-32. S'il advenoit.... que vous eussiez hostel, ou plusieurs gens, p. 59. S'il advenoit.... que vous fussiez mariée.... à seigneur de grant puissance, p. 46. h. PLURIEL. Fuyez l'acointance d'envieux , p. 88. Acquérir vertus, p. 10. Emploiez vostre entendement du tout à acquérir vertus, p. il. Telles femmes ressemblent à ydoUes et ymaiges painéles, et ne servent en ce monde que d'y faire ombre, p. 68. On doit avoir... yeulx... oreilles... langue, p. 20. Parler à gens, p. 68. Il est très mal séant mcsmemment à filles nobles.... de parler.... beaucoup, n'avoir langaige trop afilé, p. 43. Si appartient il principalement à hommes ou à femmes nobles avoir beau port hault et honorable, p. 29. Ainsi que femmes de façon doivent faire, p. 128. MI. Du mot DE. Dont elle fut tantconfuse... qu'elle n'eust oncques puis joye, p. 43. Vice... dont à présent viennent grans envyes et maulx, p. 54. Dieu ne veult.... que couraiges fermes, p. 35. S.ins souffrir serviteurs diffamez, P- î³. Trop grans mignotises ne furent oncques bien séans, p. 66. Bruyt.... tel que gentilz femmes doivent avoir, p. 84. On ne peult faire en ce monde plus grant trayson, p. 86. Souvent se font faulx jugemens, p. 8k

293 Bruyt tel que gentilz femmes doivent avoir, p. 84. Sans leur tenir long[^] comptes, p. 17. En comptant... nouveau! x et gracieux comptes , ou en louant aultres, p. 17. A la parfin telz gens ne sont aymez de Dieu, p. 13. Tels gens.... sont beaucop pires que infidèles, p. 19. a pour aux. Bien séans à femmes, par espécial aux mariées, p. 67. IV. Du Proïiom. 1° DE LA PREMIÈRE PERSONNE DU SINGULI[^]. Plusieurs aultres enseignemens... vous pourroye faire, p. 46. Et ay veu, p. 51. Et vous souviengne de ce que vous ay dit devant, p. 1 10. Car pour TafTaire d'autrui suis tumbé en ce misérable inconvénient, p. 190. 2° DE LA TROISIEME PERSONNE DU SINGULIER. A. Masculin. Et... alla... et les amena, p. 40. Et conclud et Taperceut, p. 41 Si pensea, p. 41. Et voulut sçavoir, p. 41. B. Féminin. Et ne vesquit, p. 43. Car de tant que au commencement la fortune est aspre et dure, de tant est à la fin plus douce, p. 74.

294 c.: Neutre à la manière latine. ¶x advint que fussiez, p. 14. Et ne fault point doubter que, p. 28 et 62. Car la chose estoit desja bastie ne restoit sinon que la veue d'elles leur pleust, p. 40. Puisque ainsi est, p. 47. Kn toutes choses faust tenir ordre, p. 48. Je ne veux pas dire que.... ne doive avoir mesure, p. 54. Ne sert que d'exemple, p. 99. En ce monde n'a point de si grant mal que aucun bien n'en viengne. p. 75. Et en y a d'aucunes tant bestialles, p. 78. Si de telz gens vous advenoit avoir, p. 83. En ce y a grant danger, p. 93. N'a telle joye au pire et A. la mère, que avoir, p. 104. Et doit avoir diférence des habitz, p. 113. 3*^ DR L\ PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL. Et dit de rechef que, par folle espérance... ou la trop grande fiance.... y sommes tous aveuglez, p. 7. 4« DE LA DEUXIÈME PERSONNE DU PLURIEL. Espérant que.... en aurez souvenance, p. 2. Je vous conseille que lisiez, p. 8. Avant que eussiez quelque provision.... et que advinst que vous fussiez mise A la court.... p. 14. Je vous conseille, se n'est en toute doulceur que ne vous meslez que de vous, p. 23. Tant que serez jeune, p. 24. Et faiétes tousjours tant que vous habillez le mieulx que pourrez, p. 25. Et devez... et... ne devez despriser vos ancestres, dont vous estes descendue, p. 49. Je vous conseille que ne les portez, p. 27. Et touchant leurs propoz.... leur devez complaire, p. 69.

295 Si vouliez vivre en paix de conscience, p. 73. S'il advenoit que y fussiez..., et y eussiez..., p. 73. En festoiant ceulx et celles que penserez qui leur seront agréables, p. 78. Que leur devez bailler, p. 103. N'y devez plaindre vostre peine, p. 104. Devez eslire religion fennec , p. 105. 50 DE LA TROISIEME PERSONNE DU PLURIEL. Masculin. Tant sont, p. 19. Et ne pourroient, p. 17. Pensent trouver autres en faitz et en ditz semblables, p. 34. Recevez à aussi grant chère les petis dons, si les vous font, p.66. Ne n'en doivent, p. 116. Si sont doncques, p. 130. Fétninitt. Elles le prennent très mal en Ne servent en ce monde que d'y gré, et n'en tiennent compte, faire ombre , nombre et enmais font souvent le rebours, combre, p. 68. p. 78. V. De IL après SI devant LUI et LE. Si leur plaisoit, p. 76. Si le fait, p. 90. VI. De LE signifiant CE\\. Ne leur devez souffrir, p. 91. Ne leur desconseillez pas, p. 105. VIL Des Adjeélifs possessifs. SON : On perdroit temps de les cuidcr chastier, p. 82.

296 SA Ne qui iiengnc promesse, p. 1². VI 11. De /a
 Conjonéïion QUK. Je vous conseille que ne les portez... et ne ressemblez, p.
 27. IX. De la Préposition DE. S'il plaisoit à Dieu.... le vous envoyer, p. 39.
 Gardez vous aussi de courir ne saillir, d'aucun pincer ne bouter, p. 45.
 N'auriez excusation d'en estre rebelle.... ne en riens vous y moins employer,
 p. 76. Affin tousjours de bien en mieul.x persévérer, p. 99. Tant que nul n'ait
 cause d'y prendre mauvaix exemple ne aussi vous donner esclande autre que
 bon, p. 65. Et ay veu, depuis ung an ença, en ce cas nobles femmes.... faire
 de telles coquardises, p. 51. Pensez de bien conduire vos enfants en bonne
 doctrine et ne faire pas comme ces folz, p. 117. X. De divers mots omis
 comme faciles à suppléer. Ouoy qu'on vous en enquire, ne fasse force de le
 sçavoir, p. 23. Oui depuis en ont été hays, et eu beaucoup A souffrir, p. 23.
 Plus contente d'aller derrière elles que au dessoubz nulle des autres, p. 52.
 En ce Cc'is comme autres, p. 54. En ce cas ou autres, p. 55. Vous les devez
 visiter, et envoyer de vostre hostel quelque chose de nouveau, p. 61. Louer
 Dieu et croire qu'il est tout juste et jamais ne fait rien qui ne soit
 raisonnable, p. 73. Le priant de bon cueur qui luy plaise Toster de ceste
 folle, P-74 Et mesmement des femmes, p. 83. Et il en est mesmement.

297 Aussi leur honneur et prouffit, p. 86 (elles trahissent). En sçavoir tous ne peuvent estre esgaul.x, ou {>ar faulte d'entendement ou d'avoir veu et apris, p. 90. Et vous tenez à la constance du pays... et vos femmes en point, p. 92. Ne soiez point si muable ny volage, p. ICI. Boire à quelqu'ung en le priant d*ung autre, p. 102 (de boire à un autre\ Et font semblant d*en rien ouyr, p. 112. Car supposé que ung chasteau soit de belle et bonne garde qui jamais ne fut assailli , si n'est-il pas k louer, ne le chevalier de sa prouesse à recommander, qui oncques ne furent esprouvez, p. 130. PLÉONASME I. De EN : Dont il fut moult desplaisant de la veoir en ce danger, p. 41. De délices mondaines la fin en est dampnable, p. 75. De telles choses on en doit user et en prendre attrempement, p. 10. II. De l'Adverbe Y. Et sur vos filles, tant comme elles seront jeunes, y devez souvent avoir l'œil pour tant que c'est charge bien dangereuse, p. 106. Sur aucuns propoz.... n'y eschiet point de responce, p. 45. Je vous conseille.... que envers les autres vous y usez de la plus g^ant courtoisie, p. 56. III. De QUE Leur ramentevant que.... et que doncques , puisqu'ainsi est , qu'il fait bon aprendre à bien vivre, afin que, quant l'heure

298 viendra, de savoir bien mourir, p. 17. Je vous conseille que.... après tout service accompli.... que vous meétez, p. 21. Je suis assez contente que, selon la coustume.... que vous les portez.... et dit le doéleur.... que pour eschever.... temptacions qu'il est bon de..., p. 25. Il ne fault pas doubter que si.... que l'amour n'y fust, p. 34. Est la... nature d'ung envieulx telle que, s'il ne se peult venger... qu'ilouldroit estre mort ou l'avoir tué, et qu'il en fust vengé à son gré, mais que du faiél on n'en eust congnoissance, p. 86. Il n'est... point de si parfait amy que si vous lui descouvrez vostre secret, qu'il ne luy soit adviz, après, que, etc., p. 94. INVERSIONS DIVERSES. I. Le régime ou le complément avant le Verbe. Mort que à toute heure j'attens, p. I. Et vous gardez d'y estre oiseuse, p. 8. Qui par leurs besteries cuident... quant par leur maudite et venimeuse finesse reçoivent plusieurs, p. 12. En peu de parolles gist souvent grant substance, et à bons entendeurs courtes parolles, p. 82. Tant deshonnestement en use l'on à présent, p. 32. Par tout le monde estoit renommée d'elles, p. 39. Prenez y exemple et vous gardez, P-43 Car de telz gens vient la renommée et aussi l'esclande, p. 70. De prières jeusnes et aulmosnes femmes vefves n'en peuvent trop faire, p. 1 16.

299 II. Le Verbe placé avant son sujet. Et ne peult homme ou femme de fasson estre trop gent ou trop net à mon gré, p. 25. Et ne excuse point ignorance en ce cas, car, qui n'est saige.... si croie conseil, ou ensuyve les faitzde ceulx qui le sont, p. 28. Et fut le seigneur adverty, p. 40. Doncques... furent les trois filles... et en perdirent leur bonheur, p. 42. Et est toute autre perfedlion réputée ville, p. 119. Car alors seroit ce que en vous devroit estre toute humilité, p. 46. Combien que plusieurs se veulent... non obstant ce si ne peult noblesse estre deffaiée ne effacée ou qu'elle soit, p. 59. Et ne doivent telles femmes estre nommées.... mais doit on fouir leur compaignie, p. 67. Et ne se doit ung noble cueur saouller de si meschante tache, p. 89. III. Construéions différentes de V usage aéûel. Ne faire pas, p. 10 1. A plusieurs folles.... ce leur semble, p. 50. Quand on parle à elles, p. 112. Celui ou celle auroit bien bon sens qui s'en sçauroit garder, p. 21. Et si autrement le failles on le vous imputera à fierté, p. 119. Celui doit estre réputé saige, qui uze de telz choses attrempéement, p. 28. Celuy pesche... qui desceuvre ce qu'il doit celler, p. 80. ANACOLUTHES. Et pour mieulx vous sçavoir vivre et conduire en dévotion, p. 8. (L'édition du XV I« siècle retranche vous et ajoute se devant conduire.) CcuIx qu'on doit craindre, aymcr

300 et obéir, comme père, mère, ou ancestres, ou autres plus grans seigneurs et dames, p. 72. Car, posé qu'il y eust cause évidente... si le dcvés vous porter pc'Lsciemment.... tant pour Tamour de son mary.... sans soy en mérencolier..., p. 73. Ce mauldit péché d'envye, lequel plusieurs folles... ont sur chascun et par especial sur les plus parfaïeles, p. 84. Ains fault.... faire à chascun selon son estât, et devez faire conscience de retenir ce qui leur est deu, p. 123. Et s'il advient que aucun (?) de voz enfans aye(nt?) dévotion d'estre en religion... et ne leur desconseillez pas, mais aussi ne soiez si hastive de les y médire, qu'ils n'aient eage et sens pour eulx congnoistre , p. 105. Elles sont entretenues pour, sans plus , faire despit à quelque autre, sur qui ilz ont envye, de ce qu'ilz ont plus d'audience ou d'avancement que nulles des autres, ce qu'ilz ne peuvent veoir, et, sans ce qu'il y a[^]-t brin d'amour, ilz meélent peine d'iceulx eslongner par leurs finesses.... et cuident ces folles estre mieulx aymées de ceulxcy que des autres, pour les termes qui leur tiennent, p. 109.

GLOSSAIRE. A CHIEF DE PIÈCE (p. 157), à bout de forces, hors d'état de résister plus longtemps. On dit encore maintenant : il est au bout de ses pièces. Chef avait autrefois le sens de bout, qu'il a conservé dans certains termes d'industrie et de chirurgie. Le chef d'une étoffe est le bout par lequel on la commence ; les chefs d'une bande, sont les bouts, les extrémités de cette bande, cf. achever, et venir à chef, avec venir à bout. Aage, p. 165, siibst, masc, — Age, voy. Eaige. Abit, s. m. s., pour habit. Abit, l') ne fait pas le moyne p. 131 . \CCOW1:ance, subst.fém, (qu'on trouve écrit aussi acointance, accoinftance) action d'accompagner, de tenir compagnie, fréquentation, intimité, relations et habitudes d'intimité : se prend maintenant d'ordinaire en mauvaise part ; il n'en était pas de même au XVI^e siècle. Nous voyons en 39

— 302 — effet dans notre texte que s'il est de « décevables »
accointances, p. 14; s'il en est même qu'il faut fuir(p. 88), il en est aussi de
« toutes privées et gracieuses » (p. 36) qui créent entre les personnes un lien
comparable presque à celui du sang, p. 51. Les étymologistes les plus
accrédités s'accordent généralement à tirer accointer[^] et par suite
accointances du latin cognitus[^] d'où le verbe accogfiitare qui devient en
français le plus régulièrement du monde accointer. Il me semble cependant
beaucoup plus logique, et plus exact, en même temps qu'aussi régulier, de
chercher l'origine à accoi7iter[^] et par suite à accointances dans le latin
acomitari accompagner, substantif verbal accomitantia, qui donnent
régulièrement en français accointer et accointances tout aussi bien que
accognitar dont l'existence n'est pas absolument hors de doute, tandis qu'à la
rigueur concomitances qui est un presque doublet moderne et savant à
accointances mot antique et populaire, pourrait être admis, jusqu'à preuve
contraire, comme un argument à peu près décisif en faveur de accomitari.
Accointer s du reste, n'avait pas toujours dans le français du moyen-âge, et
probablement n'avait pas eu primitivement le sens de fréquenter, hanter,
voir

— 303 — et visiter assidûment, ainsi qu'on peut aisément le conclure des citations suivantes, que nous empruntons presque toutes au Glossaire de Ducange, édit. de Henschel, tom. vil, p. 6. En France n'a bon cavalier Ne vienne à lui par acointier. Partonop.de Blois, v. 23i'

The text on this page is estimated to be only 21.46% accurate

— 304 — ffixrd'zz \j\i^... de leur^ dcepvableï acotntancē>, p-
i+. — Fu\ez V ncfy.niAXKX: d'envieux, p. 88. — Qui ne tiennem
d'acointance ne de lignaige. p. 51. — S*il ad^enoit que... raocointance
rompis^ . p- <>+- — On doit fu\T l'acointance de tels gens, p. 129. —
Toutes privées ei gracieu.«)es accointances, p. 36. ACCOMPAG.NER (s*),
V. pr.^ se faire accompagner, prendre pour compagnie. n', de femmes
honorables, p. 102. ACOL'ERRE, V. a., acquérir, formé régulièrement sur
acquirere, comme courre sur currere.psLg. 10,64, 77, 117, etc. — Acquérir,
p. 111. ACROI > IRE, p. 112, accroistre, p. 122, r. a., accroître, de
accrescere. ACTENORE, attendre, v. a. J'attends, p. i ; - Nous actendons, p.
5; — (ibl Actendent. p. 3. S'attendre, v. réjl. En vous attendant du tout, p.
73, en vous en remettant, en VOUS confiant sansrésér\e. Ne s'attendre qu'à
soi, p. 116, ne s'en remettre, ne se confier qu'à soi, ne compter que sur soi-
même. AnMONESTER,î; a.,avertird'une faute, d'un tort, 149 AdventurÉE,
adj., mise à Taventure, p. 140. AdveRTIR, v. ac, p. 24, avertir. Advertissans,
p. i.

305 Affin, conj, afin, p. 17, 31, 53, 69, 74, 76, 80, 84, 90, 92, 99, 105, 107, 113, 114, 124, etc. Afilé, ad], qui a le fil, qui est bien aiguisé. — Au figuré : Avoir langage trop afile, p. 43, avoir la langue trop bien pendue; se laisser aller à des excès de langage. Gens trop affilez, p. 83; Gens qui ont trop le fil, qui sont trop fins. Agu, adj, ^ aigu, du latin acutus. Yeulx agus, p. 43; — regards perçants. AggrÉable, adj., qui agréé. — Formé sur le verbe agréer, venant lui-même du latin gratum, gré, adgratum habere , agréer, et dans le principe ag gréer, p. 68, 78. AiNS, conj,, mais, du latin ante, p. 24, 72, 76, 80, 91, 123, etc. AJOINCTE, adj. verbal féminin., formé sur adjuncta, part, du verbe lat. adjungere, adjoindre, p. 34. AMAhNDRi, part. pass. fém., du verbe amoindrir, p. 55, — cf. maindre pour moindre. Amour, subst., aujourd'hui masc, autrefois plutôt . féminin. comme en général la plupart des subst. français tirés de mots latins en or.

— 2f06 — Amoar parfaïéle p. i, 35, 36, 97, 164, — grande et honneste, p. 34, — telle, p. 35, — bonne, p. 108, — la nouvelle amour, p. 163, 164. AMYÉy/é?n, de Vadj, ami. — M'amyé (qu'on a plus tard écrit mal à propos en deux mots maladroitement séparés ma mye) est pour ma amyé, le premier a disparaisant par élision, car on n'avait pas, avant le XIV^e siècle, à remplacer par un solécisme un hiatus aussi facile à éviter; on disait : m'amie, m'espée, m'âme, et non mon amie, mon épée, mon âme, p. 146, 154, 157, 159, 160, 164, 186, 187, 200. Ante, subst.fem., tante, du latin amita, même sens, et dans le langage familier et enfantin la tata, la tante, le tonton, l'oncle, le / initial est une addition due à l'usage, mais dont les règles étymologiques ne peuvent donner la raison. Une sienne ante noble et ancienne, p. 51. — Au regard de leurs grans antes, p. 50, 51. AOURNÉ, é adj, verbal. Orné, paré, d'aourner, adornare[^] lat. même sens. Aournée de vertus, p. 57. Apparoir, v, w., ancienne forme du verbe apparaître (apparoistre) prise directement du latin apparere. En qui toute exemple d'humilité doit apparoir et reluire, p. 121. Appert (il), j^e pers, sing. du présent indicatif du verbe apparoir, du lat. apparere[^] même sens.

— 307 — Ardoir, verb, neut.y brûler, du latin ardere, même sens. Bois qui bruit sans ardoir, p. 57. — Chose qui est au feu et ne peult ardoir, p. 131. ASSAULX, S, pi. m. du substantif, assaut, autrefois assault, du lat. assalitis, Assaulx, p. 130. Assemblèrent (ils s'), f pers. plur, du parf. de l'indicatif du verbe s'assembler, dans le sens de : ils se rejoignirent, ils se rencontrèrent, p. 40.» ASSEURER, V. a., assurer, rendre sûr. Asseurer de belles parolles, p. 177; Lui donner sécurité, confiance, par de belles paroles. Aujourd'hui on emploierait plutôt dans ce sens le mot de rassurer (du latin ad securare même sens). Asseurée, part, passé fém. du verbe asseurer. En manière asseurée, p. 129. Attraire, V. a., ancienne forme du verbe attirer prise directement sur le latin attrahere, même sens. Pour vous mieulx attraire à dévotion, p. 132. Attrempé, é, adj., tempéré, modéré du latin ad temperatus avec métathèse de r. Attrempé, p. 15; — Attrempée, p. 22.

— 308 — Attrempement, adv. formé sur le féminin de l'adjectif attrempé. Cf. courtoisement, p. 10, 28. Au pour du, Les filles au seigneur de Poitiers, p. 39; ne s'emploie plus maintenant de cette façon que dans le langage populaire. AUCUNEFFOIS, adv., quelques fois. Aucuncffois on parle contre soy-mesmes, p. 93. Audience, subst, fém., action d'écouter, et par extension pouvoir de se faire écouter, ainsi : Avoir plus d'audience, p. 67, log; signifie : être plus ou mieux écouté, avoir plus d'influence, de crédit, être mieux en cour. Les plus grans audiences, p. 21» AULCUN, e, adj. (du lat. aliquis unus) avec la préposition sans prend le sens de sans. Sans avoir aucune reprouche, p. 126. AULMOSNE, s.f. ce qu'on donne aux pauvres par pitié, du grec ελεημοσίνη, en latin elemosina. Faire aulmosnes, pag. 93. — Mais de prières jeunes et aulmosnes femmes vefves n'en peuvent trop faire, p. 116. Avancement, subst. masc, l'avancement, marche en avant, succès dans le monde, amélioration de position. Quelque avancement que vous puissiez avoir, p. 53. - Par l'envie

The text on this page is estimated to be only 26.35% accurate

— 309 — des mauvaix sont plusieurs reboutez de leur bien et a\~anonnent. pag[^]. iu6. AvANTL'RE, p. 23. Ce qui advient, aventure, Ad\~anture, p. 23, 115, AvEl'GLEZ, p. 118, pour aveugles, adj. m.pL Bailler, r. nr/., donner. Oudques tempcacîons subdlles... que le inonde la chair n*y le d>*ablc vous puissent jamais bailler, p. 2. Baptisez, ^ar/. ^. ^/. m. du verbe baptiser, p. 104. Beaucop, p. 18, 19, 23 26, 43, 48, 50 51, 73, 94, 109, 1 10, ancienne forme pour beaucoup, adv, — Beaucoup, p. 76, 78. Bende, subs. fem., bande, troupe, de Fallemand band même sens. Et plusieurs de sa bende, p. 49, — Voy. aussi p. 178, 179, iSo, 1S2. BegniN, adj. m., pour bénin, du latin benignus, 1 19. Besongner, V. n., faire de la besogne, travailler p. 1 16. Besongnes, ^. /. //., s'employait au XVI* siècle dans le sens .que nous donnons aujourd'hui au mot affaires. Et du gouvernement de leurs terres et besongnes, p. 1 16. 4»>

— 310 — Besteries, subst.f.pL^ bêtises, niaiseries, sottises. De beste qui vient lui-même du latin bestia^ même sens. Ces folles... par leurs besteries, p. 12. — Qui est g^ant besterie, p. 118. Blandist, j® pers. sing. du présent de Tindicatif de blandir, flatter (latin blandiri)^ p. 13. Blandissent, ^ pers, s, du pr. de Tind. de blandir, p. 19. Blandissemens, subst. m.pLj flatteries, formé sur le V. blandir, p. 33. Bouter, verb. act.^ mettre, pousser, de Tespagnol botar^ toucher, frapper. Garder vous... d'aucun pincer ne bouter, p. 45. — Si elle s'aplique et boute en cest erreur d'orgueil, p. 54. — Si envye s'i boute une fois, p. 88. BOUTERIE, sîbst.fém.y action de bouter, p. 93. Brief, brièfve, adj, bref, brève, de peu de durée, du lat. brevîs cf grief, griefve du lat. gravis^ p. i, 6, 128, etc. La très-briefve mort, p. i. Brin, 'subst. m, s. y petit morceau séparé d'un tout, parcelle, et par analogie petit fragment, petite quantité d'un objet quelconque. Sans ce qu'il y aye brin d'amour, p. 109.

— 311 — Brin vient de briser et veut dire originairement brisure ; brin n'est à proprement parler que le cas oblique de bris, cf. les doubles formes, tis et tefi (tien) ; costs et cosin (cousin) ; Garis et Garin (nom propre). Bruit, subs, masc. sing, ^ prend le plus souvent dans notre auteur le sens de réputation, cf. le latin bene audire entendre (dire) du bien de soi. Avoir ce bruit, p. 12, — avoir cette réputation. — Avoir bon bruit, p. 44. — n semble bon bruit, p. 1 10. — Bruit bon et honneste, p. 12. — Pour le bruit et renommée d'elles, p. 39. — Demander le plus grant bruit, p. 20, 2 1 . — Acquérir haut et honorable bruyt, p. 84. Bruit (qui), j® pers. sing, du présent indicatif de bruire. ffois qui bruit sans ardoir, p. 57. Caste, adj, ^ chaste, du latin castus même sens, p. 44. CÉLÉEMENT, adv., en cachette, p. 145, du part, passé fem. celée et du suffixe ment. Cf. Attrempéement, p. 10, 28, — Modéréement, p. 68. — Privéement, p. 93, 102. Chargé, é, adj. verbal venant du verbe charger (caricare, caricatus). Chargez de leur honneur, p. 87.

— 312 — Chault (il), ^ pers. du présent de Tindicatif du verbe chaloir, tiré du latin calere^ être chaud, et de là être agréable, désiré, important, cf. dans un sens analogue : cela n^ fait ni chaud ni froid. Ne leur chault de quoy ne contre qui, p. 19. — Ne leur chault où, p. 32. — A qui il ne chault, p. 103. — A qui ne chault d'avoir esté, p. 108. — A d'aucunes ne chault de leur honneur, p. 115. — A qui ne chault d'acquérir, p. 117. Chault, adj., chaud, du latin calidus même sens. Et de fièbvre se medlent en chault mal, p. 109. (Proverbe encore usité,) ChÉANS, pluriel de Chéant, part, présent du verbe cheoir au sens de tomber, du latin cadere, même sens. Habillemens.... fort chéans, p. 27. Chère, subst.feni: (de cara^ bas-latin, face, du grec •/,apa, tête.) Visage, figure, et par extension, accueil bon au mauvais. A aussi grant chère, p. 66. D'aussi bon air, avec le même air de satisfaction. — Basse et rude, p. 112. — En la meilleure chère qu'il peust, p. 153. Cler, adject. pris conime adverbe, Clers semez, p. ici. (L^édition du XVI^ siècle porte : clair.) Condition, snbst, fém. Nature, état, essence, qualités inhérentes à Tindividu, du latin conditio. Tant sont de bestialles et maudiéles condicions, p. 19. — A cause de

— 313 — t leurs féminines et doulces condicions p. 29. — Quand vostre naturelle condition seroit de..., p. 72. — C'est-à-dire : quand vous seriez portée par nature à... De honnestes condicions, p. 103. — Les femmes... qui, de leur condicion, p. 122. — Et quand ilz seroient d'estranges et merueilleuses condicions, p. 79. — Et est la condi« cion et nature d'ung envieulx telle, p. 86. CONDICIONNEZ, part, pass, du verbe conditionner pris au sens de façonner. Mal condicionez, p. 104. CoNGNEUE, /i?;«. àxi part. pas, du verbe congnoistre du lat. cognoscere, formé sur le lat. cognita comme perdue sur perdita. CONTROUVER, V, a., inventer une fausseté, imaginer un mensonge. Ne controuvez pas les occasions pour ce faire, p. ici. — Ils controuvent merveilles contre le bien et l'honneur de ceulx sur qui [ils] sont envieulx, p. 87. COP, subst. masc, coup, du latin colaphus, A ce cop, p. 172. — Pour tous à ung cop saillir, p. 182. — Le bourreau d'un seul cop luy tranchea la teste, p. 191. CoQUARD, e, adj. employé substantivement dans un sens tout à fait analogue à celui qu'on a donné depuis soixante ans aux mots lioUj lionne, dandy, fashionable, cocodès, cocodette, gommeux, gommeuse, qui réveillent d'ordinaire l'idée de quelque exagération dans la mise ou dans les manières,

— 314 — susceptible de provoquer la raillerie, la moquerie, ou tout au moins la désapprobation. Plusieurs folles coquardes, p. 43, 44. COQUARDISES, subst.fém. pi, — Actes de coquard, ou dignes d'un coquard, p. 51. CORROMPABLE, adj. verbal iovmé sur le part. prés. corrompant^ comme prenable sur prenant, rendable sur rendant, ravissable sur ravissant, etc., tandis que le français actuel emploie corruptible^ calqué plus récemment sur le latin corruptibils. Vosre povre et corrompable création, p. 5. C'est-à-dire : votre état de povre et corrompable créature. COURAGE, subst, masc, sing. du bas-latin coragia^ entrailles, ce qui est avec le cœur, ce qui en vient ou s'y rapporte, d'où par analogie : faculté de prendre des résolutions hardies ou non, hardiesse, valeur, lâcheté, cœur, âme, sentimens. L'amour... me donne courage et vouloir, p. i. — Nobles delignatge non de courage, p. 95, 103. — Ne soiez point si muable ny volage de courage, p. 10 1. — Il n'y a si noble qui n'y ait le courage corrompu, p. III. — Oncques femme noble n'eust ce courage et si elle l'a, elle n'est pas noble, p. 112. — Les nobles couraiges en qui toute exemple d'humilité doit apparoir et reluire, p. 121. — Sours d'entendemens, de faiéls et de couraiges, p. 7. — Car les couraiges d'aucunes... s'enclinent... si fort * telz choses, p. 9. —

315 Avoir les couraiges tant grans et si haultement eslevez, p. 10.
 — Son lasche et failly couraige, p. 33. — Léaulx et bons courages,
 couraiges fermes francs et loyaulx, p. 34. — Ne se doibt noble couraige
 muer, p. 57. — Si vous avez couraige de gentil femme, p. 57. — Qui leur
 meult d'ung mauvaix et dampné couraige, p. 62. — Plusieurs folles par
 leurs mauvaix couraiges, p. 84. — Il a lasche couraige, p. 100. — Qu'ils
 eussent le couraige si bas ravallé, p. 129 — Gaieté de couraige, p. 132.
 Court, subs.fem. sing. Mise à la court, p. 14, résidence du souverain ; Au
 regard de la court, p. 20, entourage du souverain, les courtisans. Créant,
 adject. verbal, croyant, formé sur le latin credens même sens. CUEUR,
 suhs. masc. Cœur, du latin cor, même sens. — p. 4, 8, 25, 74, 76, 85, 89, 96,
 105, 125, 119, 122, 124, 126, 128 De bon — , p. 74. Cueurs, p. 7, cœurs.
 CuiDE (il), jl[^] pers, sing. du présent de Tindicatif du verbe cuider[^] p. m,
 125, 131. Guident[^] j® pers. pi. du prés, de Tindic. du verbe cutder, p. 6, 7,
 12, 33, 44, 58, 94, 95, 108, 109 124. CuiDER, V. act., formé sur le latin
 cogitare[^] penser, même sens. CuvDEZ, 2[^] p, pi. du prés, de l'ind. du verbe
 rw/û[^]r.

3i6 Curiosité, subs. y., du lat. curiositas^ même sens. Sans trop grans curiositez, p. 9. Sans trop de raffinement, sans recherche excessive, exagérée. CuYDEREAULX, subst,^ formé sur cuider, comme passereau sur psisser ^grimper sur grimper, etc., présomptueux, trop hardis dans leurs pensées. Serviteurs trompeurs ne cuydereaulx, p. 116. DAMPNABLE, adj\ — Dampnable, p. 117. Voyez : Dampné, adj\ verbal de dampner, du latin damnare avec épenthèse du p comme dans dompter, indomptable de domitare, Dampné couraige (d'un mauvais et), p. 62. DÉCEPVABLE, adj. formé sur décevoir, du lat. decû pere^ comme recevable sur recevoir. — Susceptible de décevoir, trompeur, p. 63. DÉCEUE, part, pass. fem., pour déçue, p. 127. Demourissiez, 2^ pers.pl, de Timparf. du subj. du verbe demeurer. Que vous demourissiez, p. 114. Demourissions, r^pers, plur. de id., p. 173. Desconseiller, donner le conseil contraire. Et ne leur desconseillez pas, p. 105, et ne les détournes pas de leur résolution.

317 Desceuvre, j^h pers, singul) rk, ^o^T^, TWT^ . T^vT^ ^e ^ J.1 I
du prés, de l'indicat. DesceuvR'ENT, ^ pers, plur. \ ^ du verbe découvrir.
Probablement on conservait au c devant la diphthongue eu le même son dur
que devant la diphthongue ou^h * cf. Treuvent, p. 47, 85. Remarquons
toutefois qu'on écrivait aussi descouvre par 0 Uj car l'édition princeps de
notre auteur porte pour les citations des pages 80 Descouvre, 85 Trouvent,
etc., et nous imprimons d'après le manuscrit original : Descouvrez, p. 94 et
95, Descouvrez, p. 96, Descouvrent, p. 97, comme l'éditeur du XVI^e
siècle. DÉSISTEZ (être), passif du verb. désister, séparer, formé sur le latin
desistere^h même sens, en opposition avec assister formé sur le latin
assistere. Que [nous] soions désistez et desgarniz de nostre seul et très-
aimé fils, p. 183. Desserte, subsL/. ^., formé sur le participe passé de
l'ancien verbe desservir, mériter par ses services, cf. perte, du verb. perdre,
p. 3. DÉSOLÉE, adj. fém, restée seule. Sa povre âme désolée, p. 3. Despit,
e, adjectif, dépit. Ne serez pas si dcspite, p. 128. 41

— 3i8 — Despiteux, adj,^ même sens, p. 195. Die, 3^ pers. sing, du subjonctif présent du verbe dire. Quelque chose qu'il die (dise), p. 169. DiENT (ils), 3^ pers.plur, du présent de l'indicatif disent. Dient les sages, p. 13, 20, 45. — Dient les doéleurs, p. 32. — Et en dient plus qu'il n'en y a, p. m. DONRREZ, 2^ pers. plur, du futur simple du verbe donner, p. 119. Dont, conj. pour donc, du lat. tunc^ p. 2, 35, etc. Dont, adv, d'où, du latin de unde. Recongnoissez.... dont vous venez, p. 5. DUEIL, subst, masc, deuil, p. 104, 115. DOUBTE, subst, m, y doute, employé autrefois dans le sens de crainte, frayeur. Pour doute qui ne tiennent aucunes imperfections de ceulx qui les auront tenus, p. 104. Dans la crainte qu'ils... — En cestuy cas, il n'y a point de fiance, et vous conseille plus le doute que la seureté, p. 131. DouBTER, V, a. y craindre ; le français actuel n'a conservé que les composés redouter et redoutable, du lat. dtibitare. C'ombien ilz le doivent doubler, p. 4.

— 319 — Eage, subst, masCy du latin *œtatem*^ âge, p. 105, 106, 107, 108, 109, iio, 124. Eaige, p. 1 10. Embesogner (s'), V. pron., voy. *besogner*, même sens. Il n'appartient à femme jeune de soy mesler ne embesong^{er} de plusieurs choses, p. 20. Engin, subst. masc, esprit, du lat. *ingefiunt*y même sens.» Mon povre rude et débile engin, p. i. — Ceulx qui n'ont engin habille ne vertueux, p. 36. Enquerre, V, act. enquérir, du latin *inquirere*. Ensuyvir, V, a., poursuivre, continuer, doublet de *ensuivre*. Pour ensuyvir nostre propos, p. 4, 116, 124. Es, signifiant dans les, locatif de *Tarticle* pluriel, formé par contraction de *en les*^ comme des de de les, et aux de à les, qu'on a écrit dans le vieux français successivement *als* et *aus*. Es plus hault lieux, p. 50. — Es choses esquelles on puist courroucer Dieu, p. 1 16. — Es biens de fortune, p. 120. — Sçavoir... se monstre plus es nobles que es autres» p. 123. — Es ondes de la mer, es fanges de ce monde, p. 130. ESCLANDE, subst. masc, sing., esclandre, du latin *scandalum*, même sens, a pour doublet *scandale*.

— 320 — Esclande autre que bon, p. 65. — De telz gens vient la renommée et aussi l'esclande, p. 70. Espars, adj. m.plur.^ du lat. sparsus, répandre, et par extension qui se répand. Les yeulx espars, p. 43, sont des yeux indiscrets dont le regard ne laisse rien échapper, et furète de tous côtés à la fois. ESPÉCIAL, adj.\j formé sur le latin specialis comme échelle de scala. On dit dans le français actuel spécial. En espécial, p. 116, cf. Estable, p. 120. ESTABLE, adj., Stable, du lat. stahilis, même sens. Es biens de fortune n'y a rien ferme ny estable, p. 120. EuR, subst, masc, chance bonne ou mauvaise, du latin augurium. Bon eur, p. 39, bonne chance. Exemple, subst. sing., auj. masc, aLUtve(o\s/ém., du lat. exemplum ou peut-être plutôt exempla, ce qui expliquerait mieux le féminin. Toute exemple, p. 121. ExiLLER, V. a., gâter, abîmer, détériorer, ruiner, détruire, anéantir ; Il pert et exille son bien et son honneur, p. 79. d^exil en latin exilium, cf. exterminer du latin

321 exterminare[^] exiler, bannir au-delà des frontières; qui a pris aussi en français le sens de détruire, faire périr entièrement, anéantir. Villehardouin n° 20 : Ne remest nulle riens à essilier fors la cité de Versoi. cf. Exilis — e, du latin classique. Façon, fasson, subs\ masc. sing,[^] manière de faire, ou d'avoir été fait, d'où par suite manière d'être ou d'agir. On a bonne ou mauvaise façon. Ce mot dans notre texte est toujours pris en bonne part : Gens de façon, p. loi. — Femmes de façon, p. 67, 81, 85, 128. — Femmes de grant façon, p. 10, 29, 30, 32. — Femmes de grant fasson, p. 12, 23. — Homme ou femme de fasson, p. 25. — Hommes de façon, p. 30. On dit aujourd'hui dans le même sens mais avec l'article : hommes et femmes du monde, gens du monde, gens du grand monde. Après avoir passé dans la langue anglaise, ce mot nous est revenu sous la forme anglicisée fashion, d'où fashionable avec le sens de mode, bon genre, etc. Faillir, v. n., manquer, faire défaut, du \dX,fallere. Faillent (ils) au besoin, p. 120. Ils font faute au besoin, ils manquent lorsqu'on en a besoin. Faintif, adj\, fictif, mensonger, formé sur le subst.

— 322 — verbal fainte, qu'on écrit aujourd'hui feinte, féminin du participe passé de feindre {^^\.,fingeré), Semblans faintifz et contrefaitz, p. m. Faire, v, a,, du X^X.facere même sens. Faire de peu de chose grans parlemens, p. 2, parler beaucoup pour dire peu de chose. Il s'en fait bon garder, p. 107, c'est-à-dire : il fait bon, on fait bien de s'en garder. Feist, p. 127.^ j® pers, sing, de l'imparf. du subj. du verbe faire. On dit actuellement « fit ». FIEBVRE, s,f, s., fièvre, du XdX.febrem^ p. 109, 121. Foi BLE, adj\, on écrit aujourd'hui faible. Souffreteux, foible et subgett, p. 6. — Féminine et foible créature, p. 48. On s'accorde généralement (voir les dictionnaires de Diez et Littré) à faire venir ce mot du \2X,flehilis adj. dérivé du verbe 7?^r^, pleurer. Il me semble à tous les points de vue préférable de voir dans faible la forme primitive et populaire tirée du ^^AXi fallu bilis^ et dont faillible n'est que le doublet moderne. Fortune, subst.fém., chance bonne ou mauvaise, La plus grant fortune meschance et pitié qu'il soit au monde, p. 15; la plus grande infortune. Fronce, s.f, m,, pli de la peau du front, ride. Musser les fronces du visaige, p. 108.

— 323 — Fumer (se)^ verb. pron., s'échauffer, s'enflammer, se fâcher : on dit encore aujourd'hui s'échauffer, s'enflammer, pour se mettre en colère ; cf. Ardent, bouillant de colère ; un liquide ne fume que lorsqu'il est bien chaud : de là la métaphore. Qui pour un rien se fument et courroucent, p. ici. Gaieté, subst. sing., joie expansive et qui se laisse franchement voir au dehors, vivacité. Gaieté de courage, p. 13?. Gaîté d'âme, de cœur. Garde, s,f, s,, précaution, guet, attention à ne pas se laisser surprendre. Vivez... toujours sur votre garde, p. 8. On dirait aujourd'hui sur vos gardes. Garder (se), verb,pron,, prendre garde, éviter. Vous gardez d'yestre oiseuse, p. 8. Faites en sorte ne ny estre point oiseuse. Gent, GENTE, adj,, gentil, de bonne façon, p. 25. Gentes, p. 27, du \dX\ngenitus^ né de bonne maison, selon Diez. On dit au même sens : homme bien né. Gouvernement, subst, masc, ^., façon de se gouverner, de se conduire. (lens de mauvais gouvernement, p. 105, qui se conduisent mal;

— 324 — Mecschant gouvernement, p. 45, 108, même sens.

GUERDON, subs. masCy don en échange de service, récompense, prix, salaire, wider, ail. en échange, et donum lat. don, wider donum dans le bas-latin du IX^e siècle. [Qu'il] reçoive le guerdon de la desserte de sa vie, p. 3 ; le prix mérité par les services de sa vie. Et seroit tout le guerdon que vous en auriez, p. 66; ' et serait tout le prix.... Histoire, s.f., livre historié, livre à figures, à miniatures. Ne vy, ne n'ouy oncques parler, en histoire ne en livre, p. 15. Ne vit jamais en image ni ne lut dans aucun texte. Innumérable, adj., innombrable, du latin innumc rabilis, même sens. Innumérables, />/. tnasc.y p. 1. Las, subst, m. pL, du lat. laqueus^ lacet, lien, nœud coulant, piège. Las de jalousie (vous bouter es) p. 73. LÉAL, LÉALE, adj., loyal, du lat. legalis^ même sens; plur. léaulx et loyaulx, p. 34. De vostre léal pouvoir, p. 2.

325 LÉANS, adv., là dedans, du latin illtc intus, là ens, même sens. Ceulx de léans, p. 147, ceux de là-dedans; Et quant ils furent léans entrez, et quand ils furent entrés là dedans. LOUENGE, s.f., on écrit aujourd'hui louange. Notre auteur a écrit partout : Louenge, v. p. 123, 126, 129, du bas-latin laudemia. Loyer, s. m, s., récompense, salaire. Le grant loyer que nous amendons d'icelle, p. 5. Mainent, ;f pers. plur. du prés, de Tind. du verbe mener, p. 120. Mais, adv. du lat. magis^ pourvu que. Aucuns, à qui il ne chault qui baptise... leurs enfans, mais qu'ilz le soient, p. 103. Pourvu qu'ils le soient. Maindre, adj., formé sur le latin minor, moindre, cf. amûjindrie. C'est la plus préjudiciable grâce et maindre, p. 121. Marchand — e, adj., qui a toutes les qualités requises pour la vente, bon à vendre. Mais si en place marchande il le fait, p. 172. 42

326 C'est-à-dire : en bonne place, qu'il ne nous faille pas acheter trop cher ; que nous puissions le délivrer sans faire un trop grand sacrifice. Marchement, substant. mascul, sing., action de marcher. Ne marchement de pieds, p. 45. Marellez, suhst.fém.plur, (prononcez marelles), disques semblables à nos dames, qui servaient à jouer sur le marellier, table carrée sur laquelle des lignes partant des angles et du milieu de chaque côté indiquaient la place que devaient occuper et la route que pouvaient suivre les marelles. (L. de hdhoràe^ Les émaux du Louvre, t. II, p. 381.) Les armes de Navarre représentent une marelle pareille à celles sur lesquelles jouent encore aujourd'hui les enfants. C'est tout simplement un carré dans lequel sont inscrites l'une sur l'autre une croix grecque et une croix dç Saint-André n^ayant qu'un seul point d'intersection pour elles deux^ de manière à diviser le carré primitif en huit triangles égaux. On a compliqué ce jeu en renfermant le carré primitif dans deux autres carrés absolument pareils s'encadrant successivement, de sorte que le pre

— ^'^1 — mier se trouve encadré par le second qui Test lui-même par le troisième. MÉLANCOLIEUX, — SE, ad], triste, chagrin, d'humeur noire. Mélencolieuses (des plats sans ou', p. 6a. MÉRENCOLIE, p. 68, 93, subs.f, S. pL, pour mélancolie. Tristesse, chagrin, humeur noire, du latin melancholia. Remarquer le changement de /en r, MÉRENCOLIER (se), V. réfl., avoir Thumeur noire, s'attrister. Mérencoliez (ne vous en^ p. 72. — Mérencolier (sans soy en), p. 73. Meschance, subst, fém. s., malechance, mauvaise chance, malheur; de mescheoir, minus cadere tomber moins, c'est-à-dire moins bien qu'il ne faut, d'où mal tomber. Cf. mécompte pour mescompte; mécréant pour mescréant ; méfiance pour mesfiance; mépris pour mespris, etc.; et mésaise, mésalliance, mésestime, etc. La plus grant fortune meschance et pitié qu'il soit au monde, p. 15. Meschant, e, adj, verbal, formé sur le participe présent de mescheoir : qui n'a pas assez de chance, qui a mal réussi, qui ne vaut rien; mauvais, malfaisant.

- 328 — Nostre... meschante vie présente, p. i. — Ce meschant coqss, p. 3. — Meschant gouvernement, p. 45. — Ceste deshonneste et meschante sorte, p. 13. — Si meschante tache, p. 89. Mescongnoissance, subst.fém. s., action de ou aptitude à méconnaître, c'est-à-dire à ne pas reconnaître. La montaigne de mescongnoissance, p. 120. MiGNOTISE, subst, fém., afféterie, manières affectées, recherchées, et qui sont loin du naturel. Sans nulles migriotizes ne préciositez, p. 66. — Trop grans mignotises, ibtd, — Sans grant mignotise ne curiosité, p. 92. MoïEN (le), adj, masc, s,j pris substantivement. On préfère aujourd'hui dans ce sens l'expression de juste milieu. Tenez tousjours le moïen, p. 1 14. — Suivez tous jours le moyen, p. 1 19. On trouve aussi : Prenez le moïen estât, p. 113. MORIGINÉ, É, parf, pas. du verbe a. moriginer, élever comme il faut, former aux bonnes mœurs, aux bonnes manières. Douce manière bien moriginée, p. 29. — Femme de grand façon.... bien moriginée, p. 30. — Enfant bien instruit et moriginé, p. 191. Moult, aciv,j beaucoup, du latin multum, même sens. S'emploie aussi au lieu de très pour marquer le superlatif. Moult deshonneste, p. 115.

— 329 — MuABLE, adject., sujet au changement, qui aime à changer, qui change facilement, inconstant, léger, volage, mobile. Damoiselle non muable, et qui ait bon sens, p. 14. — ^ La muable condicion du monde, p. g8. — Muable ny volage de couraige, p. loi. MuABLETÉ, siibs,/. S., qualité de ce qui est muable, légèreté, étourderie. Soubdaine muableté, p. 33. Muer (se), verb. réfl., se changer, varier, se démentir. Ne se doit noble couraige muer, p. 57. — Sans vous muer de vostre bon propoz, p. 129. MuSARO, e, adj\ pris substantivement, qui a Thabitude de muser, c'est-à-dire de perdre son temps à des riens; flâneur, flandrin. Ces folles musardes, p. 12. MusSER, V. a., cacher, étymologie inconnue. n n'est habillement.... qui luy puisse musser les fronces du visaige, p. 108. Qui lui puisse cacher (faire disparaître) les rides du visage. Ne, particule négative, employée au lieu de ni. Vous gardez de faire, dire, ne penser, p. 2. — Ne vous... fiez... ne en sens force ne entendement nul, p. 7. — En histoire ne en livre, p. 15. — Sans soy desvoier, ne faire moquer, p. 28. — Virer la teste ça ne là,... les yeulx agus, légiers ne espars, p. 43.

— 330 — Nice, adj., ignorant, qui ne sait rien, mal appris, et par analogie, sot, niais, imbécile, du latin nescius, Nyses, p. 112. NuLLY, cas régime de nul, formé comme autrui sur autre. Mot qui à nully puisse estre... préjudiciable, p. 20. Oncques, adv., jamais, du latin unquam, p. 15, 23, 37, 43, 112, 130. OULTRE, adv., du latin ultra, outre, p. 106. — De plus, outre cela, en allant plus loin. OULTRECUIDANCE, S. fém., excès de confiance en soi-même, cf. croire trop en soi, Gardée vous bien de trop vous enorgueillir... par outrecuidance, p. 46* — C'est outrecuidance à la fille, p. 118. — Fuyez ces folles outrecuidances, p. 121, 122. — De leur outrecuidance, elles cuident estre les plus saiges, p. 124. OULTRECUIDÉES, /û:/-/. />^^. du verbe outrecuider, de ultra outre^ et cogitare cuider, penser. Etre outrecuidant, faire preuve ou être plein d'outrecuidance. Ces outrecuidées mères, p. 107. — Ne soiez pas de ces folles outrecuidées, p. 124. OUYR, V, a., entendre, du latin audire, même sens, p. 1 12.

— 331 — Oyr, p. 130, pour ouir. Parfin, subst./, augmentatif de fin. A la parfin, p. 13, correspond à la locution vulgaire « à la fin finale ». Cf. fait et parfait; achever et parachever; fournir et parfournir. Petit, e, adj. de peu d'importance, de peu de valeur; opposé à grand, gros, etc. Vostre petite jeunesse, p. i. On dirait aujourd'hui dans le même sens votre grande jeunesse. Aucuns petis enseignemens, p. i. PlaiN; e, adj., rempli, qui a tout ce qu'il peut contenir, complet, du latin plenus, même sens, devrait être écrit pkin. De tout vostre léal et plain pouvoir, p. 2. — Plain de venimeuse subtilité, p. 35. Plains, subst, masc. pi., plaintes, du \^\.m plane tus, même sens. [II] recommença ses doloireux plains, p. 155. Plaisant, adj., agréable, qui plaît. Plaisant trésor, p. 30. ■ — Plaisante (soiez à tous), p. 31. — Plaisant h Dieu (une œuvre bien), p. 60. — Quelque chose... que vous pensez que leur soit plaisant, p. 61. — Plaisans mots, p. 68.

— 332 — PORTOIT. Comme son eage le portoit, p. 177. On dirait aujourd'hui « le comportait ». Posé que, supposé que, p. 102. Pour ce, loc, adverb., c'est pourquoi, p. 115, 121, et pas si m. Pour tant, loc. adv., pour tout cela, c'est pourquoi, p. 7, II, 14, 16, 19, 23, 26, 30, 38, 53, 63, 82, 87, 90, 98, 106, 110, 117, 119, 128, 132. POVRE, adj., pauvre, qui manque du nécessaire, par suite insuffisant, incapable, du XdXmpauper, même sens. — Cf. Meschance. Nostre povre fragilité, p. i. — Mon povre rude et débile engin (tbt'd). PréCIOUSITEZ, subst./ém, plur., afféterie, recherche déplacée, affectation, exagérations maniérées. Sans nulles mignotizes ne préciositez, p. 66. PrivÉEMENT, adv., en particulier. Sans trop grande familiarité, ne trop privéement parler, p. 93. — Privéement festoier, p. 102. Prochassent, 3^e pers, plur. du présent de Tindic. du verbe prockasser^e chasser avec animation, sans rien négliger. On dit aujourd'hui pourchasser. Telles alliances... se prochassent par femmes envyeuses, p. io8. - Les hommes qui le prochassent, p. i lo.

333 PURITÉ, s̃ibst.fem. sing., pureté, du \dXm puritas, même sens. En toute purité, p. 126. — Vivre en purité de conscience, p. 131. QUESTE, subst.fémin. singul., action de chercher, quêter, formé sur quæsitâ participe passé du latin quærerCy chercher. Cf. perte et perdita, suite et secuta, etc. Viendront à bout de leur quête, p. 128. Qui, employé abusivement pour qu'il et qu'ils. Le cœur lui serra si très-fort, qui ne peut dire ung seul mot, p. 194. — Renommée qui vous donneront, p. ici. — Pour doute qui ne tiennent aucunes imperfections, p. 104. Ramentevoir, V. ac, remettre dans Tesprit, rappeler au souvenir (re ad mentem habere). En eulx ramentevant, p. 17. — En les faisant souvenir que... ramentevoir, p. 58. Rapporteresse, s̃isbt.fém, de rapporteur. On dit aujourd'hui rapporteuse; qui fait des rapports. Ne soiez jamais... rapporteresse, p. 45. Reboutez, part, pas,, du verbe rebouter, pousser en arrière, faire reculer^ mettre dehors, chasser, etc. — Cf. refouler. Reboutez de leur bien et avancement, p. 106. Dépossédés de leur bien et de leurs avantages. 43

-- 334 — Reculler, V, a., aujourd'hui employé de préférence au neutre. Porter en arrière, retarder, éloigner. Recullent le bien de leurs filles, p. 115. Regracier, 2;âJ., rendre grâces, remercier, p. 74,76. Retraire, V. act., retirer, du latin retrahere^ même sens. Pour le retraire, et acquérir son amour, p. 77. . Pour le ramener à vous. Rien, subst.fém. chose, du lat. rem^ même sens. Rien sur toute), p. 63. — En rien qui soit, p, 6, — en chose qui... — Rien (ung , p. 63. — Rien [dé), p. 115. — En riens qui soit, p 7. — Riens, p. 11,33. RiOTEUX, adj., qui a le goût, Thabitude des notes, qui est souvent en riote. Gens rioteux, p. 83. De riote, mot de l'ancien français signifiant querelle, batterie, tapage, qui s'est conservé en anglais, avec le sens d'excès, violences, débauche. Rude, adj\, brut, qui n'est pas dégrossi, et par. suite ignorant, inhabile, grossier, choquant, du latin radis, même sens. Mon povre rude et débile engin, p. i. Mon pauvre inhabile et débile esprit. En chère basse et rude, p. 112, De façon peu distinguée et choquante.

.■\ — 335 — Saouller, p. 89, n'est probablement qu'un lapsus de copiste pour SOULLER, v, a., pris ici comme pronominal dans le sens de se souiller, du latin siiculare. Et ne se doit ung noble cueur saouller de si meschante tasche, p. 89. — La chose,, qui est es fanges de ce monde, et ne se soulle, p. 103. Sauf, sauve, adj, employé quelquefois adverbialement comme Tablatif absolu en latin. Sauf son honneur et sa conscience, p. 33. — Saulve sa révérence, p. 169. SçAVANCE, subst, fém. sing., savoir, science, mot formé sur sapientia comme savant sur sapiens \ la maladroite insertion d'un c, qui n'est pas à sa place, n'est due qu'au souvenir intempestif de scientia et de ses dérivés. C^e serait fierté et non sçavance, p. 66. Secourira, j«/^r^, 5. du futur simple de secourir. On dit aujourd'hui parélision de l'/ : secourra. Elle vous secourira, p. 128. Seillé, scellé, part, pas. s. m. du verbe sceller. Son seillé, p. 143, 150, 151, 168, etc. — Scellé, p. 149. — Aller contre son seillé, p. 143, c'est aller contre sa signature, contre son signé, c'est-à-dire contre la convention qu'on a signée.

336 SemblanSj part. prés. m. pi. pris substantivement, dans le sens du mot apparences. Ce sont tous semblans faintifs et contrefaitz» p. m. Tout cela n'est qu'apparence feinte, et déguisement. Servir, v. a., être au service, être attaché à la personne ou à la maison d'un grand seigneur. Simples demoyselles qui servent, p. 113. Si, adv., pourtant, toutefois. Si ne peult noblesse estre deffaidle ne effacée, p. 59. — Si peult, p. 68. — Si vous conviendrait-il, p. 72. — Si devez..., p. 73. — Si ne s'i doit on, p. 83. — Si doit on, p. 102. — Si n'est il, p. 130. — Si doit fere, p. 97. SONGNEUSEMENT, adv., pour soigneusement. Pensez songneusement, p. 132. vient du subs. masc. soin, cf. bisogna, besongne, essoine. SuBDAiN, e, adj.j voy. soubdaine. SOUBDAIN, e, adj., soudain, dulat. subitaneus, même sens. La briefve subdaine et hastive mort, p. i. — Son lasche et failly couraige et soubdaine muableté, p. 33. Tasterie, s.f.j action de tâter. Sans tasteries, p. 93. Cf. le latin tactus signifiant l'action de toucher, le tact.

— 337 — Tempester, V. n. employé comme verbe pronominal. Faire du bruit comme une tempête. Ces folles... qui se tempestent et crient, p. 115. Teste (faire de vostre), p. 78, on dit aujourd'hui « faire à sa tête ». Toucher, v. n., être contigu à, être près de, avoir des points de contact, être en contact. S'il ne touchoit à trop grant préjudice de le celer, p. 23, 24. Si Ton ne courait risque en le celant de subir (ou de causer) un trop grand préjudice. Tout, pris adverbialement au sens de entièrement, tout à fait. Il est comme tout notoire, p. 7. Tous JOURS, loc. adv., p. 8, 10, 17, 21, 29, 31, 53, 55) 64, 65, 72, 74, 79, 81, 83, 84, 92, 99, 102, 107, 114, 1 19, 124. Tout, e, adject. employé dans le sens de rien que. Fors toutes déceptions vanitez et temptacions, p. 6. Trotter, v. n., aller au trot, marcher vite et beaucoup. S'emploie aussi dans le sens de courir pris en mauvaise part. Et n'en laissent de rien à trotter, p. 1 15. Vefve, suhst, masc, sing., veuve, p. 114. Vefves, p. 116.

- 338 — Voire, adverb., vraiment, véritablement, p. i6, 21, 31,
116. VUEIL (je), i[^] pers. sing, du prés, de l'indicatif du verbe vouloir, p.
130, 162. VUEILLE, p. III, 126. Y pour IL, pron. de la [^] pers. masc, sing, V
lui sembloit, p. 4.

TABLE. Introduction : I. — Description du mss. de Saint-Pétersbourg. — Conjectures sur le nom de l'artiste chargé de l'enluminer. — Edition princeps du XVI* siècle: comparaison du texte qu'elle fournit avec celui du mss i II. — Textes où l'auteur a pu prendre l'idée de son livre : le Rosier des gtierras, les Enseignements de saint Louis à sa fille. — Texte et traduction de cet opuscul. — Ce que la Duchesse a emprunté au texte de saint Louis, ce qu'elle y a ajouté : autres écrits qu'elle a dû avoir sous les yeux. — Date probable de la composition de l'ouvrage xv III. — Supplice d'un enfant livré en otage par son père, capitaine du château de Brest. — Caractère légendaire de ce récit. — Passage de Froissart qui en peut expliquer l'origine xxxv Les Enseignements d'Anne de France i Extraiel d'une Epistre consolatoire à Katerine de Neufville dame de Fresne sur la mort et trespas de son premier et seul filz 135 Extrait de l'inventaire des meubles estans en la maison de Mgr le duc de Bourbon nois et d'Auvergne estant en la ville d'Aiguesperce 213 Inventaire des livres qui sont en la librairie du chasteau de Molins 231 Introduction grammaticale 261 Glossaire .■ 301

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

M

The text on this page is estimated to be only 12.00% accurate

». < •». 1r

